



**PRÉFET
DE SEINE-ET-MARNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Communauté de communes
de la **Brie Nangissienne**

CONTRAT TERRITORIAL DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE de la Communauté de Communes de la Brie Nangissienne

ENTRE

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA BRIE NANGISSIENNE

Représenté par son président, Yannick GUILLO, autorisé à l'effet des présentes suivant délibération en date du 19 mai 2022,

Ci-après désigné par « La Communauté de communes de la Brie Nangissienne »,

D'une part,

ET

L'ÉTAT,

Représenté par Lionel BEFFRE, Préfet de Seine-et-Marne,

Ci-après désigné par « l'État » ;

D'autre part,

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

Article 1 - Objet du contrat

Les Contrats de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) ont pour objectif d'accompagner la relance de l'activité par la réalisation de projets concrets contribuant à la transformation écologique, sociale, culturelle et économique de tous les territoires (urbain et rural, montagne et littoral, métropole et outre-mer).

Les CRTE s'inscrivent dans le temps court du plan de relance économique et écologique avec des actions concrètes et des projets en maturation ayant un impact important pour la reprise de l'activité dans les territoires ; et dans le temps long en forgeant des projets de territoire ayant pour ambition la transition écologique et la cohésion territoriale.

Envoyé en préfecture le 01/06/2022

Reçu en préfecture le 01/06/2022

Affiché le

ID : 077-247700701-20220519-2022_94_01-DE

Le CRTE étant désormais pour l'Etat le cadre de déclinaison de droit commun des différentes politiques publiques territorialisées, l'attribution des subventions d'investissement de l'Etat à compter de l'année 2022, en application de l'instruction annuelle relative à la composition et aux règles d'emploi des dotations d'investissement, s'appréciera en cohérence avec le projet de territoire de chaque CRTE. L'ensemble des subventions de l'Etat aux collectivités territoriales est mobilisable pour financer les projets inscrits dans les CRTE.

Article 2 – Orientations stratégiques : les volets thématiques du CRTE

Le présent contrat fixe les orientations stratégiques en s'appuyant sur le projet de territoire approuvé en date du 27 juin 2019 et les évolutions liées aux priorités nationales.

- **Orientation 1 : Accélérer la transition écologique et énergétique.**
- **Orientation 2 : Renforcer la cohésion territoriale et sociale.**
- **Orientation 3 : Développement de la mobilité.**
- **Orientation 4 : Renforcer l'attractivité du territoire.**

Les orientations stratégiques font l'objet de **fiches descriptives, jointes en annexe 3**. En cas d'évolution de leur contenu en cours de contrat, elles seront validées par le comité de pilotage, sans nécessité d'avenant.

Article 3 – Le Plan d'action

Les « projets » envisagés sont listés à titre strictement indicatif. Ces projets ne deviennent des « fiches actions » que lorsque leur nature et leur plan de financement sont établis, qu'ils sont suffisamment mûrs pour démarrer à court terme, dans un délai raisonnable, et qu'ils sont validés par les comités, technique et de pilotage, après instruction au regard de la réglementation en vigueur en matière de transition écologique.

Les projets accompagnés doivent obligatoirement être économes en foncier et en ressources et améliorer l'état des milieux naturels, afin de s'inscrire dans les engagements nationaux (stratégies bas-carbone et biodiversité). Quelle que soit leur envergure, ils sont toujours porteurs d'une plus-value sociale, économique, culturelle et environnementale forte.

3-1 Liste des actions matures 2022 :

- Isolation bâtiments communaux (BREAU)
- Rénovation énergétique de la mairie (FONTENAILLES)
- Rénovation énergétique de la salle des loisirs (FONTENAILLES)
- Restauration écologique du site de la Mare (GRANDPUITS-BAILLY-CARROIS)
- Rénovation énergétique de l'école (LA CROIX EN BRIE)
- Rénovation énergétique de la salle communale (LA CROIX EN BRIE)
- Création de voies douces (MORMANT)
- Eclairage à détection entre la commune et le hameau (SAINT OUEN EN BRIE)
- Etude pré-opérationnelle OPAH-RU (NANGIS - PVD)
- Modernisation de l'éclairage public (Nangis – PVD)
- Eclairage public LED (VIEUX CHAMPAGNE)
- Installation d'une pompe à chaleur pour la mairie et école (VANVILLE)
- Installation d'un city-stade et agrès dans l'emprise de la maison des Associations (GRANDPUITS-BAILLY-CARROIS)
- Remplacement d'un terrain de sport en stabilisé par un terrain synthétique (MORMANT)

Envoyé en préfecture le 01/06/2022

Reçu en préfecture le 01/06/2022

Affiché le

ID : 077-247700701-20220519-2022_94_01-DE

Les actions du CRTE sont détaillées et chiffrées dans des fiches action en **annexe 5**.

3-2 Projets et actions en maturation 2023-2026

Des projets, de niveaux de maturité différents seront listés dans le contrat (Annexe 6).

Envoyé en préfecture le 01/06/2022

Reçu en préfecture le 01/06/2022

Affiché le

ID : 077-247700701-20220519-2022_94_01-DE

Article 4 - Engagements des partenaires

4.1. Dispositions générales concernant les financements

Les financements inscrits dans les fiches sont des montants prévisionnels. Ils sont à mobiliser suivant les dispositifs et dispositions propres aux différents partenaires. Les éléments financiers qui y sont inscrits sont fondés sur une première analyse de l'éligibilité des actions proposées aux différentes sources de financement des partenaires, selon les modalités décrites dans les fiches actions, mais ne valent pas accord final.

Les montants de prêt, d'avance ou de subvention, sont indicatifs, sous réserve de : disponibilité des crédits et du déroulement des procédures internes à chaque partenaire, de l'instruction des dossiers, des dispositifs en vigueur à la date du dépôt, de la validation par les instances décisionnaires du partenaire considéré. Les décisions font l'objet de conventions spécifiques établies entre le partenaire et le porteur de projet.

4.2. Le territoire signataire

En signant ce contrat de transition écologique, la Communauté de Communes de la Brie Nangissienne assume le rôle d'entraîneur et d'animateur de la relance et de la transition écologique de son territoire.

La Communauté de Communes de la Brie Nangissienne s'engage à désigner dans ses services un.e directeur.trice responsable du pilotage du CRTE et à affecter un.e chef.fe de projet, responsable d'animer, de mettre en œuvre le présent contrat et d'accompagner les porteurs de projets. Il-elle pourra être assisté-e d'animateur. trice.s chargé.e.s de faciliter l'émergence de projets et d'accompagner les porteurs (associations, entreprises, communes...).

La Communauté de Communes de la Brie Nangissienne s'engage à mobiliser les moyens, tant humains que financiers, nécessaires au bon déroulement du CRTE, ainsi qu'à son évaluation. Le territoire signataire s'engage à la mise en œuvre des actions inscrites au CRTE, dont il est maître d'ouvrage.

4.3 L'État, les établissements et opérateurs publics

Conformément à la circulaire 6231/SG du 20 novembre 2020 et à la circulaire n°6322/SG du 4 janvier 2022, l'Etat s'engage à travers ses services, services déconcentrés et établissements à accompagner l'élaboration et la mise en œuvre du CRTE, comme un outil partenarial. Il s'agit aussi de promouvoir la transition écologique comme axe transversal de cette stratégie commune, en veillant à la mettre en cohérence et à l'enrichir sur les champs de l'adaptation au changement climatique, de la prévention des risques et de la préservation des ressources.

L'État s'engage à étudier le possible cofinancement des actions inscrites dans le CRTE, qui seraient éligibles aux dotations et crédits de l'État disponibles.

Les contributions spécifiques des établissements publics et opérateurs sont portées en annexe 9.

4-4 Maquette financière

La maquette financière récapitule les engagements prévisionnels des signataires du contrat sur la période contractuelle, en précisant les montants :

- Des crédits du plan France relance ;
- Des crédits contractualisés (nouveaux engagements) ;
- Des crédits valorisés (rappels des engagements antérieurs et des dispositifs articulés non intégrés) ;
- Des actions financées par des conventions ad hoc avant la signature du CRTE ;
- L'engagement d'un comité des financeurs donnant sa validation des actions.

Les différents financeurs instruiront dans les meilleurs délais les demandes de participation, selon leurs modalités internes de validation pour les actions entrant dans leur champ de compétence.

Article 5 – Gouvernance du CRTE

Les représentants de l'État et des collectivités territoriales porteuses mettent en place une gouvernance conjointe pour assurer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du CRTE.

5.1. Le comité de pilotage

Le comité de pilotage est coprésidé par le Préfet du département, ou son représentant, et par le Président de la Communauté de Communes de la Brie Nangissienne ou son représentant.

Il est composé de représentants de l'exécutif et des services de la Communauté de Communes de la Brie Nangissienne, des services de l'Etat, de l'ADEME et de la Caisse des dépôts – Banque des territoires, ainsi que d'autres établissements publics et opérateurs mobilisés en appui du CRTE, et de représentants des collectivités départementales et régionales si elles sont cosignataires.

Il siègera au moins une fois par an pour :

- Valider l'évaluation annuelle du CRTE soumise par le comité technique, sur la base des indicateurs de suivi définis pour le CRTE ;
- Examiner l'avancement et la programmation des actions ;
- Étudier et arrêter les demandes d'évolution du CRTE en termes d'orientations et d'actions (inclusion, adaptation, abandon...), proposées par le comité technique ;
- Décider d'éventuelles mesures rectificatives.

5.2. Le comité technique

Le comité technique est coprésidé par les représentants de l'Etat et de la Communauté de Communes de la Brie Nangissienne. Il est chargé du suivi de l'avancement technique et financier du CRTE et de rendre compte au comité de pilotage dont il prépare les décisions.

Il se réunira au moins deux fois par an pour :

- Veiller en détail au bon déroulement des actions prévues au contrat, vérifier l'avancement des dossiers, analyser les éventuelles situations de blocage pour proposer des mesures visant à permettre l'avancement des projets ;
- Établir et examiner le tableau de suivi de l'exécution du CRTE ;
- Mettre en place les outils d'évaluation et analyser les résultats des évaluations ;
- Étudier et valider les demandes d'adhésion à la charte partenariale d'engagement ;
- Étudier et statuer sur les évolutions des fiches orientations ;
- Étudier et statuer sur les évolutions et les propositions d'ajouts de fiches projets et fiches actions.

Article 6 - Suivi et évaluation du CRTE

Un tableau de bord de suivi du CRTE est établi, régulièrement renseigné, décrivant l'avancement des orientations et actions (taux de réalisation, mobilisation des moyens et financement, indicateurs...). Il est tenu à jour sous la responsabilité d'un binôme désigné de représentants du territoire concerné et de l'État, membres du comité technique. Il est examiné par le comité technique et présenté en synthèse au comité de pilotage. D'autres tableaux de bord partagés, complémentaires, peuvent être établis, en fonction des besoins.

Article 7 - Résultats attendus du CRTE

Les résultats du CRTE seront suivis et évalués. Les objectifs détaillés sont précisés dans chaque fiche action en annexe 5. Les indicateurs de suivi sont précisés en annexe 10.

Article 8 – Entrée en vigueur et durée du CRTE, Evolution et mise à jour, Résiliation.

L'entrée en vigueur du CRTE est effective à la date de signature du présent contrat et tient compte des opérations déjà financées au titre du plan de relance. Le CRTE est évolutif. Le corps du CRTE et ses annexes peuvent être modifiés par avenant d'un commun accord entre toutes les parties signataires du CRTE et après avis du comité de pilotage. C'est notamment le cas lors d'une évolution de son périmètre ou du nombre d'actions.

La durée de ce contrat est de six ans. Au terme du contrat, un bilan sera conduit pour en évaluer les résultats et les impacts. D'un commun accord entre les parties signataires du CRTE et après avis favorable du comité de pilotage, il peut être mis fin au présent contrat.

Article 9 – Traitement des litiges

Les éventuels litiges survenant dans l'application du présent contrat seront portés devant le tribunal administratif de Melun.

Fait à Nangis, le

18 JUIL. 2022

Le Président de la Communauté de Communes
de la Brie Nangissienne



Le Préfet de Seine-et-Marne



Lionel BEFFRE

ANNEXES du CRTE de la Communauté de Communes de la Brie Nangissienne

Envoyé en préfecture le 01/06/2022

Reçu en préfecture le 01/06/2022

Affiché le

ID : 077-247700701-20220519-2022_94_01-DE

Annexe 1 – Présentation du territoire et de ses dispositifs en cours

La Communauté de communes de la Brie Nangissienne et ses communes membres ont souhaité s'engager dans une démarche de contractualisation au titre du Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE). En effet, le CRTE constitue un outil de la relance pour répondre à l'émergence des nouvelles problématiques sociales et économiques, et participer à l'atteinte des objectifs de transition écologique, démographique, numérique et de développement rural.

La Communauté de communes de la Brie Nangissienne est un territoire rural situé en Seine-et-Marne. Créée en 2006, elle était constituée de 10 communes. Au fil des années, son périmètre s'est étendu pour se retrouver à 15 communes en 2016 : Nangis, Grandpuits-Bailly-Carrois, La Chapelle-Rablais, Clos-Fontaine, Quiers, Gastins, Rampillon, Vanvillé, Vieux-Champagne, La Croix-en-Brie, Fontenailles, Fontains, Châteaubateau, Saint-Just-en-Brie et Saint-Ouen-en-Brie. A l'issue de la loi NOTRe et de l'élaboration du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale, 5 nouvelles communes ont rejoint le territoire au premier janvier 2017. Il s'agit d'Aubepierre-Ozouer-le-Repos, Bréau, La Chapelle-Gauthier, Mormant et Verneuil-l'Étang.

Les différentes lois ayant modifié les domaines de compétences des EPCI, avec notamment un certain nombre de transferts de compétences : gestion des zones activités, gestion des aires d'accueil des gens du voyage, collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés, GEMAPI et pour 2026 eau et assainissement, amènent une réflexion du bloc communal sur le développement du territoire sur la base d'un nouveau cadre partenarial.

Le territoire de la Brie Nangissienne est un territoire à dominante résidentielle très peu dense composé de bourgs et hameaux constitués essentiellement d'habitat pavillonnaire. Le nombre de logements a augmenté de plus de 10 % entre 2007 et 2017. Nombreuses sont les communes du territoire qui poursuivent un développement sur le modèle pavillonnaire né dans les années 1960, consommateur de foncier et sans aucune mixité sociale et fonctionnelle (La Chapelle-Gauthier, La Chapelle-Rablais, Clos Fontaine, Rampillon...). Parallèlement à cette offre nouvelle (1400 logements supplémentaires en 10 ans), la vacance intercommunale s'accroît (taux de vacance : 5,3 en 2007 / 6,9 en 2017) même si elle reste dans des proportions acceptables. Ainsi, construire de nouveaux logements n'est pas l'unique réponse à l'accueil de populations nouvelles.

Plusieurs établissements scolaires (un lycée, trois collèges et plusieurs écoles élémentaires) dont un CFA, participent à l'offre éducative du territoire. Selon la densité de population, ils peuvent prendre la forme de regroupement pédagogique entre plusieurs communes. En complémentarité pour les enfants âgés de 3 à 12 ans, plusieurs services sont assurés par les communes et la communauté de communes : accueils de loisirs, accueils périscolaires et restauration scolaire. Pour les 0/3 ans, les assistants maternels représentent le principal mode de garde. C'est pourquoi, la communauté de communes a mis en place un Relais Assistants Maternels. Sont présentes également une halte-garderie, deux crèches familiales et une Maison d'Assistants Maternels (MAM). Certains équipements ont des capacités d'accueil insuffisantes. En effet, les crèches familiales sont réservées aux habitants des communes qui en possèdent. A Nangis par exemple, la demande (qui vient de l'intérieur comme de l'extérieur de la commune) n'est pas satisfaite.

Concernant les jeunes, on observe que beaucoup ne poursuivent pas leurs études une fois leur BEP/CAP obtenu, du fait de l'éloignement des établissements, du manque de moyens ou encore du désintérêt pour les études.

Le territoire de la Brie Nangissienne est doté de divers équipements sportifs et culturels (plateaux sportifs, gymnases, salles communales, cinéma, bibliothèques, écoles de musique, etc.). Il est à noter que certains équipements sont concentrés pour l'essentiel à Nangis et Mormant.

Il existe aussi, plusieurs zones d'activités localisées dans les communes de Nangis, Mormant, Grandpuits-Bailly-Carrois, Verneuil-l'Étang, La Chapelle-Gauthier et Gastins. Ces zones sont majoritairement à vocation industrielle et commerciale.

Les centres-villes de plusieurs communes ne disposent plus, de services et de commerces. Ils bénéficient d'une offre commerciale itinérante telle que des marchés. Certaines communes possèdent soit une épicerie ou un bar. Les commerces et les services restent sur les villes de Nangis, Mormant et Verneuil l'Étang.

Les trois communes principales, Verneuil-l'Étang, Mormant et Nangis concentrent les équipements (collège-lycée notamment) mais également les gares. La présence des gares (Nangis, Mormant, Grandpuits Bailly Carrois et Verneuil l'Étang), sont des atouts pour le territoire, par la ligne P du transilien, reliant Paris gare de l'Est à Provins. En semaine, les liaisons entre Paris et les trois communes sont relativement fréquentes, avec une fréquence plus élevée aux heures de pointes (le matin et en fin d'après-midi). En revanche, le nombre de trains diminue le week-end. Des problèmes de

fonctionnement sont constatés régulièrement. Les travaux d'électrifications de la ligne devraient modifier à terme cette situation et contribuer à améliorer les dessertes. Aussi, le territoire de la Brie Nangissienne est desservi par des réseaux de transports en commun régulier et un service de transport à la demande. Ce dernier service, fait l'objet d'un travail spécifique afin d'en améliorer le fonctionnement et offrir un meilleur service aux habitants. Cependant, l'automobile reste le moyen de se déplacer le plus largement utilisé. La flexibilité du parcours qu'elle permet est son principal atout face aux autres modes de transport. Le covoiturage est un service à développer au sein de l'intercommunalité. Des communes du territoire sont en réflexion quant à l'aménagement de liaisons douces. De plus, les extensions périphériques poseront la question de leur desserte et de l'offre de transports en commun afin d'accéder aux services et équipements des communes-centres que les néo-ruraux attendent.

Concernant la santé, la Brie Nangissienne souffre de la désertification médicale. Il y a donc un déficit de médecins généralistes et de spécialistes. La densité médicale et paramédicale est significativement plus faible sur le territoire de la Brie Nangissienne qu'en Seine-et-Marne et en Île-de-France. Un tiers des médecins sont susceptibles de cesser leur activité dans les 5 ans à venir. Ainsi la densité de médecin généraliste est de 5.2 pour 10 000 habitants (contre 7.17 en Île-de-France), 4.4 contre 6.5 pour les kinésithérapeutes, 0.4 contre 2 pour les orphéonistes et 2.9 contre 4.5 pour les dentistes. Seule la densité des sage-femme (1.1) est supérieure aux références (0.8). Outre ces professionnels, il existe aussi sur le territoire diverses structures : ambulances (3), laboratoire d'analyses médicales, pharmacies (6) et établissements commercialisant du matériel médical (3). La majorité de ces professionnels sont regroupés principalement dans les villes de Nangis, Mormant, Verneuil-l'Étang et la Chapelle-Gauthier. Une maison de santé est ouverte en 2021 à Nangis. Il est prévu la réhabilitation de celle située à Mormant et la construction d'un nouveau bâtiment dans la même commune.

Le territoire est aussi marqué par un patrimoine remarquable (site gallo-romain, châteaux et églises classés, etc.).

La Communauté de communes de la Brie Nangissienne est engagée par ailleurs dans l'élaboration d'un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) et d'un Contrat Local de Santé (CLS). Elle travaille également avec la Caisse d'Allocations Familiales pour un futur Contrat Territorial Global (CTG). Elle a conventionné dans le cadre de la Plate-forme Territoriale et de Rénovation Énergétique (PTRE) pour accompagner la réduction de la consommation d'énergie sur son territoire.

Annexe 1 bis – Présentation du territoire

(Pièce jointe)

Envoyé en préfecture le 01/06/2022
Reçu en préfecture le 01/06/2022
Affiché le
ID : 077-247700701-20220519-2022_94_01-DE

Annexe 2 – Ambitions de la Communauté de communes de la Brie Nangissienne

Le CRTE étant désormais pour l'Etat, le cadre de déclinaison de droit commun des différentes politiques publiques territorialisées, l'attribution des subventions d'investissement de l'Etat à compter de l'année 2022, en application de l'instruction annuelle relative à la composition et aux règles d'emploi des dotations d'investissement, s'appréciera en cohérence avec le projet de territoire de chaque CRTE. L'ensemble des subventions de l'Etat aux collectivités territoriales est mobilisable pour financer les projets inscrits dans les CRTE.

Le CRTE de la Communauté de Communes de la Brie Nangissienne est conçu pour favoriser la relance économique et écologique avec des actions concrètes et des projets en maturation ayant un impact important pour l'ensemble du territoire. Il constitue un outil de la relance pour répondre à l'émergence des nouvelles problématiques sociales et économiques, et participer à l'atteinte des objectifs de transition écologique, démographique, numérique et de développement rural. Il se construit sur mesure par et pour les acteurs locaux.

Le dispositif a été conçu à partir du projet de territoire mais aussi sur l'ensemble des actions porté par les communes répondant aux besoins des habitants. Il permet enfin de faire intercommunalité et contribue à assurer le développement du territoire dans une démarche transversale Etat, intercommunalité, communes avec pour fil conducteur la transition écologique, économique et écocentré.

Les différents outils de planification portés par la Communauté de communes de la Brie Nangissienne assure l'ambition politique et stratégique de l'intercommunalité et de ses communes membres. Il relie l'histoire du territoire avec ses réalités présentes et sa trajectoire dans la transition pour construire un avenir durable.

Les objectifs du CRTE pour la Brie Nangissienne :

- Assurer le rayonnement du territoire à travers son patrimoine mais aussi son engagement pour la transition écologique ;
- Faire un territoire innovant et audacieux dans les pratiques des écogestes et dans la réduction de la consommation d'énergie ;
- Mener une politique économique dynamique avec pour fil rouge la transition écologique ;
- Favoriser les modes de déplacements doux pour préserver le cadre de vie et la biodiversité du territoire ;
- Faciliter l'accès aux services et aux équipements pour répondre à des enjeux d'économie sociale et solidaire ;
- Soutenir et encourager une agriculture durable locale et accessible au plus grand nombre ;
- Obtenir pour chaque projet des financements mutualisés de l'Etat et de ses opérateurs, de la Région et du Département.

Les orientations :

Les orientations visées à l'article 2 du présent contrat, permettent de placer les actions retenues dans les engagements nationaux (stratégies bas-carbone et biodiversité) tout en créant de la valeur ajoutée tant sociale, qu'économique, que culturelle et environnementale forte.

Il s'agit de contribuer à :

- Une transition économique (économie circulaire, décarbonée, solidaire);
- Une transition écologique (préservation de la biodiversité, des ressources en eau, des sols);
- Une transition écocentré (préservation du patrimoine, cadre de vie, agriculture locale et durable, etc.).

La vision stratégique du territoire est évolutive ; elle prend en compte l'avancée du projet de territoire et les évènements qui peuvent impacter le territoire.

Le partenariat construit autour de ce contrat, participe à fédérer les acteurs pour une vision globale du territoire et un développement concerté. Ce territoire rural de la Seine et Marne se trouve au cœur d'un processus de mutation économique et démographique. La population évolue, les axes de développement économiques ont changé, notamment avec le projet de reconversion du site de Total Grandpuits.

Le projet de territoire a d'ores et déjà fixé une stratégie autour de l'urbanité et de la ruralité avec des objectifs forts de développement durable dans une logique de bassin de vie.

Il s'agit pour la Communauté de communes de développer l'attractivité économique du territoire tout en préservant le cadre de vie et sa biodiversité. Dans sa démarche de transition, elle intègre l'implantation des entreprises ainsi que le

développement du tourisme. Ce qui contribue à favoriser l'emploi, à densifier le tissu commercial local, à valoriser l'activité agricole durable et locale, à mettre en valeur le patrimoine bâti et archéologique, à améliorer et optimiser le maillage des services et qualité de offres aux habitants. Cela se traduit par un meilleur accueil des enfants et un suivi éducatif, un développement de l'accès aux soins et aux activités sportives.

La Communauté de communes a signé avec l'Etat un protocole d'engagement / convention d'initialisation du contrat de relance et de transition écologique le 7 juillet 2021 à la suite de la délibération du conseil communautaire du 24 juin 2021. La convention précise la méthode de travail définie par les signataires, en identifiant les besoins d'ingénierie ou d'assistance technique que nécessitera la préparation du CRTE et sa mise en œuvre. C'est dans cette optique qu'un comité de suivi composé de techniciens sera mis en place pour accompagner les porteurs de projet dans le montage de leur dossier tant sur le volet technique que financier. Cela nécessite un partenariat fort pour assurer le financement des projets et une complémentarité des actions à l'échelle intercommunale.

Tous les investissements devront intégrer les outils de planification notamment le Plan Climat Air et Energie Territorial (PCAET), le Plan de Déplacement et de Mobilité, les différents schémas nationaux et européens pour s'assurer d'obtenir un maximum de financement.

L'ambition de la Brie Nangissienne est d'être le premier en termes de résultats, de satisfaction des habitants et de développement territorial tant sur l'aspect écologique qu'économique. Le territoire se trouvera plus attractif compte tenu de son positionnement géographique au sein de ce département.

Il convient enfin de profiter de cette opportunité pour asseoir les ambitions du territoire et donner du sens à l'action publique dans un monde rural, plein de potentiels.

Envoyé en préfecture le 01/06/2022
Reçu en préfecture le 01/06/2022
Affiché le
ID : 077-247700701-20220519-2022_94_01-DE

Annexe 3 – Orientations stratégiques

- **ORIENTATION 1 – Accélérer la transition écologique et énergétique**

OBJECTIFS	ACTIONS INTERCOMMUNALES	ACTIONS COMMUNALES
Être modèle de transition énergétique	Création d'un siège intercommunal par réhabilitation de locaux existants ou création d'un siège Création d'un centre technique intercommunal Finalisation du PCAET Mise en œuvre de la convention PTRE	Limitier l'impact environnemental de l'urbanisation du territoire Rénovation énergétique des bâtiments et éclairages publics Construction de bâtiments publics vertueux Développement d'aménagements urbains qualitatifs

ORIENTATION 2 - Renforcer la cohésion territoriale et sociale

OBJECTIFS	ACTIONS INTERCOMMUNALES	ACTIONS COMMUNALES
Favoriser le maintien et l'implantation de professionnels de santé	Création d'une nouvelle Maison de santé située à Mormant	Améliorer l'accessibilité par des programmes de rénovation des voiries
Promouvoir la pratique du sport et améliorer la santé	Création d'un gymnase intercommunal situé à Nangis	Développement du maillage des équipements sportifs
Améliorer la santé par l'alimentation	Création d'une cuisine centrale intercommunale	
Répondre aux besoins en mode de garde des 0/3 ans	Développement de structures petite enfance	

- **Orientaion 3 - Développement de la mobilité**

OBJECTIFS	ACTIONS INTERCOMMUNALES	ACTIONS COMMUNALES
Adapter l'offre en transports locaux aux besoins des usagers	Développement du transport à la demande Étude sur la création d'aire de covoiturage Accompagnement au développement des initiatives locales de mobilité	Développement des liaisons douces

Orientaion 4 : Renforcer l'attractivité du territoire

OBJECTIFS	ACTIONS INTERCOMMUNALES	ACTIONS COMMUNALES
Développer l'attractivité du patrimoine culturel et architectural	Restauration, valorisation et entretien du théâtre gallo-romain et du sanctuaire des sources / Châteaubleau Aménagement numérique	Réhabilitation du patrimoine bâti historique, classé ou non classé
Accueillir, orienter et accompagner les entrepreneurs et porteurs de projets	Accueil et hébergement des entreprises Élaboration d'une stratégie intercommunale de développement commercial en cohérence avec les communes	

Annexe 4 - Intégration des contractualisations et programmes de l'État

La Communauté de Communes de la Brie Nangissienne est engagée dans plusieurs dispositifs contractuels en cours ou à venir :

- Le contrat local de santé élaboré avec l'ARS
- Le Programme Petites villes de Demain avec la commune de Nangis
- Le Programme France services avec la structure itinérante Nangislude
- La convention avec Seine-et-Marne Environnement pour le déploiement d'une plateforme territoriale de rénovation énergétique (PTRE)
- Sous réserve de suite favorable : contrat de ville - demande d'entrée dans le dispositif QPV du quartier de La Mare aux Curées à Nangis

En fonction des priorités du projet de territoire et de la volonté des partenaires, les conventions et contrats préexistants peuvent élargir et enrichir les orientations et objectifs stratégiques du CRTE, et être intégrés progressivement dans le CRTE. Cette intégration entraîne la mutualisation de la gouvernance, tout en conservant la possibilité de conserver des instances de pilotage resserrées autour de problématiques spécifiques. Les engagements financiers qu'ils contiennent sont repris dans la maquette globale.

Annexe 5 – Fiches action

(Pièces jointes)

Annexe 6 – Projets

Pièce jointe

Les projets feront l'objet d'un travail spécifique de maturation afin d'être proposés à l'intégration du contrat, lors du comité de pilotage ultérieur à la signature, en fonction de leur compatibilité avec les objectifs du contrat, de leur faisabilité, de leur valeur d'exemple et de leur dimension collective ou de leur effet d'entraînement.

Ces évolutions seront examinées et validées par la gouvernance définie à l'article 5. En cas d'évolution de leur contenu en cours de contrat, les « fiches actions » ou les « fiches actions en maturation » seront validées au fil de l'eau par le comité de pilotage, sans nécessité d'avenant.

Annexe 7 - Les actions de coopération interterritoriale

Sans objet

Annexe 8 - modalités d'accompagnement en ingénierie

- Demande de subvention au titre du FNADT pour le recrutement d'un chef de projet.
- Besoin d'ingénierie pour la finalisation du bilan écologique (subvention « sur mesure » de l'ANCT ou accès aux marchés d'ingénierie de l'ANCT)

Annexe 9 - Contributions spécifiques des établissements publics et opérateurs

Sans objet

Annexe 10 – données de suivi techniques et financières

- Maquette financière

Annexe 11 – Composition du comité technique et du comité de pilotage.

11-1 : comité technique :

Pour la communauté de communes de la Brie Nangissienne :

Le président ou son représentant,

Le vice-président délégué aux finances ou son représentant,

Le vice-président délégué à l'aménagement de l'espace et aux transports ou son représentant,

Le vice-président délégué aux travaux et à l'accessibilité ou son représentant

Le DGS ou son(ses) représentant(s) (chargé de mission, directeur de l'aménagement...)

Le(s) maîtres(s) d'ouvrage des projets étudiés

Toute personne dont l'expertise est requise pour l'étude des dossiers

Pour l'État :

Le préfet ou son représentant,

Les services de l'État et ses opérateurs et établissements publics

Toute personne dont l'expertise est requise pour l'étude des dossiers

11-2 : comité de pilotage

Pour la communauté de communes de la Brie Nangissienne :

Le président ou son représentant,

Le vice-président délégué aux finances ou son représentant,

Le vice-président délégué à l'aménagement de l'espace et aux transports ou son représentant,

Le vice-président délégué aux travaux et à l'accessibilité ou son représentant

Le DGS ou son(ses) représentant(s) (chargé de mission, directeur de l'aménagement...)

Le(s) élu(s) maîtres d'ouvrage des projets présentés

Pour l'État :

Le préfet ou son représentant,

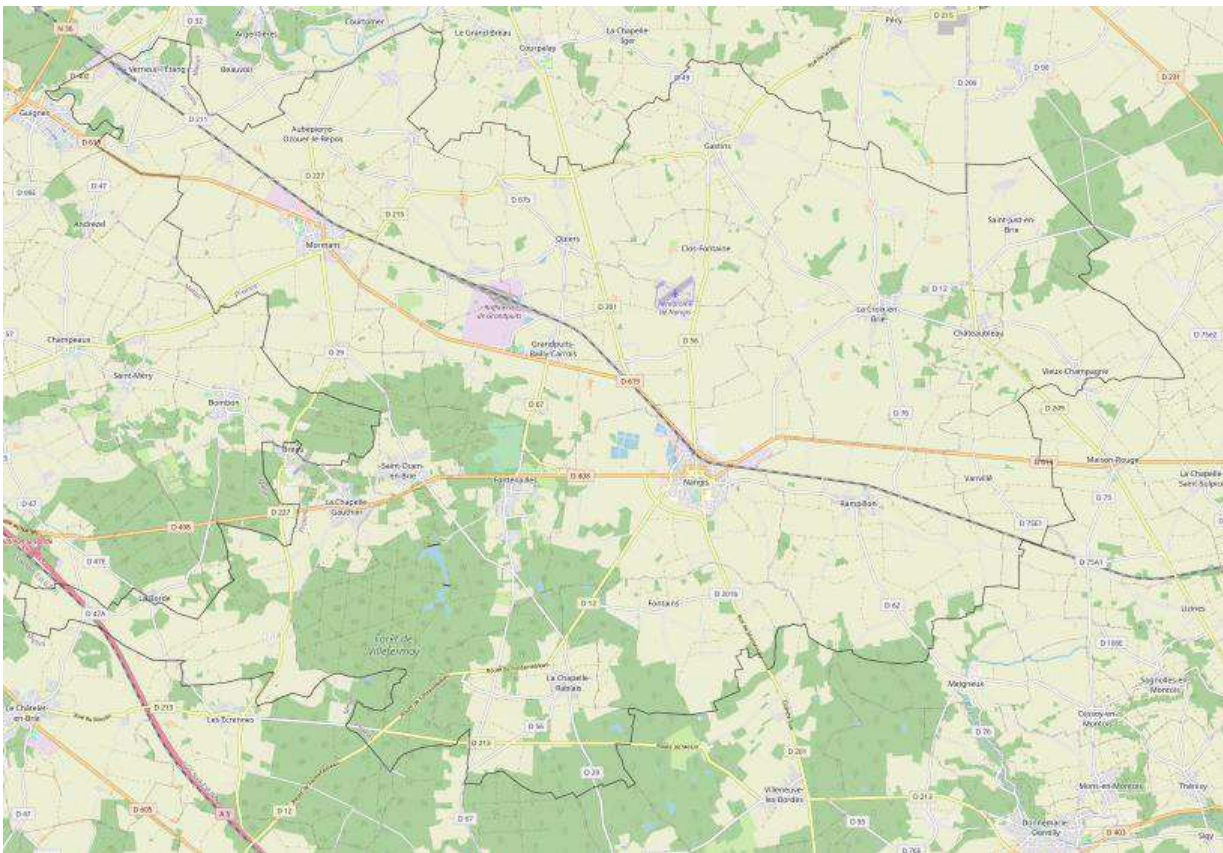
Les services de l'État et ses opérateurs et établissements publics

Autres cofinanceurs.

ANNEXE 1 BIS

— DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE

Communauté de communes de la Brie Nangissienne



Historique

Depuis 2003, les communes du bassin nangissien cherchent, dans un besoin de développement et d'une meilleure cohésion inter-communale, à créer une communauté de communes. Entre Melun et Provins, à 60km de Paris, la Brie Nangissienne offre un cadre agréable qui attire de nombreux habitants cherchant la qualité environnementale.

Créée officiellement le 29 août 2005, la communauté de communes de la Brie Nangissienne a été rejointe par 10 communes supplémentaires entre 2009 et 2017, la faisant passer à 20 communes : Aubepierre-Ozouer-le-Repos, Bréau, Châteaubleau, Clos-Fontaine, Fontains, Fontenailles, Gastins, Grandpuits-Bailly-Carrois, la Chapelle-Gauthier, la Chapelle-Rablais, La Croix-en-Brie, Mormant, Nangis, Quiers, Rampillon, Saint-Just-en-Brie, Saint-Ouen-en-Brie, Vanvillé, Verneuil-l'Étang et Vieux-Champagne.

Elle exerce les compétences suivantes :

1/ Compétences obligatoires :

- Aménagement de l'espace
- Développement économique
- Accueil des gens du voyage
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)

2/ Compétences optionnelles

- Protection et mise en valeur de l'environnement et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie
- Création, aménagement et entretien de la voirie
- Action sociale d'intérêt communautaire
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire.

3/ Compétences facultatives

- Transports
- Culture et sport
- Santé
- Aménagement numérique
- Emploi
- Patrimoine archéologique
- Assainissement non collectif

L'objet de la communauté de communes de la Brie Nangissienne est d'associer les communes membres au sein d'un espace de solidarité en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace en vue de répondre aux besoins des habitants.

Les objectifs du projet de territoire sont :

- Rendre le territoire attractif par la mise en valeur de ses atouts et de développer son potentiel économique et touristique ;
- Préserver et améliorer le cadre de vie des habitants en rendant indissociable développement de l'activité économique et de l'emploi, protection et mise en valeur de l'environnement ;
- Réduire les inégalités entre les différentes communes du territoire communautaire en mutualisant et développant l'offre de services proposées aux habitants ;
- Promouvoir la démocratie et la citoyenneté en associant les habitants et les acteurs locaux à l'élaboration des projets pour en assurer la cohérence.

Territoire rural offrant aussi bien la tranquillité de la campagne que le charme de la forêt, la Brie Nangissienne crée et développe des services de qualité (relais assistants maternels, école multisports, accueil de loisirs, transport à la demande).

La zone d'aménagement concerté Nangisactipôle dédiée aux activités, la valorisation patrimoniale et touristique, ainsi que les rendez-vous culturels témoignent d'un dynamisme économique et social.



Population

La communauté de commune de la Brie Nangissienne compte plus de 27600 habitants en 2017, et a connu une évolution constante de sa population depuis plusieurs dizaines d'années (entre 1.4% en 1990 et 0.5% en 2017).

POP T2M - Indicateurs démographiques en historique depuis 1968

	1968 à 1975	1975 à 1982	1982 à 1990	1990 à 1999	1999 à 2007	2007 à 2012	2012 à 2017
Variation annuelle moyenne de la population en %	3,2	1,4	2,2	1,4	0,4	1,2	0,5
due au solde naturel en %	1,0	0,5	0,6	0,6	0,6	0,7	0,7
due au solde apparent des entrées sorties en %	2,3	0,9	1,7	0,8	-0,2	0,5	-0,2
Taux de natalité (‰)	19,4	14,2	14,5	14,0	13,4	13,8	13,3
Taux de mortalité (‰)	9,7	9,4	8,8	7,5	7,2	6,7	6,4

Les données proposées sont établies à périmètre géographique identique, dans la géographie en vigueur au 01/01/2020.
Sources : Insee, RP1968 à 1999 dénombremments, RP2007 au RP2017 exploitations principales - État civil.

La densité de la population est de 94.2 habitants au km² sur le territoire. La densité a plus que doublé en 50 ans, ce qui en fait un territoire peu dense.

POP T1 - Population en historique depuis 1968

	1968(*)	1975(*)	1982	1990	1999	2007	2012	2017
Population	13 195	16 460	18 142	21 664	24 554	25 421	26 967	27 692
Densité moyenne (hab/km ²)	44,9	56,0	61,7	73,7	83,5	86,4	91,7	94,2

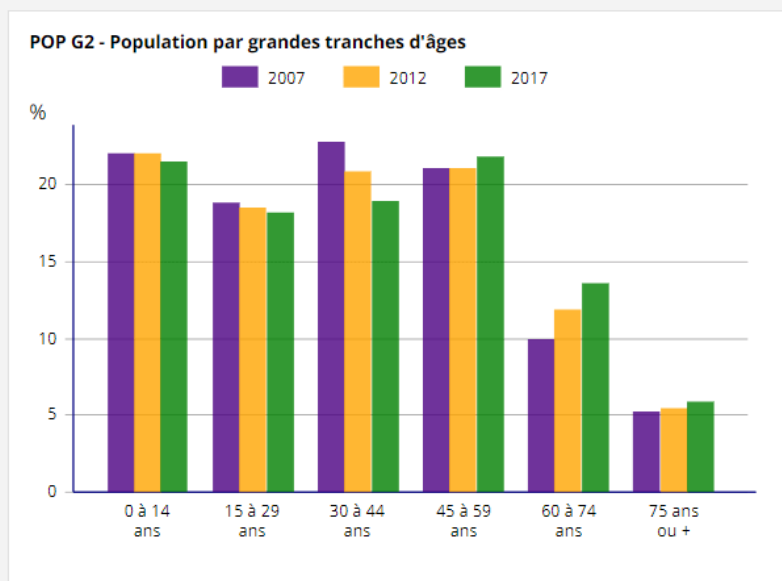
(*) 1967 et 1974 pour les DOM

Les données proposées sont établies à périmètre géographique identique, dans la géographie en vigueur au 01/01/2020.

Sources : Insee, RP1967 à 1999 dénombremments, RP2007 au RP2017 exploitations principales.

Cette population reste plutôt basse comparée aux autres EPCI du département Seine et Marne (entre 18 000 et 354 000 habitants).

POP G2 - Population par grandes tranches d'âges



Sources : Insee, RP2007, RP2012 et RP2017, exploitations principales, géographie au 01/01/2020.

L'âge de la population de la communauté de communes n'a que sensiblement bougé entre 2007 et 2017. Même si cette population est aujourd'hui un peu plus vieille qu'en 2007, avec plus de 45-74 ans (+2-3%), la population reste sensiblement identique sur les plus jeunes, avec -1-2%. Les plus grands changements se situent sur la tranche d'âge 30-44 ans, qui sont 7 à 8 % moins nombreux qu'en 2007, alors que la tranche d'âge 60-74 ans connaît une hausse de 6 à 7 %.

Par rapport au reste du département de la Seine-et-Marne, les jeunes de 5 à 19 ans sont plus nombreux (+1 à 1.5 %). Cette tendance s'inverse pour les 20-44 ans. La tranche d'âge 45-65 ans est plus représentée que dans le reste du département (+1.5 %).

FAM T1 - Ménages selon leur composition

	Nombre de ménages						Population des ménages		
	2007	%	2012	%	2017	%	2007	2012	2017
Ensemble	9 439	100,0	10 098	100,0	10 614	100,0	25 177	26 696	27 505
Ménages d'une personne	2 184	23,1	2 355	23,3	2 696	25,4	2 184	2 355	2 696
Hommes seuls	942	10,0	1 042	10,3	1 135	10,7	942	1 042	1 135
Femmes seules	1 242	13,2	1 313	13,0	1 561	14,7	1 242	1 313	1 561
Autres ménages sans famille	180	1,9	240	2,4	181	1,7	490	580	438
Ménages avec famille(s) dont la famille principale est :	7 075	75,0	7 503	74,3	7 737	72,9	22 502	23 762	24 371
Un couple sans enfant	2 557	27,1	2 604	25,8	2 685	25,3	5 290	5 402	5 547
Un couple avec enfant(s)	3 731	39,5	3 862	38,2	3 882	36,6	14 997	15 585	15 666
Une famille monoparentale	786	8,3	1 038	10,3	1 170	11,0	2 215	2 775	3 159

Sources : Insee, RP2007, RP2012 et RP2017, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2020.

La répartition des ménages sur le territoire est très inégale entre les ménages familiaux et les ménages d'une personne, avec une majorité forte pour les ménages familiaux, notamment les couples avec enfants (36.6%). Il y a également un fort taux de ménages familiaux de couples sans enfants (25.3%).

EMP T1 - Population de 15 à 64 ans par type d'activité

	2007	2012	2017
Ensemble	17 041	17 810	17 885
Actifs en %	74,7	76,4	76,4
Actifs ayant un emploi en %	68,0	68,1	67,7
Chômeurs en %	6,8	8,3	8,7
Inactifs en %	25,3	23,6	23,6
Élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés en %	10,0	9,0	10,1
Retraités ou préretraités en %	7,2	7,4	6,1
Autres inactifs en %	8,0	7,1	7,4

Sources : Insee, RP2007, RP2012 et RP2017, exploitations principales, géographie au 01/01/2020.

La population active de 15 à 64 ans de la Brie Nangissienne a majoritairement un emploi, le taux de chômage étant de 8.7% en 2017. La population inactive quant à elle se compose principalement d'étudiants, élèves et stagiaires non rémunérés (10.1% en 2017)

Ces populations sont vouées à évoluer avec les prochains grands projets d'urbanismes du territoire : Par exemple, la nouvelle ZAC Nangis Actipôle située à Nangis, vont permettre l'insertion de nouveaux emplois sur la ville.

Transport

La Brie Nangissienne, communauté de communes de 294,1 km² pour environ 28 000 habitants en 2017, est dotée de lignes régulières de bus permettant des déplacements au sein même des communes, mais également à travers tout le département, et jusqu'à Paris. Trois gares de la ligne P Provins/Paris-Est sont situées sur le territoire : Nangis, Mormant et Verneuil l'Étang.

Afin de pallier les carences temporelles et spatiales des lignes régulières, la communauté de communes de la Brie Nangissienne a déployé un service de Transport à la Demande, permettant un rabattement sur les communes de Nangis, Mormant et Verneuil l'Étang ainsi que la piscine de Grandpuits.

Avec une part de forêt de 18% sur le territoire et 67.8% de surface agricole utile sur la superficie totale de la Brie Nangissienne, le territoire est discontinué entre les zones urbaines et zones rurales et l'utilisation de la voiture ainsi que des transports en communs, et à très forte raison les différentes lignes de bus, se sont vus indispensables pour des déplacements sur la communauté de communes.

Dans la Brie Nangissienne comme ailleurs, les zones d'habitation sont peu denses et dispersées sur un grand territoire. A l'inverse, une grande partie des services est concentrée dans les villes centres. Historiquement, les transports en communs se sont structurés en fonction des établissements scolaires, une solution qui est loin de répondre à tous les besoins de la population.

Ainsi, bien que la CCBN soit pourvue de 17 lignes de bus dont 2 Express, 10 lignes de bus scolaires, 2 lignes de bus à la demande et 1 ligne de train reliant à Gare de l'est (Ligne P SNCF), l'usage de la voiture est encore fortement prédominant pour les usages quotidiens (plus de 60% des franciliens actifs de la grande couronne utilisent la voiture contre 30% pour les transports en communs selon un recensement Insee de 2011). Plus de 80% des ménages de la CCBN possèdent au moins une voiture dans leur foyer selon l'INSEE (données de en 2017).

Liste transports à la demande (Intra-CCBN):

- A la demande:

- Ligne bus 52 (Nangis_Rampillon_La Croix en brie_ Châteaubleau_ Saint Just en Brie)
- Ligne bus Villefermoy (La Chapelle Rablais_ Saint Ouen en Brie_ Fontenailles_Nangis)
- Proxi'bus (Toutes les communes de la CCBN à destination de Mormant, Nangis, Verneuil-L'étang et piscine de Grandpuits)

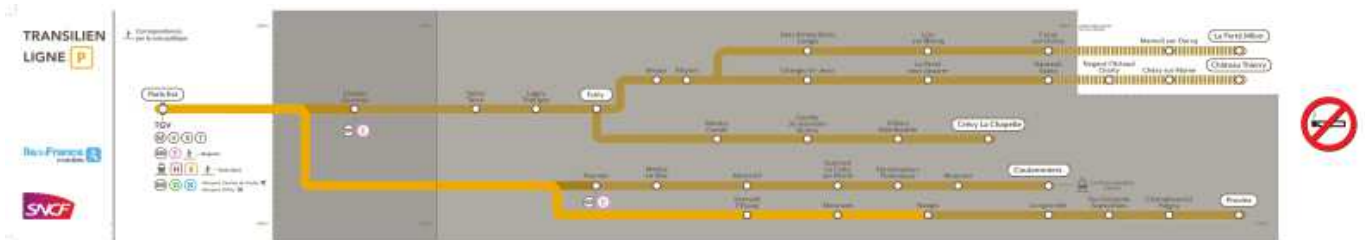
Liste transports en commun, scolaire et à la demande sur le département:

Commun:

- Ligne bus express 47 (Melun – Provins)
- Ligne bus express 01 (Rebais – Melun)



- Ligne train P (Provins – Gare de l’Est)



- Ligne bus 13 (Bray sur seine – Chessy gare du Sud via Nangis)
- Ligne bus 14 (Nangis – Lieusaint)
- Ligne bus 20 (Mormant – Verneuil-l'étang)
- Ligne bus 24 (Melun – Mormant – Rozay-en-brie)
- Ligne bus 21 (Boissy-st-léger - Verneuil l'étang)
- Ligne bus 23 (Argentières - Tournant-en-Brie)
- Ligne bus 04 (Argentières - Verneuil-l'étang)
- Ligne bus 06 (Monterault faultY – Nangis)
- Ligne bus 08 (Donnemarie-dontilly – Nangis)
- Ligne bus 05 (Jouy-le-chatel – Nangis)
- Ligne bus 46-1 (Provins – Nangis via Maison-Rouge)
- Ligne bus 46-2 (Fouju – Nangis)
- Ligne bus 46-3 (La chapelle-rablais – Provins – Mormant)
- Ligne bus 52 (Saint-Just – Nangis)

Scolaire:

- Ligne bus 32 (Guignes - Mormant – Nangis)
- Ligne bus 34a (Yeblès – Verneuil-l'étang)
- Ligne bus 34b (Ozouer-Le-Voulgis – Rozay-en-brie)
- Ligne bus 35a (Endrezel – Mormant)
- Ligne bus 35b (Aubepierre-Ozouer-Le-Repos – Mormant)
- Ligne bus 35c (La-chapelle-Gauthier – Mormant)
- Ligne bus 35d (Bombon – Mormant)
- Ligne bus 37b (Ozouer-le-voulgis – Melun)
- Ligne bus 28a (La chapelle Iger – Coulommiers)
- Ligne bus 28b (Nangis – Coulommiers)

A la demande pour les personnes en situation de handicap :

- PAM 77

Mobilités douces

Les transports en commun ne sont pas la seule alternative. En ville, se passer de voiture, c'est aussi pouvoir se déplacer à pied ou à vélo. Les communes du territoire en sont bien conscientes et certains aménagements sont pensés en conséquence.

A Nangis, des zones de ralentissement ont été mis en place en centre-ville et à proximité des établissements scolaires pour faciliter la circulation piétonne. Aux pistes cyclables existantes (Parc du château, allées des tilleuls, avenue de Verdun, chemin du tacot, ZIN), de nouveaux aménagements desservant l'ensemble des lieux publics devraient s'ajouter à l'avenir.

Les villages agissent eux aussi en faveur des circulations douces. On retrouve ainsi des itinéraires cyclables à La Chapelle-Rablais, Grandpuits-Bailly-Carrois et Saint-Ouen en Brie.

A Grandpuits-Bailly-Carrois par exemple, une piste cyclable a été réalisée afin de relier Bailly-Carrois à Grandpuits permettant notamment aux enfants de se rendre en toute sécurité aux structures communales.

Desserte

Espaces économiques

Zone industrielles et d'activités :

Zone d'activité Total Raffinerie de Grandpuits-Bailly-Carrois.

Cette zone d'activité se concentre exclusivement autour de la raffinerie Total, grande raffinerie seine et marnaise qui employait entre 250 et 500 salariés depuis 2012. Accessible par la départementale 619 et situé entre Bagneaux, Grandpuits, Bisseaux et Quiers, elle doit faire face à des problèmes stratégiques qui oblige le site à se reconvertir autour de nouvelles activités industrielles.

Elle cesse son activité en 2021 et s'oriente vers des activités « vertes ». Le site accueillera à terme, une usine de production de bio-carburants, une usine de production de bio-plastique, une usine de recyclage de plastique ainsi qu'une centrale photovoltaïque.

Zone industrielle de Gastins

La zone industrielle de Gastins est située sur la D215 direction Pécy et est principalement composée de l'entreprise "Le cartonnage industriel", qui depuis 1968 fabrique des cartons sur-mesure et aujourd'hui éco-responsable, pour entreprises et particuliers.

Zone Industrielle de Nangis

La zone industrielle de Nangis, fondée officiellement en 2007 est située sur la D619 direction Provins. Elle compte aujourd'hui 23 entreprises regroupées dans l'AZIN (22 sur le site), l'Association de la Zone Industrielle de Nangis.

Zone d'activité NANGISACTIPÔLE

Zone d'activité de 25 hectares (environ 215 000 m² de surfaces cessibles) avec 600 emplois prévisionnels, cette zone est située en face de la Zone industrielle de Nangis, sur la D619 direction Provins. Porté par Aménagement 77 qui accompagne, en tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage, la collectivité, cette zone vise à implanter un tissu varié d'entreprises dans la continuité tissu économique-industriel du territoire de la Brie Nangissienne.

Les premières viabilisations ont été finalisées en 2018, et la zone est aujourd'hui en cours de commercialisation de ces premières parcelles.

Z.A.C. DES ROCHES

La zone d'activité des Roches, située à Nangis à la sortie de la ville sur la D408 direction Melun, est une zone de commerces en tout genre : bricolage, restauration, grandes surfaces. Avec ses 8 commerces, elle s'est rapidement vu devenir le point de commerce important de la ville. Le projet de la zone d'aménagement de la Grande Plaine situé à Nangis, à proximité immédiate de cette zone devait comprendre 600 logements et un certain nombre de commerces. Toutefois, pour l'heure, ce projet est abandonné.

Zone Industrielle de Verneuil l'Étang

La zone industrielle de Verneuil l'Étang comprends 15 commerces et entreprises, le tout à la périphérie de la ville sur la D402 direction Guignes.

Zone Industrielle de Mormant

La zone industrielle de Mormant se situe à la sortie de la ville, sur la D619 direction Guignes, à proximité de la Gare SNCF.

Elle comprend une dizaine de commerces et entreprises d'activités diverses : grandes surfaces, bricolage, automobile, plate-forme logistique...

Accessibilité

Santé

“Le niveau d’accessibilité dans la proximité aux médecins de premier recours des habitants de la Brie Nangissienne n’est pas celui que l’on peut observer dans les zones denses en cœur d’agglomération. Au sein même de la communauté de communes, ce niveau diffère selon que l’on habite à Nangis ou dans les autres villes de la communauté : Les habitants de Nangis, centralité locale, bénéficient globalement d’une situation intermédiaire, Les habitants des autres communes, plus rurales, disposent d’un mauvais niveau d’accès de proximité aux médecins de premier recours.”

Les acteurs locaux face à la problématique de l'accès aux soins Étude de quatre territoires franciliens Phase 2 de l'étude sur l'accessibilité aux médecins de premier recours

La communauté de communes est dotée de médecins généralistes, de médecins spécialistes et de pharmacies mais ceux-ci sont regroupés dans les villes les plus importantes du territoire (Nangis, Mormant, Verneuil-l'Étang) ou bien en dehors de celui-ci en ayant accès aux centres hospitaliers de Melun, Provins ou Montereau. Cette question de la proximité des soignants et centres de soins se fait sentir dans le paysage rural qu'est celui de l'Est Seine et Marne, et plus particulièrement la CCBN. Le centre hospitalier le plus proche est celui de Provins, ou bien celui du Sud Seine et Marne.

Ces centres sont bien à l'extérieur de la communauté de communes, et se pose donc la question de l'accessibilité au soin dans ce paysage rural où s'opère une désertification, ou du moins une parcellisation du soin sur le territoire.

Cette question est d'ailleurs au cœur de la politique de santé du département, qui cherche à miser sur l'attractivité pour attirer les professionnels de santé et leur famille en Seine-et-Marne.

Concernant les établissements de soins pour personnes âgées, il existe deux EPAHD sur le territoire de la communauté de communes : les Patios à Nangis et le Parc fleuri à Mormant.

Les autres se situant vers Melun, Provins ou Montereau-Fault-Yonne.

Education

Il existe 23 établissements scolaires publics à la communauté de communes de la Brie Nangissienne. La plupart sont des écoles élémentaires communales. Il y a 2 collèges sur le territoire et 1 lycée.

Nangis :

Ecole des Roches (maternelle/élémentaire)

Ecole maternelle Le Château

Ecole maternelle Les Rossignots

Ecole maternelle Noas

Ecole élémentaire Le Château

Ecole élémentaire Les Rossignots

Ecole élémentaire Noas

Collège René Barthélémy

Lycée Henri Becquerel

Fontenailles :

Ecole maternelle/élémentaire de Fontenailles

Grandpuits :

Ecole élémentaire Grandpuits

La chapelle Gauthier :

Ecole élémentaire de la Chapelle-Gauthier

Gastins :

Ecole maternelle de Gastins

Vanvillé :

Ecole élémentaire de Vanvillé

Vieux Champagne :

Ecole élémentaire de Vieux-Champagne

La croix en Brie :

Ecole maternelle/élémentaire de la Croix-en-Brie

Verneuil l'Etang :

Ecole maternelle Lamartine
Ecole élémentaire Jean Jaurès

Collège Charles Péguy

Saint Ouen en Brie :

Ecole élémentaire de Saint-Ouen-en-Brie

La chapelle Rablais :

Ecole élémentaire Les Montils

Rampillon :

Ecole élémentaire de Rampillon

Clos-Fontaine :

Ecole élémentaire de Clos-Fontaine

Quiers :

Ecole élémentaire de Quiers

Art

Il existe un espace culturel qui peut faire office de galeries d'art pour des événements occasionnels sur la place Emile Zola à Nangis. Cet espace culturel est lié au théâtre et au cinéma La Bergerie situé à proximité, mais également la salle de réception Dulcie September.

Le territoire de la CCBN ne dispose que d'un seul conservatoire de musique à la CCBN, situé à Nangis.

La Brie Nangissienne accueille également une résidence artistique en partenariat avec Act'art (opérateur culturel du département de Seine-et-Marne) et la D.R.A.C (Direction régionale des affaires culturelles) qui a pour but de faire le lien entre la jeunesse du territoire et la notion de patrimoine en proposant une offre artistique et culturelle à destination des jeunes du territoire et à des fins de découverte et de sensibilisation culturelle.

Sport

La communauté de communes comprend 51 équipements sportifs selon le service de recensement des équipements sportifs, des espaces et sites de pratiques du ministère des sports. Il y a également sur le territoire 10 associations sportives.

Identifiant	Nom ▼	Dpt	Commune	Nbre Equipe ment Identiqu e	Type d'équipement	Installation
350654	BASSIN SPORTIF	Seine-et- Marne	Nangis	1	Bassin sportif de natation	CENTRE AQUATIQUE INTERCOM MUNAL AQUALUDE
348650	BOULODR OME	Seine-et- Marne	Nangis	1	Terrain de boules	BOULODRO ME
349919	CARRIERE	Seine-et- Marne	Fontenailles	1	Carrière	LES ECURIES DES VIGNES AUX BONHOMM ES
349936	CARRIERE	Seine-et- Marne	Fontenailles	1	Carrière	ASSOCIATIO N LA RANDONNE E
348646	DOJO	Seine-et- Marne	Nangis	1	Dojo / Salle d'arts martiaux	COMPLEXE SPORTIF EMILE CHESNOT
143964	GRAND BASSIN	Seine-et- Marne	Grandpuits- Bailly- Carrois	1	Bassin sportif de natation	COMPLEXE SPORTIF
144445	HALLE DES SPORTS	Seine-et- Marne	Nangis	1	Salle multisports	COMPLEXE SPORTIF EMILE CHESNOT
349920	MANEGE	Seine-et- Marne	Fontenailles	1	Manège	LES ECURIES DES VIGNES AUX BONHOMM ES
349935	MANEGE	Seine-et- Marne	Fontenailles	1	Manège	ASSOCIATIO N LA RANDONNE E
346375	PETIT BASSIN	Seine-et- Marne	Grandpuits- Bailly- Carrois	1	Bassin mixte de natation	COMPLEXE SPORTIF
259004	PISTE D'AERODR OME 1	Seine-et- Marne	Nangis	1	Piste d'aérodrome / d'aéroport	AERODROM E DE NANGIS LES LOGES
143174	PLATEAU D'EVOLUTI ON	Seine-et- Marne	Chapelle- Rablais	1	Plateau EPS/Multisport s/city-stades	TERRAINS DE SPORT

144446	PLATEAU EPS	Seine-et-Marne	Nangis	1	Plateau EPS/Multisports/city-stades	COMPLEXE SPORTIF EMILE CHESNOT
343453	PLATEAU POLYVALENT	Seine-et-Marne	Saint-Just-en-Brie	1	Plateau EPS/Multisports/city-stades	PLATEAU POLYVALENT
302212	PLATEAUX OMNISPORTS	Seine-et-Marne	Clos-Fontaine	1	Plateau EPS/Multisports/city-stades	PLATEAU OMNISPORT
342199	PRACTICE DE GOLF	Seine-et-Marne	Saint-Ouen-en-Brie	1	Practice	PLATEAU DES FONTENOTTES
348653	RAMPE DE SKATE PARK	Seine-et-Marne	Nangis	1	Skate park	COMPLEXE SPORTIF EMILE CHESNOT
348652	SALLE DE BOXE	Seine-et-Marne	Nangis	1	Salle de boxe	GYMNASE MUNICIPAL
350656	SALLE DE CARDIOTRAINING	Seine-et-Marne	Nangis	1	Salle de musculation/cardiotraining	CENTRE AQUATIQUE INTERCOMMUNAL AQUALUDE
350657	SALLE DE COURS DE FITNESS	Seine-et-Marne	Nangis	1	Salle de cours collectifs	CENTRE AQUATIQUE INTERCOMMUNAL AQUALUDE
348645	SALLE DE DANSE	Seine-et-Marne	Nangis	1	Salle de danse	COMPLEXE SPORTIF EMILE CHESNOT
143972	SALLE DE MUSCULATION	Seine-et-Marne	Grandpuits-Bailly-Carrois	1	Salles polyvalentes / des fêtes / non spécialisées	MAISON DES ASSOCIATIONS
348647	SALLE DE TENNIS DE TABLE	Seine-et-Marne	Nangis	1	Salle de tennis de table	COMPLEXE SPORTIF EMILE CHESNOT
145322	SALLE GEORGES BRASSENS	Seine-et-Marne	Saint-Ouen-en-Brie	1	Salles polyvalentes / des fêtes / non spécialisées	SALLE GEORGES BRASSENS
144448	SALLE MULTISPORTS	Seine-et-Marne	Nangis	1	Salle multisports	GYMNASE MUNICIPAL

343977	SALLE POLYVALENTE	Seine-et-Marne	Saint-Just-en-Brie	1	Salles polyvalentes / des fêtes / non spécialisées	SALLE POLYVALENTE
144447	STADE D'ATHLETISME	Seine-et-Marne	Nangis	1	Stade d'athlétisme	COMPLEXE SPORTIF EMILE CHESNOT
144441	TENNIS DE PLEIN AIR	Seine-et-Marne	Nangis	4	Court de tennis	COMPLEXE SPORTIF EMILE CHESNOT
144454	TENNIS DE PLEIN AIR	Seine-et-Marne	Nangis	2	Court de tennis	TENNIS EDF
145131	TERRAIN DE BASKET BALL	Seine-et-Marne	Rampillon	1	Terrain de basket-ball	TERRAIN DE SPORTS
343973	TERRAIN DE BOULES	Seine-et-Marne	Saint-Just-en-Brie	1	Terrain de boules	PLATEAU POLYVALENT
342198	TERRAIN DE BOULES	Seine-et-Marne	Saint-Ouen-en-Brie	1	Terrain de pétanque	PLATEAU DES FONTENOTTES
167859	TERRAIN DE FOOTBALL	Seine-et-Marne	Saint-Ouen-en-Brie	1	Terrain de football	PLATEAU DES FONTENOTTES
145132	TERRAIN DE FOOTBALL	Seine-et-Marne	Rampillon	1	Terrain de football	TERRAIN DE SPORTS
143967	TERRAIN DE FOOTBALL	Seine-et-Marne	Grandpuits-Bailly-Carrois	1	Terrain de football	COMPLEXE SPORTIF
143341	TERRAIN DE FOOTBALL	Seine-et-Marne	Clos-Fontaine	1	Terrain de football	TERRAIN DE FOOTBALL
143173	TERRAIN DE FOOTBALL	Seine-et-Marne	Chapelle-Rablais	1	Terrain de football	TERRAINS DE SPORT
143889	TERRAIN DE FOOTBALL	Seine-et-Marne	Fontains	1	Terrain de football	TERRAINS DE SPORTS
144443	TERRAIN DE FOOTBALL 1	Seine-et-Marne	Nangis	1	Terrain de football	COMPLEXE SPORTIF EMILE CHESNOT
144442	TERRAIN DE FOOTBALL 2	Seine-et-Marne	Nangis	1	Terrain de football	COMPLEXE SPORTIF EMILE CHESNOT

144440	TERRAIN DE FOOTBALL A 7	Seine-et-Marne	Nangis	1	Terrain de football	COMPLEXE SPORTIF EMILE CHESNOT
144444	TERRAIN DE FOOTBALL D'HONNEUR	Seine-et-Marne	Nangis	1	Terrain de football	COMPLEXE SPORTIF EMILE CHESNOT
302083	TERRAIN DE PETANQUE	Seine-et-Marne	Croix-en-Brie	1	Terrain de pétanque	TERRAINS DE SPORTS
143890	TERRAIN DE TENNIS	Seine-et-Marne	Fontains	1	Court de tennis	TERRAINS DE SPORTS
143564	TERRAIN DE TENNIS	Seine-et-Marne	Croix-en-Brie	1	Court de tennis	TERRAINS DE SPORTS
145130	TERRAIN DE TENNIS	Seine-et-Marne	Rampillon	1	Court de tennis	TERRAIN DE SPORTS
145698	TERRAIN DE TENNIS	Seine-et-Marne	Vanvillé	1	Court de tennis	TERRAIN DE TENNIS
143968	TERRAIN DE TENNIS COUVERT	Seine-et-Marne	Grandpuits-Bailly-Carrois	1	Court de tennis	COMPLEXE SPORTIF
143891	TERRAIN MULTISPORTS	Seine-et-Marne	Fontenailles	1	Plateau EPS/Multisports/city-stades	STADE GRAMONT
145321	TERRAIN MULTISPORTS DES FONTENOTTES	Seine-et-Marne	Saint-Ouen-en-Brie	1	Plateau EPS/Multisports/city-stades	PLATEAU DES FONTENOTTES
Identifiant	Nom ▼	Dpt	Commune	Nbre Equipement Identique	Type d'équipement	Installation
143565	TERRAIN POLYVALENT	Seine-et-Marne	Croix-en-Brie	1	Plateau EPS/Multisports/city-stades	TERRAINS DE SPORTS
143965	TERRAINS DE TENNIS EXTERIEURS	Seine-et-Marne	Grandpuits-Bailly-Carrois	2	Court de tennis	COMPLEXE SPORTIF
348651	TIR A L'ARC	Seine-et-Marne	Nangis	1	Pas de tir à l'arc	TIR A L'ARC 1
144451	TIR A L'ARC	Seine-et-Marne	Nangis	1	Pas de tir à l'arc	TIR A L'ARC 2

Lieux de patrimoine/culte

La Brie Nangissienne est composée de nombreux lieux de cultes, éparés sur le territoire et représentant diverses religions.

16 Lieux de cultes se trouvent sur 13 communes de la CCBN

Bréau :

1 - Eglise de la Nativité de la Vierge

Fontains:

2 - Eglise Saint-Jacques-le-Majeur

Gastins:

3 - Eglise Saint-Etienne

Grandpuits Bailly-Carrois :

4 - Eglise Saint-Eloi de Bailly-Carrois

5 - Eglise Saint-Denis-de-Grandpuits

La Chapelle-Gauthier:

6 - Eglise Saint-Martin

La Chapelle-Rablais :

7 - Eglise Saint-Bon (ou Saint-Bonnet)

La croix en Brie:

8 - Eglise Saint-Loup-de-Sens

Mormant:

9 - Eglise Saint-Germain d'Auxerre

10 - Ancienne église de Lady

Nangis:

11 - Mosquée de Nangis

12 - Église Saint-Martin-et-Saint-Magne

Quiers:

13 - Eglise Saint-Martin

Rampillon:

14 - Eglise Saint-Eliphe

Vanvillé :

15 - Eglise Saint-Léonard

Verneuil-l'Étang :

16 - Eglise Notre-Dame-de-l'Assomption

Culture

La Brie Nangissienne a sur son territoire 4 bibliothèques/médiathèques communales/municipales :

- 1 – Bibliothèque communal de Verneuil l'étang
- 2 - Bibliothèque communal de Mormant
- 3 - Bibliothèque municipal de La chapelle-Gauthier
- 4 - Médiathèque de Nangis

Concernant les musées la Brie Nangissienne n'en possède aucun, malgré tout de nombreux musées sont à proximité dans les villes voisines (Provins, Melun, Montereau-Fault-Yonne, Veneux-Les-Sablons)

Logement:

La Brie Nangissienne compte plus de 111 500 logements en 2017. Parmi ceux-ci, 91% sont des résidences principales et 73% des maisons selon l'INSEE en 2017.

LOG T2 - Catégories et types de logements

	2007	%	2012	%	2017	%
Ensemble	10 281	100,0	10 947	100,0	11 628	100,0
Résidences principales	9 433	91,8	10 102	92,3	10 580	91,0
Résidences secondaires et logements occasionnels	300	2,9	265	2,4	251	2,2
Logements vacants	548	5,3	580	5,3	797	6,9
Maisons	7 651	74,4	8 073	73,7	8 484	73,0
Appartements	2 494	24,3	2 806	25,6	2 982	25,6

Sources : Insee, RP2007, RP2012 et RP2017, exploitations principales, géographie au 01/01/2020.

La majorité de ces résidences principales ont été construites entre 1946 et 2005 (69.1%).

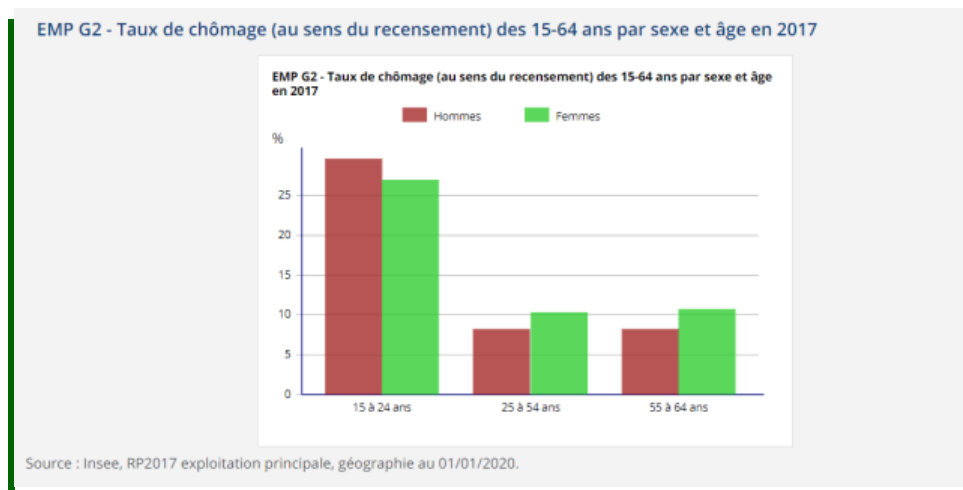
LOG T5 - Résidences principales en 2017 selon la période d'achèvement

	Nombre	%
Résidences principales construites avant 2015	10 467	100,0
<i>Avant 1919</i>	1 667	15,9
<i>De 1919 à 1945</i>	584	5,6
<i>De 1946 à 1970</i>	2 105	20,1
<i>De 1971 à 1990</i>	3 478	33,2
<i>De 1991 à 2005</i>	1 655	15,8
<i>De 2006 à 2014</i>	977	9,3

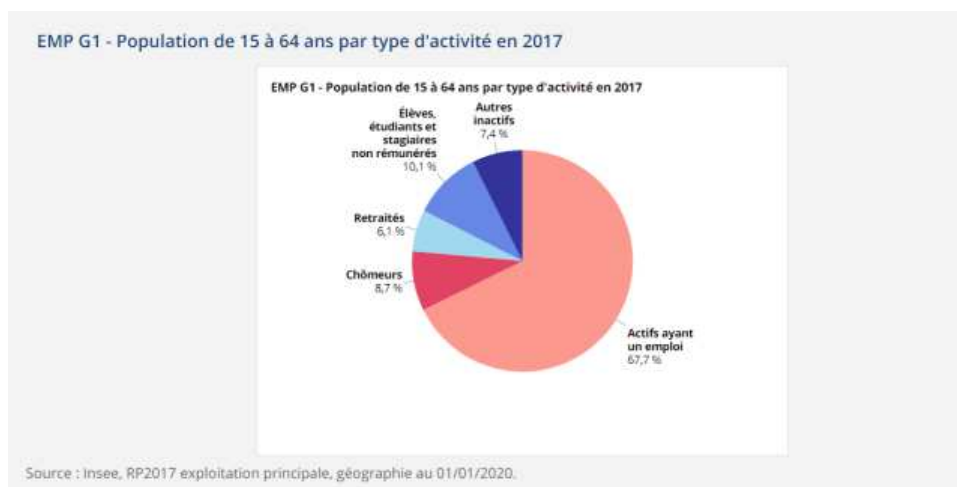
Source : Insee, RP2017 exploitation principale, géographie au 01/01/2020.

Emplois:

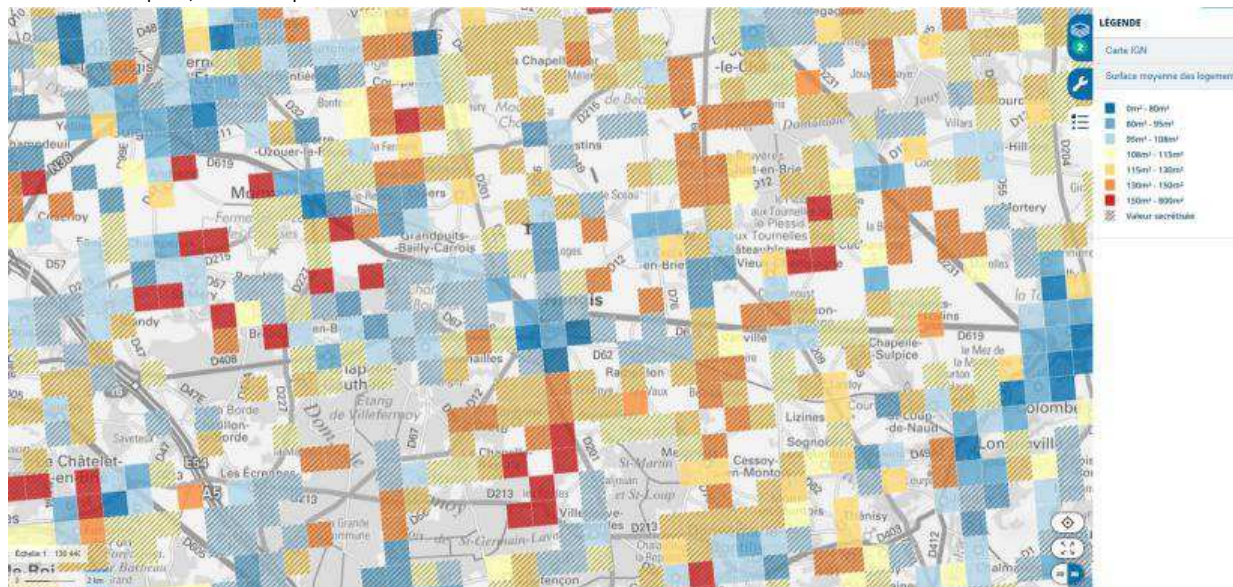
Le taux de chômage des 15-24ans en 2017 sur le territoire est compris entre 26 et 29%, il est cependant bien, plus bas pour les 25-54 puisqu'il s'établit à environ 8 à 10%



La population de 15-64ans est constituée très majoritairement d'actifs avec emplois, le reste étant presque également réparti entre les étudiants, les retraités, les chômeurs et les autres inactifs



D'après des données INSEE imagées par Géoportail, la surface moyennes des logements sur le territoire est très éclectique ; variant par secteur



e

Le territoire est situé au centre de la Seine-et-Marne et à proximité de ses principaux monuments et villes touristiques : au nord : Meaux et Disneyland, à l’est : la ville médiévale de Provins classée à l’Unesco, au sud : le château et la forêt de Fontainebleau classés à l’Unesco, la vallée de la Seine et la vallée du Loing, à l’ouest : le château de Vaux-le Vicomte et le château-fort de Blandy-les-Tours. Cette situation centrale est un atout pour son développement touristique

Validé en 2019, **LE PROJET DE TERRITOIRE** de la communauté de communes propose d’améliorer la politique touristique du territoire. Ses objectifs sont multiples :

- 1 - Renforcer l’offre patrimoniale et touristique et capitaliser sur les atouts du territoire : connaître, restaurer, valoriser, inventorier et proposer les informations sur des supports accessibles (sites internet, smartphones, panneaux d’information touristique et patrimoniale).
- 2 - Renforcer l’accueil des touristes sur le territoire : hébergements et points de restauration plus nombreux et permettant d’accueillir des groupes avec l’accompagnement des porteurs de projet.
- 3 - Valoriser le patrimoine naturel du territoire en proposant des animations, des visites, et en créant de nouvelles randonnées : randonnées à vélo, randonnées pour les familles, randonnées à thèmes...
- 4 - Créer une destination touristique et proposer des offres « clés en mains ».

La CCBN est déjà reliée au réseau des offices de tourisme par le biais de la base de données APIDAE qui recense les hébergements, les points de restauration et les points d’intérêt patrimonial du territoire

Plusieurs chemins de randonnées relient toutes les communes de la Brie Nangissienne et permettent de découvrir les paysages et sites remarquables du territoire. Il existe à ce jour 8 chemins de randonnées sur le territoire :

- 1 - Sur les traces de Renart, du moulin Choix au Saussoy (18.7 km entre l’Eglise de Gastins et l’Eglise de La Croix)
- 2 - Au cœur de la plaine briarde (14 km en partant de Clos-Fontaine, passant pas Quiers, Les loges et arrivée à Clos-Fontaine)
- 3 - Boucle gallo-romaine (17 km entre la mairie de Vieux-Champagne, la mairie de Saint-Juste-en-Brie et la mairie de Châteaubleau)
- 4 - De châteaux en fermes briardes (18.5km entre le château de Nangis l’église de Fontains)
- 5 - Contreforts de la forêt de Villefermoy (20km entre mairie de Saint-Ouen-en-Brie et l’église de Fontenailles)
- 6 - En forêt de Villefermoy (13.5km, départ au Carrefour du Ru Guérin, passage près de la Chapelle Gauthier et Villefermoy pour revenir au point de départ)
- 7 - Sur les traces des Templiers (15.5 km entre l’église de Rampillon et Vanvillé)
- 8 - Sur les pas de Thibault de Champagne (15.5km, départ à la Chapelle Rablais, passage par l’école Les Montils, la ferme de Tourneboeuf, croisement des Route des petites maisons et de la Route de Frévent, puis retour au point de départ)

Le village de Châteaubleau possède d'importants vestiges gallo-romains, témoins uniques en Île-de-France de la cohabitation entre les cultures gauloises et romaines.

La valorisation et la conservation du site gallo-romain de Châteaubleau est essentielle, tant en termes de conservation du patrimoine que de dynamique touristique.

Le site de Châteaubleau est une agglomération secondaire, en même temps qu'un site culturel, lieu de pèlerinage, qui comprend de l'habitation, de l'artisanat, un ensemble culturel, un sanctuaire d'eau et un théâtre.

C'est un site fouillé dans sa quasi-totalité qui permet de connaître tous les aspects de la vie gallo-romaine et qui a livré des éléments exceptionnels que sont les tuiles avec de l'écriture gauloise et la fabrication de fausse-monnaie.

C'est un élément culturel important, et développer ce site dans des objectifs de tourisme du territoire est crucial pour permettre la démocratisation de ce site et son fonctionnement de manière pérenne. De plus, c'est un moyen pédagogique culturel fort car des campagnes de fouilles sont ouvertes à des bénévoles.

Le territoire de la CCBN compte une dizaine d'établissements d'hébergements, allant de l'appartement d'un particulier aux châteaux aménagés pour de l'évènementiel. Les établissements de restauration sont également divers, autant dans leurs capacités d'accueil que dans leurs gastronomies. De plus, de nombreuses villes à proximité de la communauté de communes ont développées leurs offres de restauration et d'hébergement pour proposer des prestations uniques, comme à Melun et Provins.

Environnement

La brie Nangissienne travaille avec différents acteurs pour définir les enjeux environnementaux du territoire.

Forêt domaniale de Villefermoy

Cette chênaie est composée de deux entités séparées par une zone agricole : la "forêt de Villefermoy" à l'ouest et le "bois de Saint-Germain-Laval" à l'est. Cette forêt est située en Seine-et-Marne, sur les communes de Echouboulains, Les Ecrennes, Valence-en-Brie, La Chapelle-Gauthier, Fontenailles, La Chapelle-Rablais, Coutençon, Laval-en-Brie. Cette forêt fait partie de la zone Natura 2000 "Massif de Villefermoy", on y trouve notamment 7 espèces nicheuses rares et protégées. Elle joue un rôle important dans la préservation de l'écosystème de la Brie, et aide à la sensibilisation des zones protégées.

Zones humides

La principale zone humide du territoire de la Brie Nangissienne est celle de Rampillon, Fontains et Villeneuve-les-bordes, et qui mange sur les cantons de Nangis et de Donnemarie-Dontilly



AquiBrie

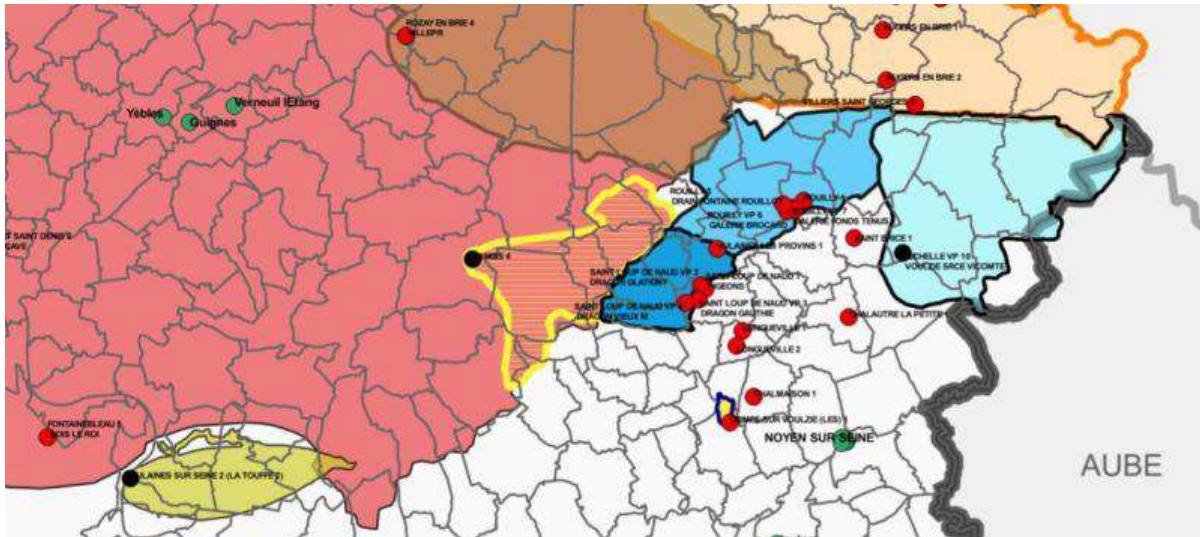
Créée en 2001 suite aux développements des contrats de nappage, l'AquiBrie s'occupe aujourd'hui de la gestion patrimoniale de la nappe du Champigny. AQUI' Brie est également en charge du volet "suivi de la qualité de l'eau" dans le plan d'actions de protection des captages de la Fosse de Melun et de la Basse Vallée de l'Yerres et de l'animation du Contrat de captages de Nangis.

Label terre saine

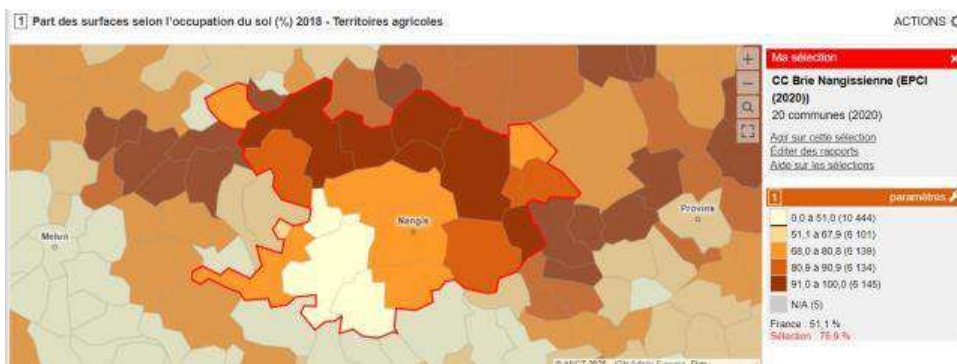
L'objectif du label "Terre saine" est de valoriser les communes appliquant le « zéro pesticide ». L'Etat s'étant engagé à faire passer toutes les communes au zéro pesticide pour lutter contre les impacts nocifs sur l'homme et l'environnement des produits phytosanitaires, elle décerne des labels valorisant les communes s'étant portées volontaires pour ce mode de pratique plus éco-reposable. Nangis et Grandpuits sont toutes deux détentrices de ces labels.

Aire de protection des captages

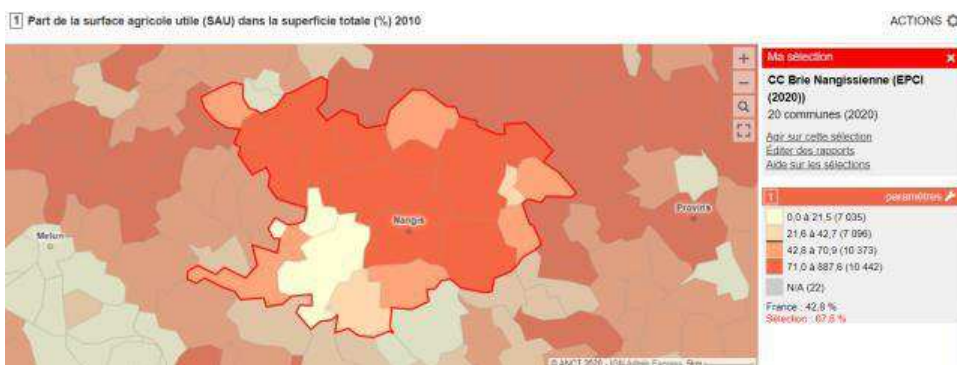
La communauté de communes de la brie Nangissienne se trouve dans la zone de protection des captages de la Grande fosse, et la commune de Nangis est comprise dans l'ACC de Nangis.



Surfaces agricoles



La part de forêts sur le territoire de la brie Nangissienne est de 18% de la superficie totale (pour 24% de part de forêt sur le territoire en Seine et Marne).

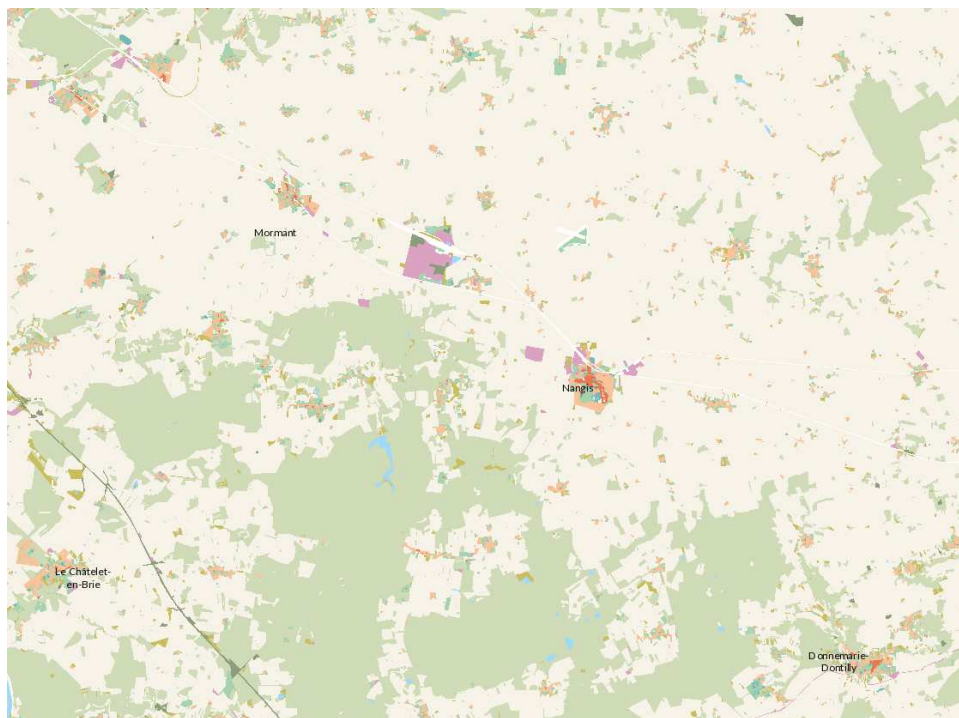


La part de surface agricole utile est de 199.4 km² sur le territoire de la brie Nangissienne, cela représente 5.93% de la surface agricole utile totale de la Seine et Marne (qui compte elle 3 360 km² de surface agricole utile en 2010).

Occupation du sol

La communauté de communes de la Brie Nangissienne a beaucoup évolué depuis 1982.

En premier la carte de l'occupation des sols en 1982, on remarque que les plus petites communes peinent à être perceptibles, et que seules les communes de Nangis, Mormant et Grandpuits sont visibles.



35 ans plus tard, les communes ont toutes connu une forte augmentation de leurs espaces occupés. On remarque également l'augmentation de l'occupation du sol sur les communes de Nangis et Mormant, qui ont eu différents projets de ZAC sur leur territoire communal.

AUBEPIERRE-OZOUER-LE-REPOS

AUBEPIERRE-OZOUER LE REPOS

Thématique	Projet / Orientation	Logo collectivité
-------------------	-----------------------------	--------------------------

Fiche Action n°	Intitulé de l'action	
Maître d'ouvrage		

AGRANDISSEMENT REFECTOIRE (en cours)

Résumé de l'action

Description détaillée

Dispositifs financiers

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
	X			

Partenaires

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Estimation	100 000	20 000	120 000
Total			

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
DETR	?	?
FER	?	?
Total		
Reste à charge collectivité		

Objectifs et indicateurs de suivi

AUBEPIERRE-OZOUER LE REPOS

Thématique	Projet / Orientation	Logo collectivité
-------------------	-----------------------------	--------------------------

Fiche Action n°	Intitulé de l'action	
Maître d'ouvrage		

CREATION CITY-STADE (en cours)

Résumé de l'action

Description détaillée

Dispositifs financiers

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
		X		

AUBEPIERRE-OZOUER LE REPOS

Thématique	Projet / Orientation	Logo collectivité
-------------------	-----------------------------	--------------------------

Fiche Action n°	Intitulé de l'action	
Maître d'ouvrage		

TRAVAUX VOIRIE

Résumé de l'action

Réfection rue de la Mardelle - Yvernailles

Description détaillée

Aménagement de cheminement piéton et PMR et de places de stationnement

Dispositifs financiers

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
X				

Objectifs et indicateurs de suivi

		Reste à charge collectivité
		Total
		F E R
Montant	Taux (% du HT)	Moyens financiers
?	?	

RECETTES

			Total
		80 000	Estimation
Montant TTC	TVA	Montant HT	Nature des dépenses

DEPENSES

Financement

Partenaires

Partenaires

Conseil Départemental

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
	109 700	21 940	131 640
Total			

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
F E R		45 000
Total		45 000
Reste à charge collectivité		86 640

Objectifs et indicateurs de suivi

AUBEPIERRE-OZOUER LE REPOS

Thématique	Projet / Orientation	Logo collectivité
-------------------	-----------------------------	--------------------------

Fiche Action n°	Intitulé de l'action	
Maître d'ouvrage		

EGLISE AUBEPIERRE

Résumé de l'action

RESTAURATION DU CLOCHER

Description détaillée

Maçonnerie Couverture Charpente

Dispositifs financiers

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
X	X			

Partenaires

Financement

DEPENSES


Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
	243 742,57	48 748,51	292 491,08
Total			

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Parlementaire		30 000
Région		60 000
D R A C		70 888
Total		
Reste à charge collectivité		131 603,08

Objectifs et indicateurs de suivi

BREAU

Patrimoine	Eglise, presbytère et lavoir (sites inclus dans itinéraire balade des 3 châteaux) Toiture mairie	
-------------------	--	---

Fiche Action n°1	Travaux toitures
Maître d'ouvrage	Commune de Bréau

Résumé de l'action

Protection du patrimoine sur site classé.

Toit du presbytère de l'église et du lavoir (Actuellement lavoir sécurisé pour risque effondrement)

Nettoyage toit versant nord de la Mairie.

Description détaillée

EGLISE : Remplacement des tuiles endommagées (tuiles plates petit moule) nettoyage et traitement du toit.

PRESBYTERE : Réfection de la toiture (tuiles plates petit moule) découverture arrachage du lattage, dressement du chevonnage. Renfaitages scellés avec crêtes et embarrures ciment. Pose et fourniture de gouttières zinc.

LAVOIR : Toit 4 pentes et faitage central sur 8 poteaux 20x20 chêne. (tuiles plates petit moule)

MAIRIE : nettoyage et traitement toit versant nord

Dispositifs financiers

Budget commune et demande subvention à faire

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
	X			

Partenaires

Financement

DEPENSES (base devis 09-2020)

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Eglise	5 888	1 177	7 065
Presbytère	3 954	791	4 745
Couverture lavoir	48 000	9 600	57 600
Mairie	2 650	530	3 180
Total	60 492	12098	72 590

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
DETR (demande à faire)	50%	30 246
Total		30 246
Reste à charge collectivité		42 344

Objectifs et indicateurs de suivi

Voirie	Chaussées rues de BOMBON, MORMANT, LA CHAPELLE GAUTHIER et FONTAINEBLEAU	
---------------	---	---

Fiche Action n°2	
Maître d'ouvrage	Commune de Bréau –assistance VERDI

Résumé de l'action

Après enfouissement des réseaux électriques et télécommunication (SDESM) en 2019 et 2020

Réfection des trottoirs, et création de places de parking (plan sur 3 ans)

Description détaillée

Reprise complète des trottoirs desservant les habitations, sur une largeur de 1.40m, en enrobé avec bordure.

Création de poches de stationnement en encoche sur trottoirs ou sur accotement, et sur chaussée avec création de chicanes.

Réaménagement de l'arrêt de bus.

Mise en place de dispositif de réduction de la vitesse des automobilistes avec la création d'une écluse en entrée de commune et création d'une zone 30 au carrefour RD57/RD227.

Création d'un mini-giratoire au carrefour RD57/RD227

Dispositifs financiers

Budget commune et demande subvention

2021 : rue de Bombon

2022 : rues de Mormant et la Chapelle Gauthier

2023 : rue de Fontainebleau

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
X	X	X		

Partenaires

Financement


DEPENSES (contrat prestataire en cours de signature)

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Rue de Bombon	182 297	36 459	218 757
Rues de Mormant et la Chapelle Gauthier	230 835	46 167	277 002
Rue de Fontainebleau	251 380	50 276	301 656
Maitrise d'œuvre et assistance à maîtrise d'ouvrage	39 412	7 882	47 294
Total	703 924	140 784	844 709

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
DSIL (2021 N° 4498062) en attente retour	20%	140 784
FER (2021) (confirmé) rue de Bombon	Forfait	45 000
Total		
Reste à charge collectivité		658 925

Objectifs et indicateurs de suivi

Patrimoine	Mairie et salle associative travaux isolation et portes	
-------------------	--	---

Fiche Action n°3	
Maître d'ouvrage	Commune de Bréau

Résumé de l'action

Travaux isolation fenêtres passage en double vitrage.

Remplacement porte entrée avec mise aux normes accès personnes handicapées.

(investissement dans budget commune)

Description détaillée

Changement des fenêtres du bâtiment situé 210 rue de l'école hébergeant la mairie et la salle associative.

Aux fins des travaux ce bâtiment a été divisé en 3 lots appelés :

Lot 1 mairie RDC

Lot 2 mairie 1^{er} étage

Lot 3 salle associative.

Lot 1 : Changement des 4 fenêtres existantes en bois double vantaux avec persiennes par des fenêtres isolantes PVC blanc double vantaux avec parcloles incluses oscillo-battantes. Conservation des persiennes existantes.

Lot 2 : Changement des 4 fenêtres existantes en bois par des fenêtres isolantes PVC blanc double vantaux avec parcloles incluses oscillo-battantes.

Lot 3 : Changement des 4 fenêtres carrées existantes en bois par des fenêtres isolantes PVC blanc d'un seul vantail oscillo-battant entouré de deux châssis fixes avec parcloles incluses.

Changement de la porte fenêtre existante donnant sur cour par porte fenêtres PVC avec parcloles incluses et serrure.

Changement de la porte d'entrée existante par une porte isolante avec serrure, conforme aux normes, pour permettre l'accès aux personnes handicapées. Ouverture à droite depuis l'extérieur. Porte pleine.

Dispositifs financiers

Budget commune et demande fonds de concours CCBN (en cours)

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
X	X			

Partenaires

CCBN

Financement

DEPENSES (base devis)

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Lot 1	2 458	492	2 950
Lot 2	2 425	485	2 910
Lot 3	5 027	1 005	6 032
Total	9 910	1 982	11 892

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Fonds de concours CCBN	80%	7 928
Total		
Reste à charge collectivité		3 964

Objectifs et indicateurs de suivi

URBANISME	Vidéo protection	
------------------	-------------------------	---

Fiche Action n°3	
Maître d'ouvrage	Commune de Bréau

Résumé de l'action

Installation de caméras en entrée/sortie du village

Description détaillée

4 ou 5 caméras

Contacts en cours avec prestataire mission assistance à maitrise d'ouvrage

Dispositifs financiers

Budget commune et subventions

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
	X			

Partenaires

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Mission assistance	11 900		
Travaux (estimation)	40 000		
Total			

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Total		
Reste à charge collectivité		

Objectifs et indicateurs de suivi

CHATEAUBLEAU

Thématique	Projet / Orientation	CHATEAUBLEAU
-------------------	-----------------------------	---------------------

Fiche Action n°1	Intitulé de l'action	
Maître d'ouvrage MAIRIE CHATEAUBLEAU	VIDEO SURVEILLANCE	

Résumé de l'action

Mise en place de caméras de vidéosurveillance aux entrées, sorties et intersections du village.

Description détaillée

Mise en place de caméras de vidéosurveillance aux entrées, sorties et intersections du village.

Dispositifs financiers

Fonds communaux et DETR 2022

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
	X	X		

Partenaires

Agence Routière Départementale, Gendarmerie, Préfecture, Communes avoisinantes

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Fourniture et installation	80.000,00 €	16.000,00 €	96.000,00 €
Total	80.000,00 €	16.000,00 €	96.000,00 €

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
DETR	50,00%	40.000,00 €
Total	50,00%	40.000,00€
Reste à charge collectivité	50,00%	56.000,00€ T.T.C.

Objectifs et indicateurs de suivi

Mise en service fin 2022 début 2023.

Thématique	Projet / Orientation	CHATEAUBLEAU
-------------------	-----------------------------	---------------------

Fiche Action n°2	Intitulé de l'action	
Maître d'ouvrage MAIRIE CHATEAUBLEAU	LIAISON DOUCE ENTRE LE SITE DU THEATRE GALLO-ROMAIN ET LE SANCTUAIRE DES SOURCES	

Résumé de l'action

Favoriser la liaison entre les 2 sites ANTIQUES (le théâtre Gallo-Romain et le sanctuaire des sources), à l'occasion des ateliers pédagogiques initiés par LA RIOBE ainsi que pour les randonneurs et lors des fêtes Gallo-Romaines.

Description détaillée

Favoriser la liaison entre les 2 sites ANTIQUES (le théâtre Gallo-Romain et le sanctuaire des sources), à l'occasion des ateliers pédagogiques initiés par LA RIOBE ainsi que pour les randonneurs et lors des fêtes Gallo-Romaines.

Dispositifs financiers

Fonds Intercommunaux (projet de territoire).

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
			X	

Partenaires

Région, Département, Intercommunalité, Commune, Associations.

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Acquisition du chemin (1800 m2)	10.000,00 €	2.000,00 €	12.000,00 €
Total	10.000,00 €	2.000,00 €	12.000,00 €

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Intercommunalité	100,00%	12.000,00 €
Total	100,00%	12.000,00€
Reste à charge collectivité	0,00%	0,00 €

Objectifs et indicateurs de suivi

Mise en service 2024.

Thématique	Projet / Orientation	CHATEAUBLEAU
-------------------	-----------------------------	---------------------

Fiche Action n°3	Intitulé de l'action	
Maître d'ouvrage MAIRIE CHATEAUBLEAU	REHABILITATION D'UN ANCIEN MINI-GOLF	

Résumé de l'action

Développement du maillage des équipements sportifs.

Description détaillée

Développement du maillage des équipements sportifs.

Dispositifs financiers

Région, Département, DETR, Fonds Communaux et Intercommunaux.

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
				X

Partenaires

Etat, Région, Département, Intercommunalité, Commune.

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Acquisition et réhabilitation de l'ensemble immobilier	100.000,00 €	20.000,00 €	120.000,00 €
Total	100.000,00 €	20.000,00 €	120.000,00 €

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Etat	20,00%	20.000,00 €
Région	20,00%	20.000,00 €
Département	20,00%	20.000,00 €
Intercommunalité	20,00%	20.000,00 €
Total	80,00%	80.000,00 €
Reste à charge collectivité	20,00%	40.000,00 €

Objectifs et indicateurs de suivi

Mise en service 2025.

Thématique	Projet / Orientation	CHATEAUBLEAU
-------------------	-----------------------------	---------------------

Fiche Action n°4	Intitulé de l'action	
Maître d'ouvrage MAIRIE CHATEAUBLEAU	Création d'un assainissement collectif	

Résumé de l'action

Création d'un assainissement collectif.

Description détaillée

Station d'épuration + réseau eaux usées.

Dispositifs financiers

Agence de l'Eau Seine-Normandie, Département (Direction de l'eau et de l'environnement), Commune.

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
	X	X	X	

Partenaires

Agence de l'Eau Seine-Normandie, Département (Direction de l'eau et de l'environnement), DRAC, Bâtiments de France, Commune.

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Création d'une station d'épuration et création de réseau eaux usées	2.000.000,00 €	400.000,00 €	2.400.000,00€
Total	2.000.000,00 €	400.000,00 €	2.400.000,00€

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Agence de l'eau Seine-Normandie	30,00%	600.000,00€
Département	40,00%	800.000,00€
Commune	30,00%	600.000,00€
Total	100,00%	2.000.000,00€
Reste à charge collectivité		400.000,00 €

Objectifs et indicateurs de suivi

Les études préalables ont été réalisées, nous sommes en attente de l'avis de la DRAC vu la sensibilité archéologique du village. Un réseau ramifié sous pression nous est imposé en le superposant au réseau pluvial existant.

CLOS-FONTAINE

Projet à inscrire dans le CRTE pour la commune de Clos-Fontaine

Transition écologique :

Changement des moyens d'éclairage sur la voie publique

Stratégie bas carbone :

Diagnostic de bâtiments suivi de l'amélioration énergétique

Création de jardin partagé et plantation d'arbres fruitiers partagés

Revitalisation urbaine :

Protection et réhabilitation de l'église

Aménagements pour sécurité routière en traversée de commune sur RD56, au niveau de l'arrêt du bus scolaire et sur les voies communales

Aménagements d'équipements de jeux et sportifs

GASTINS

Thématique	Projet / Orientation	
-------------------	-----------------------------	---

Fiche Action n°1	Intitulé de l'action	
Maître d'ouvrage	MAIRIE DE GASTINS	

Résumé de l'action

RECONSTRUCTION DE LA STATION D'EPURATION ET REHABILITATION
DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT

Description détaillée

Remise aux normes et conformités de la station d'épuration (reconstruction) et réhabilitation partielle du réseau d'assainissement.

Dispositifs financiers

2 385 965.00€ H.T

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
X	X			

Partenaires

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Etudes-AMO-MO- Coordination et travaux	2 385 965.00€	477 193.00€	2 863 158.00€
Total			

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Agence de l'Eau	34%	812 680.00€
Département	21%	508 368.00€
Agence de l'Eau- Emprunt	15%	347 760.00€
BANQUES DES TERRITOIRES Emprunt	26%	617 157.00€
Total	96%	100 000.00€
Reste à charge collectivité	4%	100 000.00€

Objectifs et indicateurs de suivi

Thématique	Projet / Orientation	
-------------------	-----------------------------	---

Fiche Action n°2	Intitulé de l'action	
Maître d'ouvrage	MAIRIE DE GASTINS	

Résumé de l'action

CREATION D'UN TERRAIN MULTISPORTS

Description détaillée

Création d'un city stade et d'un skate park sur le terrain de jeux

Dispositifs financiers

54 770.00€ H.T

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
	X	X		

Partenaires

Financement


DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
City stade	34 980.00€	6 996.00€	41 976.00€
Skate park	19 790.00€	3 958.00€	23 748.00€
Total			65 724.00€

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
En cours d'étude des éligibilités des subventions		
Total		
Reste à charge collectivité		

Objectifs et indicateurs de suivi

Thématique	Projet / Orientation	
-------------------	-----------------------------	---

Fiche Action n°3	Intitulé de l'action	
Maître d'ouvrage	MAIRIE DE GASTINS	

Résumé de l'action

REMISE AUX NORMES ECLAIRAGE SECURITE PLACE EGLISE

Description détaillée

Remise aux normes des éclairages de sécurité autour de la place de l'Eglise.

Dispositifs financiers

En cours d'estimation

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
	X	X		

Partenaires

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Total			

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
En cours d'étude des éligibilités avec le SDESM		
Total		
Reste à charge collectivité		

Objectifs et indicateurs de suivi

Thématique	Projet / Orientation	
-------------------	-----------------------------	---

Fiche Action n°4	Intitulé de l'action	
Maître d'ouvrage	MAIRIE DE GASTINS	

Résumé de l'action

CREATION D'UN PARKING-BOURG CENTRE

Description détaillée

Création d'un parking non résidentiel pour les stationnements des usagers de l'accueil périscolaire, école , mairie, Eglise. Il sera situé sur la place de l'Eglise

Dispositifs financiers

39 624.50€ H.T

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

	2021	2022	2023	2024	2025
X					

Partenaires

Financement

DEPENSES


Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Création d'un parking bourg centre	39 624.50€	7 924.90€	47 549.40€
Total			

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
DETR 2021	80%	31 699.60€
Total	80%	31 699.60€
Reste à charge collectivité		15 849.80€

Objectifs et indicateurs de suivi

LA CHAPELLE-GAUTHIER

Thématique	Projet / Orientation	
-------------------	-----------------------------	---

Fiche Action n°	1 Réfection du château	
Maître d'ouvrage	Commune de La CHAPELLE-GAUTHIER	

Résumé de l'action

Réfection partielle du château

Description détaillée

Château classé monument historique. Restauration de la tour carrée et du logis central du château de la chapelle-Gauthier. Depuis sa construction, le château est passé de main en main et a subi de nombreuses transformations. Bien que classé monument historique en 1989, le château est peu entretenu, faute de moyens.

L'objectif de ce projet est d'assurer la pérennité du château en stoppant l'ensemble des désordres actifs. Ces travaux permettront aussi d'assurer la sécurité du public en traitant les pathologies structurelles du bâtiment et d'ouvrir des pièces aujourd'hui condamnées (étais provisoires empêchant l'usage de certaines pièces).

Ces premiers travaux de restauration et de conservation d'une partie du château (tour carrée et logis central) permettront d'offrir une base saine à la commune de la Chapelle-Gauthier pour y installer les services de la mairie.

Dispositifs financiers

Subvention DSIL relance, région et département accordée

Emprunt commune

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
Mai 2021	Novembre 2022			

Partenaires

Financement


DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
TRAVAUX	2 331 599.77	466 319.95	2 797 919.72
MAITRE D'OEUVRE	161 588.74	32 317.75	193 906.72
Total	2 493 188.51	498 637.7	2 991 826.21

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
DSIL état	70	1 745 232.00
region	8	200 000.00
Départemnt 77	3	90 000.00
Total	81	2 035 232.00
Reste à charge collectivité	19	457 956.51

Objectifs et indicateurs de suivi

Thématique	Projet / Orientation	 <p> <small>DEPARTEMENT DE SEINE-SAINT-DENIS</small> Mairie de La Chapelle Gauthier <small>77720</small> <small>Téléphone 01 61 09 41 45</small> <small>Téléfax 01 61 09 41 45</small> </p>
-------------------	-----------------------------	---

Fiche Action n°	2 / extension du restaurant scolaire
Maître d'ouvrage	Commune de La CHAPELLE-GAUTHIER

Résumé de l'action

Extension du restaurant scolaire

Description détaillée

Extension du restaurant scolaire afin de doubler capacité d'accueil.

Dispositifs financiers

FER

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
Septembre 21	Janvier 2022			

Partenaires

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
TRAVAUX	135 0000	27 000	162 000.00
MAITRE D'OEUVRE	16 200	3 240	19 440
Total	151 200	30 240	181 440

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
FER	27	50 000.00
Total		
Reste à charge collectivité	73	131 440

Objectifs et indicateurs de suivi

Thématique	Projet / Orientation	 <p>DEPARTEMENT DE SUNDY ET MARAIS Mairie de La Chapelle Gauthier 77720 Téléphone 01 64 09 41 14 Téléfax 01 64 09 41 20</p>
-------------------	-----------------------------	--

Fiche Action n°	3/ Réfection rue de Villefermoy, rue du Grippon et rue aux vaches	
Maître d'ouvrage	Commune de La CHAPELLE-GAUTHIER	

Résumé de l'action

Réfection des rue de Villefermoy, rue du Grippon et rue aux vaches

Description détaillée

Dispositifs financiers

Contrat rural

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
+	+			

Partenaires

Département 77 et région ile de France

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
TRAVAUX	854 000	142 333	996 333
MAITRE D'OEUVRE	41 290	8 258	49 548
Total	893 290	150 591	1 045 881

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Département 77	15.7	140 000
Région Ile de france	11.7	105 000
emprunt	72.6	648 290
Total	100	893 290
Reste à charge collectivité		

Objectifs et indicateurs de suivi

Thématique	Projet / Orientation	 <p>DEPARTEMENT DE SAINT-EUMÈNE Mairie de La Chapelle Gauthier 77720 Téléphone 01 64 09 41 16 Téléfax 01 64 09 41 20</p>
-------------------	-----------------------------	---

Fiche Action n°	3/ Réfection rue de Traveteau	
Maître d'ouvrage	Commune de La CHAPELLE-GAUTHIER	

Résumé de l'action

Réfection de la rue de Traveteau

Description détaillée

Dispositifs financiers

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
+				

Partenaires

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
TRAVAUX	712 500	142500	855 000
MAITRE D'OEUVRE	25 987.50	5 197.5	31 185
Total			886 185

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
emprunt	100	886 185
Total		
Reste à charge collectivité		886 185

Objectifs et indicateurs de suivi

LA CHAPELLE RABLAIS

Thématique	Projet / Orientation	La Chapelle Rablais 
-------------------	-----------------------------	--

Fiche Action n°	Intitulé de l'action	
Maître d'ouvrage		

Résumé de l'action

Une liaison douce entre les deux pôles composants la commune (le hameau et le bourg).

Description détaillée

Notre commune se compose de deux pôles : Le hameau des Montils et le Bourg.

Ces deux pôles sont séparés par une route étroite de 750m environ.

Beaucoup de riverains (marcheurs ou cyclistes) n'ont d'autres choix que cette voie pour les promenades, la marche ou diverses raisons. Cependant cette voie est la même pour les voitures les AutoCars (qui parfois roulent vite) et les engins agricoles.

Le projet serait la réalisation d'un espace réservé et matérialisé et avec un éclairage de nuit pour cette liaison.

Dispositifs financiers

Nous sommes en recherche d'aide et partenariat pour ce projet

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
			(X)	(X)

Partenaires

Partenaire ciblé : ID77

Financement


DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Total			

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Total		
Reste à charge collectivité		

Objectifs et indicateurs de suivi

Thématique	Projet / Orientation	<p style="text-align: center;">La Chapelle Rablais</p> 
-------------------	-----------------------------	---

Fiche Action n°	Intitulé de l'action	
Maître d'ouvrage		

Résumé de l'action

Réhabilitation de nos bâtiments publics méritant des travaux important

Description détaillée

Réfections, isolations, meilleurs gestion de l'énergie et pose de panneau Photo Voltaïque.

La mairie : Isolation, rénovation du système de chauffage

La Salle des fêtes communale : Etanchéité, Isolation, système de chauffage et installation de panneaux photovoltaïques.

Salle des associations : Isolation, rénovation du système de chauffage.

Le but de ces opérations est d'avoir une meilleure maitrise de l'économie d'énergie.

Dispositifs financiers

Nous sommes en recherche d'aide et partenariat pour ce projet

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
(X)	(X)	(X)		

Partenaires

ID77

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Total			

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Total		
Reste à charge collectivité		

Objectifs et indicateurs de suivi

Thématique	Projet / Orientation	<p style="text-align: center;">La Chapelle Rablais</p> 
-------------------	-----------------------------	---

Fiche Action n°	Intitulé de l'action	
Maître d'ouvrage		

Résumé de l'action

Création d'une petite résidence pour seniors autonomes

Description détaillée

Création d'une dizaine de logements (du T1 au T3) pour seniors autonomes. Pour répondre à une demande croissante de nos seniors autonomes, nous avons l'intention de faire cette réalisation.

Dispositifs financiers

Nous sommes en recherche d'aide et partenariat pour ce projet

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
	(X)	(X)	(X)	

Partenaires

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Total			

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Total		
Reste à charge collectivité		

Objectifs et indicateurs de suivi

Thématique	Projet / Orientation	<p>La Chapelle Rablais</p> 
-------------------	-----------------------------	--

Fiche Action n°	Intitulé de l'action	
Maître d'ouvrage		

Résumé de l'action

Création et Réfection des trottoirs d'une grande partie du village.

Description détaillée

Création et réfection des trottoirs pour certaines rues du village

Dispositifs financiers

Nous sommes en recherche d'aide et partenariat pour ce projet

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
			(X)	(X)

Partenaires

Financement

DEPENSES

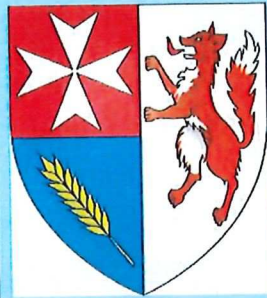
Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Total			

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Total		
Reste à charge collectivité		

Objectifs et indicateurs de suivi

LA CROIX-EN-BRIE

Thématique Rénovation énergétique	Projet / Orientation	
--	-----------------------------	---

Fiche projet n° 01	Rénovation énergétique et thermique de l'école communal	
Maître d'ouvrage	Commune de La Croix-en-Brie	

Résumé de l'action

Réfection de la toiture et remplacement du mode de chauffage

Description détaillée

La toiture de l'école est dans un très mauvais état et nécessite des travaux d'urgence. Il convient donc de procéder à la réfection dans son ensemble (entreprises déjà consultées).

Parallèlement à ces travaux le mode de chauffage devra être repensé.

La chaudière à fioul étant vieillissante. Il convient de mener une étude sur le choix du mode de chauffage afin d'être le plus adapté aux nouvelles réglementations thermiques.

Dispositifs financiers

L'Etat sera sollicité au titre de la DETR, le Département au titre du FER

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

- Consultations des entreprises en 2021
- Début des travaux estimés fin 2021

2021	2022	2023	2024	2025
X	X			

Partenaires

Communauté de Communes, Etat, Département, SDESM

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Réfection de la toiture	150 000	30 000	180 000
Remplacement de la chaudière	30 000	6 000	36 000
Total	180 000	36 000	216 000

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Etat (DETR)	40%	72 000
Département (FER)	30%	54 000
Total	70%	126 000
Reste à charge collectivité	30%	54 000

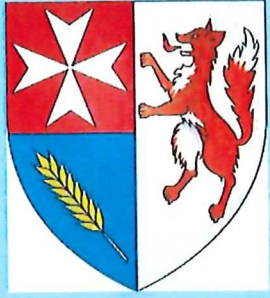
Objectifs et indicateurs de suivi

Objectifs :

- Réduire les consommations énergétiques

Indicateurs :

- Montant de la facture

Thématique Rénovation énergétique	Projet / Orientation	
--	-----------------------------	---

Fiche projet n° 02	Rénovation énergétique de la salle communale (cantine scolaire)	
Maître d'ouvrage	Commune de La Croix-en-Brie	

Résumé de l'action

Remplacement des portes de la salle des fêtes.

Description détaillée

La salle des fêtes est aujourd'hui utilisée tous les midis pour la restauration scolaire.

Les portes sont vieillissantes et non isolantes, il convient de les remplacer afin de diminuer les consommations énergétiques et être en adéquation avec les nouvelles réglementations.

Dispositifs financiers

L'Etat sera sollicité au titre de la DETR, le Département et la Région.

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

- Consultations des entreprises en 2021
- Début des travaux estimés fin 2021

2021	2022	2023	2024	2025
X	X			

Partenaires

Communauté de Communes, Etat, Département, SDESM

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Remplacement des deux portes	20 000	40 00	24 000
Total	20 000	4 000	24 000

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Etat (DETR)	40%	8 000
Département (FER)	30%	6 000
Total	70%	14 000
Reste à charge collectivité	30%	6 000

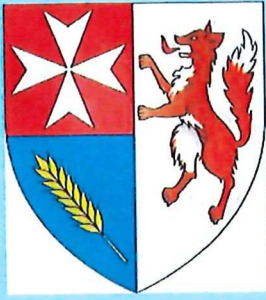
Objectifs et indicateurs de suivi

Objectifs :

- Réduire les consommations énergétiques

Indicateurs :

- Montant de la facture

Thématique Culture / Patrimoine	Projet / Orientation	
--	-----------------------------	---

Fiche projet n° 03	Restauration de l'Eglise	
Maître d'ouvrage	Commune de La Croix-en-Brie	

Résumé de l'action

Travaux de restauration et de valorisation de l'Eglise inscrite au titre des monuments historiques en 1963.

Description détaillée

L'église Saint-Leu ou Saint-Loup de La Croix-en-Brie, datée du XIII^e siècle, est inscrite à l'inventaire des Monuments Historiques en 1963. C'est un vaste édifice à trois nefs, construite par les Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem.

De nombreux travaux doivent être effectués afin dans un premier temps sécuriser le monument puis dans un second temps le valoriser.

L'Eglise



Dispositifs financiers

L'Etat sera sollicité au titre de la DETR.

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

- Réalisation d'un diagnostic de l'état intérieur de l'église en 2021
- Consultations des entreprises en 2022
- Travaux tranche 1 en 2022-2023
- Travaux tranche 2 en 2023-2024

2021	2022	2023	2024	2025
X	X			

Partenaires

Communauté de Communes, Etat, Région, Département, DRAC

Financement

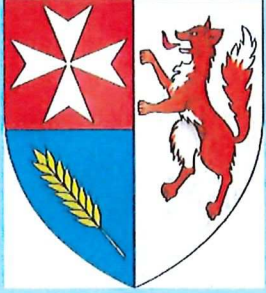
DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Etude préalable	30 000		
Tranche 1 AMO, SPS, travaux	300 000		
Tranche 2	300 000		
Total	630 000		

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Etat (DETR)	80%	504 000

Total	80%	504 000
Reste à charge collectivité	20%	126 000

Thématique Sport	Projet / Orientation	
---------------------------------------	-----------------------------	---

Fiche projet n° 04	Construction d'un city stade	
Maître d'ouvrage	Commune de La Croix-en-Brie	

Résumé de l'action

Achat et installation d'un city stade.

Afin de proposer de nouvelles activités notamment en faveur des jeunes de la commune et de l'intercommunalité, il est proposé d'aménager un city stade en complément des équipements existants dans le parc communal.

Description détaillée

- Consultations des entreprises en 2023,
- Début des travaux estimés courant 2024.

Le parc communal



Dispositifs financiers

L'Etat sera sollicité au titre de la DETR, le Département et la Région.

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
		x	X	

Partenaires

Communauté de Communes, Etat, Région, Département,

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Achat et installation	40 000	8 000	48 000
Total	40 000		

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Etat (DETR)	40%	16 000
Région	30%	12 000
Total	70%	28 000

Reste à charge collectivité	30%	12 000
-----------------------------	-----	--------

Objectifs :

- Proposer un lieu attractif pour les jeunes de la commune et du territoire de la CCBN

Indicateurs :

- Fréquentation du lieu
- Nombre d'animations

MORMANT

Cadre de vie	Création d'un circuit cyclable	Logo collectivité
---------------------	---------------------------------------	--------------------------

Fiche Action n°1	Création de voies douces sur des chemins communaux	
Maître d'ouvrage	Ville de Mormant	

Résumé de l'action

Création d'une boucle cyclable sous forme de voies douces reliant deux hameaux (Lady et Rouvray) au circuit cyclable de la ville de Mormant.

Description détaillée

Mormant dispose d'un circuit de voies communales qui ne sont pas entretenues. Elles sont essentiellement utilisées par les exploitants agricoles.
 Nous nous sommes réunis avec tous les propriétaires terriens concernés et nous envisageons de transformer nos voies communales en liaisons douces.
 Les propriétaires pourraient toujours utiliser ces voies mais ils s'engageraient par convention à les remettre en état si le passage des engins agricoles venaient à les abîmer.

Ce réseau serait réalisé en trois phases : (2 pour Lady et 1 pour Rouvray).
 - transformation d'un chemin de terre d'une distance de 1500 mètres vers Lady.
 - transformation d'un chemin de terre d'une distance de 850 mètres vers Lady.
 - transformation d'un chemin de terre d'une distance de 2200 mètres vers Rouvray.

Dispositifs financiers

Le dispositif financier est cours d'étude.

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
X	X	X		

Partenaires

Etat, Région, Département, CCBN.

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Phase 1	137011	27402	164413
Phase 2	28856	5771	34627
Phase 3	71908	14381	86289
Total	237775	47555	285340

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Financements extérieurs	80	190220
Total	80	190220
Reste à charge collectivité	20	47555

Objectifs et indicateurs de suivi

La ville de Mormant prépare un circuit cyclable dans le bourg central (14 km) en collaboration avec le Département de Seine et Marne.

Cette boucle reliant les 2 hameaux de notre territoire permettrait d'achever notre réseau cyclable.

La politique sportive de notre ville n'est plus à démontrer, elle est un axe majeur de notre engagement municipal. Nous avons reçu le label « Ville Active et Sportive » (2 palmes en 2019).

Nous voudrions que ce réseau soit opérationnel pour les jeux olympiques de Paris en 2024.

Bâtiments	Patrimoine	Logo collectivité
------------------	-------------------	--------------------------

Fiche Action n°2	Rénovation des équipements publics	
Maître d'ouvrage	Ville de Mormant	

Résumé de l'action

Il s'agit ici d'entreprendre une rénovation des bâtiments publics de la ville : écoles, local de la Croix Rouge, du Secours Populaire, ancienne école de Lady, ancien lavoir.

Description détaillée

Les bâtiments feront l'objet d'un diagnostic préalable. Certains bâtiments méritent une isolation extérieure, d'autres, en meulière, devront être isolés par l'intérieur pour ne pas les dénaturer. Nous avons pour projet de faire installer des panneaux solaires sur les bâtiments pour s'approcher d'une auto-suffisance énergétique.

Dispositifs financiers

Le dispositif financier est cours d'élaboration.

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
	X	X	X	X

Partenaires

Etat, Région, Département.

Objectifs et indicateurs de suivi

L'objectif est de permettre une rénovation des équipements publics afin d'engager une transition écologique du bâti communal et de diminuer les frais de fonctionnement.

Patrimoine	Rénovation de la ferme du centre ville	Logo collectivité
-------------------	---	--------------------------

Fiche Action n°3	Réhabilitation d'une maison de Maître en salle des mariages, du conseil municipal et bureaux	
Maître d'ouvrage	Ville de Mormant	

Résumé de l'action

La ville de Mormant a acquis une ferme au centre ville en 2017. La salle des mariages et la salle du conseil municipal qui se trouvent dans la Mairie actuellement sont trop petites et surtout ne sont pas accessibles aux personnes à mobilité réduite. Depuis quelques années, le conseil se réunit à la salle des fêtes.

Il est temps que Mormant se dote d'un équipement plus adapté pour ces événements. Cette partie de la ferme pourrait répondre parfaitement à ces besoins.

L'étage pourrait être utilisé pour installer les bureaux d'une entreprise afin de développer les recettes de la ville.

Description détaillée

Dispositifs financiers

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
x	x			

Partenaires

Etat, Région, Département.

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Total			

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Financements extérieurs	80	
Total	80	
Reste à charge collectivité	20	

Objectifs et indicateurs de suivi

Bâtiments	Changement du système d'éclairage du gymnase T. Parker, de la hall de tennis et du dojo T. Riner	Logo collectivité
------------------	---	--------------------------

Fiche Action n°4	Mise en place d'un éclairage LED	
Maître d'ouvrage	Ville de Mormant	

Résumé de l'action

La ville de Mormant désire s'investir dans la transition écologique et améliorer le confort des utilisateurs de ses installations sportives.

Description détaillée

Dispositifs financiers

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
	X	X		

Partenaires

Etat, Région, Département.

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Salle Parker			
Salle Tennis			
Salle Riner			
Total			

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Financements extérieurs	80	
Total	80	
Reste à charge collectivité	20	

Objectifs et indicateurs de suivi

Patrimoine	Rénovation des églises	Logo collectivité
-------------------	-------------------------------	--------------------------

Fiche Action n°5	Rénovation des églises St Germain de Mormant et St Nicolas de Lady	
Maître d'ouvrage	Ville de Mormant	

Résumé de l'action

Rénovation des églises de notre ville.

Description détaillée

L'église St Germain (centre ville) vient d'obtenir un financement de l'Etat (DSIL) pour la rénovation de son clocher (endommagé par la tempête de grêle de 2014). Nous souhaiterions poursuivre la mise en valeur de ce patrimoine par la rénovation de la toiture du bâtiment.

Parallèlement à cette opération, l'église St Nicolas de Lady (inscrite à l'inventaire supplémentaire des bâtiments historiques) mérite elle aussi

Dispositifs financiers

Le dispositif financier est cours d'élaboration (financement de l'Etat (DETR, DRAC), Région Ile de France et Département de Seine et Marne.

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
X	X			

Partenaires

Etat, Région, Département.

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Etude architecte du patrimoine			
Rénovation du clocher église St Germain			
Rénovation de la toiture église St Germain			
Rénovation église St Nicolas			
Total			

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Financements extérieurs	80	
Total	80	
Reste à charge collectivité	20	

Objectifs et indicateurs de suivi

Le clocher de l'église St Germain va être rénové au cours du 4ème trimestre 2021. Il paraît naturel d'entamer la rénovation de la toiture très rapidement ensuite voire de coordonner les travaux pour que le résultat soit à la hauteur de l'attente des habitants.

L'église St Nicolas de Lady, beaucoup plus petite, mais dont les arches sont classées, sera rénovée dans un second temps.

Cadre de vie	Sécurisation de l'espace public	Logo collectivité
---------------------	--	--------------------------

Fiche Action n°6	Sécurisation des sorties d'école	
Maître d'ouvrage	Ville de Mormant	

Résumé de l'action

Mise en sécurité de l'accès des écoles maternelle et élémentaire conformément aux recommandations du plan vigipirate.

Description détaillée

Aujourd'hui, nous mobilisons des dizaines de barrières pour sécuriser les entrées/sorties des écoles. Nous voulons créer une clôture pérenne, sécurisante sans être angoissante et esthétique. Les écoles sont aussi les lieux d'accueil intercommunaux puisque les centres de loisirs y travaillent. La mise en place d'interphones avec ouverture/fermeture automatique des portails est aussi un élément important. Enfin, il est également nécessaire d'envisager le changement des volets ainsi que la pose de films occultants et d'alarmes visuelles dans les classes pour répondre aux exigences du ministère.

Dispositifs financiers

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
X				

Partenaires

Etat et Education Nationale

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
travaux	94671	18934	113605
Total			

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Financements extérieurs	80	75736
Total	80	75736
Reste à charge collectivité	20	18934

Objectifs et indicateurs de suivi

L'objectif est de sécuriser nos écoles pour la fin de l'année.

Cadre de vie	Sécurisation de l'espace public	Logo collectivité
---------------------	--	--------------------------

Fiche Action n°7	Extension de la Vidéoprotection	
Maître d'ouvrage	Ville de Mormant	

Résumé de l'action

Amélioration du système actuel de vidéoprotection par l'installation de 26 nouvelles caméras.

Description détaillée

La ville de Mormant dispose déjà d'un système de vidéoprotection composé de ...caméras. Nous avons vu l'efficacité de ce dispositif et la gendarmerie a réussi à résoudre de nombreuses affaires grâce à cet équipement. Nous souhaitons poursuivre ces investissements car certaines zones de la ville ne sont pas couvertes.

Dispositifs financiers

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
	X			

Partenaires

Etat et Gendarmerie Nationale

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Acquisition	210500	42100	252600
Total			

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Financements extérieurs	80	168400
Total	80	168400
Reste à charge collectivité	20	42100

Objectifs et indicateurs de suivi

L'objectif à atteindre est que tous les « points sensibles » de la ville soient surveillés par des caméras d'ici à l'année prochaine.

Thématique	Projet / Orientation	
-------------------	-----------------------------	---

Fiche Action n°	<u>Intitulé de l'action</u> : réhabilitation des bâtiments H et I de la ferme du centre (Mormant)- Aménagement d'un bâtiment communal en école de musique et en foyer espace d'attente	
Maître d'ouvrage	Mairie de Mormant	

Résumé de l'action

La commune de Mormant a procédé en 2016 à l'acquisition de la ferme du centre-ville afin d'y réaliser des équipements culturels et des bureaux pour les services administratifs de la Mairie. S'agissant des équipements culturels, sont prévus : une école de musique, un foyer espace d'attente, une médiathèque, un auditorium.

Il s'agit dans un premier temps de réhabiliter deux bâtiments de la ferme en aménageant une école de musique et un foyer espace d'attente.

Description détaillée

La commune de Mormant souhaite démarrer en 2021 l'aménagement de l'école de musique et le foyer espace d'attente. En effet, des locaux devenus trop exigus depuis plusieurs années, sont actuellement mis à disposition de l'école de musique, dont le nombre d'adhérents ne cesse d'augmenter.

Lors de l'aménagement sont prévus :

- Un espace « accueil »
- De grandes salles de pratique musicale en groupe
- Des box de travail individuel
- Des sanitaires

Il faudra procéder à :

- La création d'ouvertures pour la partie école de musique
- La création d'une « faille vitrée vers la cour
- La consolidation de la cheminée
- La prise en compte de l'acoustique

Afin de financer ces différents travaux, un Contrat Régional Territorial a été déposé et signé le 20 décembre 2016.

Une demande de subvention au titre du plan de relance DSIL a été votée au conseil municipal du 1^{er} février 2021.

Dispositifs financiers

Aides publiques :

Etat- Toutes subventions : 638 689,88€ (taux : 47,17%)

Conseil Régional : 435 362,00€ (taux : 32,15%)

Mormant :

Emprunt : 279 965,24€ (taux : 20,68%)

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
X				

Partenaires

- Etat
- Conseil Régional

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Total	1 354 017,12€		1 624 820,54€

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Etat- Toutes subventions	47,17%	638 689,88€

Conseil Régional	32,15%	435 362,00€
Total	79,32%	1 074 051,88€
Reste à charge collectivité	20,68%	279 965,24€

Objectifs et indicateurs de suivi

NANGIS

Cadre de vie	Extension de la Vidéoprotection	NANGIS
---------------------	--	---------------

Fiche Action n°1	Extension de la vidéoprotection	
Maître d'ouvrage	Ville de Nangis	

Résumé de l'action

Extension du dispositif de vidéoprotection par le déploiement de 39 nouvelles caméras.

Description détaillée

La ville de NANGIS dans le cadre de sa politique locale de sûreté souhaite continuer à renforcer les moyens de prévention et de sécurité sur la voie publique communale en complétant son dispositif de vidéoprotection existant (39 caméras) de 39 nouvelles caméras Fixes IP Haute définition, avec éclairage infrarouge (IR) et antivandal (IK10) avec ou sans Visionnage de Plaques d'Immatriculation (VPI) reliées à son Poste de Sécurité Urbain situé dans les locaux de la Mairie dont les accès sont protégés et sécurisés par un système de contrôle d'accès par digicode et détection intrusion.

Dispositifs financiers

L'action a fait l'objet d'une demande de DETR au titre de l'année 2020.

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
X				

Partenaires

Etat et force de l'ordre

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Acquisition et installation des 39 caméras	315.750	63.150	378.900
Total	315.750	63.150	378.900

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
DETR 2020	80	252.600
Total	80	315.750
Reste à charge collectivité	20	63.150

Objectifs et indicateurs de suivi

L'objectif de la commune est que le réseau de vidéoprotection soit déployer avant l'été 2021.

Patrimoine	Eglise Saint-Martin et Saint-Magne	NANGIS
-------------------	---	---------------

Fiche Action n°2	Rénovation de l'église et étude complémentaire (phase 1)	
Maître d'ouvrage	Ville de Nangis	

Résumé de l'action

Réalisation de travaux d'urgence sur l'église et réalisation d'une étude complémentaire sur l'état du monument.

Description détaillée

L'église de Nangis est classée au titre des Monuments Historiques depuis le 28 août 1989, et a fait l'objet d'une étude préalable en 1992. Le programme prévu en 1992 n'a pas été suivi et l'entretien courant n'a pas été réalisé.

Afin de sauvegarder cet édifice, emblématique de la ville, il convient de réaliser des travaux d'urgence sur la toiture afin de pallier les apports en eau dans l'église et garantir la sécurité des occupants. De plus, un complément d'étude doit être réalisé afin d'actualiser l'étude de 1992.

Les travaux d'urgence portent sur :

- Une travée de couverture du bas-côté sud,
- Le démoussage des toitures des bas-côtés et des chapelles rayonnantes,
- Le curage des chéneaux et des descentes de gouttières,
- La remise en continuité des gouttières,
- La création des gouttières des chapelles latérales,
- La pose de protection des personnes à l'aplomb des chutes d'enduit.

Le complément d'étude préalable doit permettre :

- La mise à jour de l'étude de 1992,
- L'évaluation des désordres afin d'envisager un programme de travaux de restauration,
- Faire un état de l'installation électrique, des mesures de prévention civile et l'adaptation de l'édifice aux personnes en situation de handicap.

Dispositifs financiers

L'action a fait l'objet d'une demande de DETR au titre de l'année 2021.

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
X				

Partenaires

Les travaux doivent faire l'objet d'un avis de l'architecte des bâtiments de France.

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Travaux et étude	144.565,90	28 913,18	173.479,08
Total			

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
DETR 2021	80	115.652,72
Total	80	115.652,72
Reste à charge collectivité	20	28.913,18

Objectifs et indicateurs de suivi

L'ensemble des opérations doivent être terminées avant la fin de l'année 2021.

Patrimoine	Eglise Saint-Martin et Saint-Magne	NANGIS
-------------------	---	---------------

Fiche Action n°3	Rénovation de l'église et étude complémentaire (phase 2)	
Maître d'ouvrage	Ville de Nangis	

Résumé de l'action

Réalisation de travaux de rénovation sur l'église phase 2

Description détaillée

L'église de Nangis est classée au titre des Monuments Historiques depuis le 28 août 1989, et a fait l'objet d'une étude préalable en 1992 et une mise à jour en cours de réalisation.

A l'issue des travaux d'urgence et de l'étude complémentaire, la phase consistera à procéder à la rénovation globale du monument.

Dispositifs financiers

Le dispositif financier est cours d'élaboration, il est envisagé de solliciter un financement de l'Etat (DETR, DRAC...), Région et Département.

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
	X	X		

Partenaires

Les travaux doivent faire l'objet d'un avis de l'architecte des bâtiments de France.

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Travaux (estimation)	3.387.227,19	677.445,44	4.064.672,63
Total			

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Financements extérieurs	80	2.709781,76
Total	80	2.709781,76
Reste à charge collectivité	20	677.445,44

Objectifs et indicateurs de suivi

La rénovation de l'église doit se dérouler sur les années 2022 et 2023.

Scolaire	Ecoles maternelle et élémentaires des Roches	NANGIS
-----------------	---	---------------

Fiche Action n°4	Sécurisation de l'accès des écoles élémentaires et maternelles des Roches	
Maître d'ouvrage	Ville de Nangis	

Résumé de l'action

L'action porte sur la mise en sécurité de l'accès des écoles maternelle et élémentaire de l'école des Roches conformément aux recommandations du plan vigipirate et aux instructions ministérielles.

Description détaillée

Création d'une clôture sur le parvis de l'école, en gardant des ouvertures différentes pour l'école, en gardant des ouvertures différentes pour l'école maternelle et élémentaire, un déplacement de l'interphone est également nécessaire. Il est également prévu la pose de films occultants sur les baies vitrés de l'établissement.

Dispositifs financiers

Demande FIPD réalisée au titre de l'année 2021.

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
X				

Partenaires

Service de l'état, établissement scolaire, force de l'ordre

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Travaux (estimation)	42.252,76	8.450,55	50.703,31
Total			

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
FIPD	80	33.802,21
Total	80	33.802,21
Reste à charge collectivité	20	8.450,55

Objectifs et indicateurs de suivi

Réalisation des travaux avant la fin de l'année 2021.

Cadre de vie	Requalification des espaces publics	NANGIS
---------------------	--	---------------

Fiche Action n°5	Requalification de la place Dupont Perrot et de la Halle du marché	
Maître d'ouvrage	Ville de Nangis	

Résumé de l'action

Cette action vise à requalifier cet espace public central et développer l'attractivité du centre-ville

Description détaillée

Cette grande place centrale doit, en priorité être requalifiée afin de retrouver une place et non un parking. Le bâtiment qui, aujourd'hui abrite La Poste se trouve au milieu de cette place et nécessite de gros travaux de réaménagement et d'embellissement intérieur comme extérieur. La place, en elle-même constitue un parking gigantesque et doit être repensé au niveau de la circulation mais également au niveau de son paysagement actuellement inexistant.

Me requalification de cette place participe, intégralement à une nouvelle attractivité du centre-ville de Nangis.

Un plan façade est également en cours d'élaboration sur ce secteur afin de valoriser le patrimoine bâti privé.

Dispositifs financiers

Le dispositif financier est cours d'étude et dépend du programme définitif de requalification.

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
X	X	X		

Partenaires

Le Poste, Etat, commerçants, Département, ANAH.

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Travaux (estimation)	2.344.650	468.930	2.753.580
Total			

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Financements extérieurs	80	1.875.720
Total	80	1.875.720
Reste à charge collectivité	20	468.930

Objectifs et indicateurs de suivi

L'objectif est que cet espace soit requalifié d'ici la fin de l'année 2023. Les indicateurs de réussite reposent un réaménagement de qualité et d'améliorer le cadre de vie des Nangissiens et de son bassin de vie.

Cadre de vie	Requalification des espaces publics	NANGIS
---------------------	--	---------------

Fiche Action n°6	Requalification du pôle gare	
Maître d'ouvrage	Ville de Nangis	

Résumé de l'action

Cette action vise à requalifier cet espace public central et développer l'attractivité du pôle gare

Description détaillée

L'ambition du projet du PDUIF révisé en 2014 est d'offrir aux Franciliens, d'ici 2020, une qualité de service satisfaisante sur toutes les gares, quels que soit leurs niveaux de trafics et leurs positions sur les lignes.

Les pôles sont désormais répartis en 3 catégories (grand pôle de correspondance/pôle de desserte des secteurs denses/pôle d'accès au réseau ferré depuis les bassins de vie) et doivent répondre à des objectifs de qualité de service.

La mise en place d'un comité de pôle doit permettre de définir un programme d'action qui réponde à ces objectifs de manière adaptée au contexte et aux enjeux spécifiques de chaque pôle.

C'est dans ce contexte que la Ville de Nangis a décidé d'engager une démarche de pôle, en associant au comité de pôle (STIF CC Brie Nangissienne, CD77, SNCF, Procars, Transdev).

Le projet prévoit :

- La réalisation d'un parvis sécurisé afin de faciliter les échanges pour les usagers du train et des transports en commun ;
- Des points d'arrêts : 3 points d'arrêts sur voirie et 1 dépose minute / reprise quart d'heure aménagée entre les points d'arrêt et le quai SNCF
- Une entrée Nord du pôle : sur la partie du foncier ferroviaire à l'EST, des places de stationnement et dépose minute / reprise quart d'heure.
- Aménagement de l'avenue du Maréchal Foch face à la gare : requalification de la voirie desservant la gare jusqu'au giratoire à l'ouest.
- Création d'un jalonnement : intervention sur la signalétique, l'information voyageurs en amont et au sein du pôle
- Mise en accessibilité : cheminement modes doux ou renforcées sur l'ensemble du pôle.

Dispositifs financiers

Le dispositif financier est cours d'élaboration, il est envisagé de solliciter un financement de l'Etat, la région, le Département, la communauté de communes de la Brie Nangissienne, SNCF, Ile-de-France Mobilité...

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
X	X	X		

Partenaires

Etat, Région, Ile-de-France Mobilité, Département, Communauté de Communes, SNCF, Procars, Transdev.

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Travaux (estimation)	1.378.520	275.704	1.654.224
Total			

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Financements extérieurs	80	1.102.816
Total	80	1.102.816
Reste à charge collectivité	20	275.704

Objectifs et indicateurs de suivi

Réaménagement du pôle avant la fin 2023

Cadre de vie	Requalification des entrées de ville	NANGIS
---------------------	---	---------------

Fiche Action n°7	Entrée de ville Rue de la Libération	
Maître d'ouvrage	Ville de Nangis	

Résumé de l'action

Cette opération s'inscrit dans le cadre d'une continuité de développement du Centre urbain de Nangis, afin de permettre une revitalisation du centre-ville.

Le projet vise à requalifier un ensemble d'espaces publics. Elle a pour objectif d'améliorer la qualité, la sécurité des espaces publics tout en garantissant l'offre de stationnement et permettre l'accessibilité des abords aux personnes à mobilité réduite (PMR).

Description détaillée

Desservant l'entrée de la Ville de Nangis pour les automobilistes arrivant de Melun, la rue de la Libération est une portion de la route départementale D408, entre l'intersection de la D201/D408 jusqu'à l'avenue Victor Hugo de la Ville de Nangis.

La D408, et notamment, la rue de la libération est un axe principal très empruntée permettant de relier les Villes de MELUN – NANGIS - PROVINS.

Les aménagements existants sont vieillissants et peu qualitatifs : revêtements des sols, mobiliers urbains, espaces verts, réseau d'éclairage aérien. La visibilité des accès au bâti ainsi qu'au droit des garages n'est pas mise en valeur et la lecture du flux piétons n'est pas perceptible. De plus le patrimoine arboré est inexistant. Le site est pauvre en végétation arbustive en entrée de Ville.

Il est à noter que la vitesse des véhicules est excessive car il n'existe aucun aménagement permettant de faire ralentir les automobilistes.

Actuellement, la configuration des rues est à l'origine de certains dysfonctionnements dans les domaines suivants :

- Accessibilité des espaces publics : cheminements de largeur inférieure à 1.40m en de nombreux points,
- Revêtements très dégradés sur la chaussée et sur les trottoirs (affaissement, nids de poules, faïençage,...),
- Structure et revêtement de chaussée présentant des fissures, des affaissements et des défauts d'étanchéité,
- Signalétique horizontale effacé sur certaines portions.
- Un stationnement anarchique
- Une vitesse excessive liée principalement à la linéarité de cette portion de rue.

Dispositifs financiers

Le dispositif financier est cours d'élaboration, il est envisagé de solliciter un financement de l'Etat (DETR) Région et Département.

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
X	X	X		

Partenaires

Etat, Région et Département

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Travaux (estimation)	1.238.748	247.749,60	1.486.498,00
Total			

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Financements extérieurs	80	990.998,40
Total	80	990.998,40
Reste à charge collectivité	20	247.748,60

Objectifs et indicateurs de suivi

Réaménagement de la rue de la Libération avant la fin 2023

Urbanisme	Friches industrielles	NANGIS
------------------	------------------------------	---------------

Fiche Action n°8	Réaménagement des friches industrielles	
Maître d'ouvrage	Ville de Nangis	

Résumé de l'action

Traitement et réaménagement des friches industrielles notamment dans le secteur des Tanneries.

Description détaillée

Traitement (étude de pollution, étude de faisabilité...) de l'ensemble des friches industrielles de la commune et notamment celle du secteur des Tanneries qui est concernée par une orientation d'aménagement et de programme dans le Plan Local d'Urbanisme.

Dispositifs financiers

Le dispositif financier est cours d'élaboration, il est envisagé de solliciter un financement de l'Etat (DETR, DRAC...), Région et Département.

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
	X	X		

Partenaires

Etat, Région et Département.

Financement

En cours d'élaboration

Objectifs et indicateurs de suivi

Indicateurs de réussite : renouvellement urbain de ces secteurs et développement d'activités.

Environnement	Mare Blanche	NANGIS
----------------------	---------------------	---------------

Fiche Action n°9	Valorisation écologique de la Mare Blanche	
Maître d'ouvrage	Ville de Nangis	

Résumé de l'action

L'action consiste à redonner à la Mare Blanche une valeur environnementale et une performance contre les inondations en aval de Nangis.

Description détaillée

Le détail de cette action est en cours d'élaboration. Il convient, avant d'intervenir sur cette zone, que la commune réalise un diagnostic complet de la Mare Blanche afin de connaître l'état de cette dernière et ainsi définir un plan d'action. Selon les premières constatations, la Mare Blanche nécessite une intervention sur la végétation afin de rouvrir ce milieu. Une dépollution est un curage seraient également nécessaires.

Dispositifs financiers

Les dispositifs financiers ne sont pas encore définitifs. Une intervention de l'Agence de l'eau, de l'Etat du département et de la Région est en cours d'analyse.

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
		X	X	

Partenaires

Etat, Région, Département, Communauté de Communes, Agence de l'Eau...

Financement

Analyse financière en cours.

Objectifs et indicateurs de suivi

L'objectif est de redonner une valeur écologique à cette zone humide. L'un des indicateurs de réussite sera la réimplantation et le développement d'une biodiversité

Equipements	Equipement publics patrimoine	NANGIS
--------------------	--------------------------------------	---------------

Fiche Action n°10	Rénovation des équipements publics et du patrimoine	
Maître d'ouvrage	Ville de Nangis	

Résumé de l'action

Cette action consiste à une rénovation de grande ampleur des équipements publics de la ville de Nangis : écoles, équipements sportifs, Mairie...

Description détaillée

Chaque bâtiment fera l'objet d'un diagnostic afin de connaître avec précision les interventions urgentes et besoin en rénovation et entretien.

Les équipements de la commune nécessitent :

- Isolation thermique et phonique,
- Travaux d'étanchéité,
- Mise aux normes PMR,
- Transition écologique (notamment système de chauffage),
- Réorganisation des bâtiments en intérieur pour un meilleur accueil des administrés,
- Travaux d'entretien,

Dispositifs financiers

Le dispositif financier est cours d'élaboration, il est envisagé de solliciter un financement de l'Etat (DETR, DRAC...), Région et Département.

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
	X	X	X	X

Partenaires

Etat, Région et Département.

Financement

Analyse financière en cours.

Objectifs et indicateurs de suivi

Les objectifs sont de permettre une rénovation des équipements publics afin de garantir un accueil de qualité aux différents utilisateurs, de renforcer l'attractivité des infrastructures sportives pour l'ensemble du bassin de vie, engager une transition écologique du bâti communal.

Commerces	Commerces et artisanat	NANGIS
------------------	-------------------------------	---------------

Fiche Action n°11	Revitalisation du commerce et de l'artisanat	
Maître d'ouvrage	Ville de Nangis	

Résumé de l'action

Développer les commerces de centre-ville et redynamiser le cœur de ville

Description détaillée

Les actions de revitalisation du centre-ville feront l'objet d'un diagnostic dans le cadre du programme Petites Villes de Demain. La commune lancera un programme de revitalisation du centre-ville, de soutien (technique et financier) au développement de l'Association des Commerçants, mise en place d'un droit de préemption sur les baux et fonds de commerce

Dispositifs financiers

L'ensemble des dispositifs financiers ne sont pas encore connus, la commune est cours d'élaboration de son programme et en recherche de financement

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
X	X	X	X	X

Partenaires

Etat, Région, Département, Communauté de Communes, Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre des Métiers et de l'Artisanat, Association des commerçants...

Financement

Analyse financière en cours.

Objectifs et indicateurs de suivi

Développement et diversité du commerce de centre-ville.

Cadre de vie	Réseau viaire et liaison douce	NANGIS
---------------------	---------------------------------------	---------------

Fiche Action n°12	Développement des mobilités actives	
Maître d'ouvrage	Ville de Nangis	

Résumé de l'action

L'action consiste à développer l'ensemble des mobilités actives et a créer un réseau de liaison douce.

Description détaillée

Il s'agit là d'un enjeu pour la commune puisque ces voies laissent très peu de marges de manœuvre entre l'alignement des bâtiments au droit de l'espace public, la nécessité de conserver des places de stationnement extérieures très utilisées par les riverains qui pour la plupart ne possèdent pas de places de stationnement privées et la volonté de la municipalité de créer un maillage de liaisons douces permettant l'accès aux équipements publics.

Les équipements sont difficilement accessibles par manque de liaisons douces internes à la commune, de parkings deux roues sécurisés mais également par manque de stationnement dits « minute » et de parvis permettant aux parents et aux élèves une entrée et sortie en toute sécurité, sur les écoles.

Un maillage de l'ensemble de la commune par des liaisons douces doit permettre un déplacement aisé sur l'ensemble de la commune

Dispositifs financiers

Le dispositif financier est cours d'élaboration, il est envisagé de solliciter un financement de l'Etat (DETR, DRAC...), Région et Département.

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
X	X	X	X	

Partenaires

Etat, Région, Département, Communauté de Communes...

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Travaux (estimation)	1.952.955	390.521	2.343.546
Total			

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Financements extérieurs	80	1.562.364
Total	80	1.562.364
Reste à charge collectivité	20	390.591

Objectifs et indicateurs de suivi

Développement des mobilités actives, réduction de l'utilisation des voitures lors des trajets interurbains, augmentation de la sécurité des piétons et des cyclistes.

Environnement	Amélioration du parc d'éclairage public	NANGIS
----------------------	--	---------------

Fiche Action n°13	Rénovation de l'église et étude complémentaire (phase 2)	
Maître d'ouvrage	Ville de Nangis	

Résumé de l'action

Disposant, d'un parc de 1455 point lumineux, la **maîtrise de la consommation énergétique** sur ce poste est un enjeu essentiel pour optimiser le budget d'investissement et de fonctionnement.

Description détaillée

Les pistes envisagées seraient :

- Le remplacement des commandes actuelles (cellule photo-électrique) par des horloges astronomiques permettra un gain de 10% sur la consommation globale d'éclairage.
- Réduction de la puissance d'éclairage une partie de la nuit (23h00 à 5h00 du matin). En réduisant la tension d'alimentation de 30%, la consommation annuelle d'électricité est réduite de 15%.
- Arrêt de l'éclairage une partie de la nuit (23h00 à 5h00 du matin). En réduisant le temps de fonctionnement à 2100 heures, la consommation annuelle d'électricité est réduite de 50%.

Programme des travaux :

-Sur le plan administratif : Une amélioration et négociation sur

- Tarification EDF,
- Puissance souscrite,
- Regroupement de contrat
- Réglage des cellules et horloges,
- Variation de puissance,
- Amélioration du facteur de puissance (cos phi),
- Stabilisation de la tension,
- Technologie des lampes,
- Luminaires : conseils généraux.

-Sur la partie travaux : une modification du parc lumineux ainsi que les équipements associés :

· La sécurité électrique des coffrets : Remplacement urgent des coffrets vétustes, dégradés et dangereux avec l'installation d'horloges astronomiques permettant une meilleure précision des temps d'éclairage ainsi que des réductions et les arrêts sur plage horaire.

· Candélabres avec des ampoules LED : Remplacement des lampes de type à vapeur de mercure (ballons fluo) par des lampes à meilleure efficacité énergétique type LED, générant un gain de 45% sur les consommations pour un même éclairage.

· Définition d'un plan lumineux : Remplacement des luminaires vétustes, ouverts, par des luminaires étanches qui évitent l'empoussièrement et le vieillissement prématuré de la lampe et du luminaire, ce qui permet de conserver une bonne efficacité lumineuse.

Choix du luminaire pour mieux maîtriser le flux lumineux :

- Eclairer la chaussée pas le ciel : efficacité du réflecteur ;
- Privilégier les lampes horizontales (lampes tubulaires) ;
- Eviter la perte de flux liée au vieillissement et propreté du luminaire (indice de protection IP)
- Privilégier les vasques en verre, meilleure dépréciation dans le temps ;

Un entretien régulier : Un manque d'entretien est également la source d'une surconsommation énergétique lié au vieillissement des lampes qui éclaire moins mais surchauffe et consomme plus.

Dispositifs financiers

Le dispositif financier est cours d'élaboration, il est envisagé de solliciter un financement de l'Etat (DETR), Région et Département, ADEME, SDES...

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
	X	X	X	

Partenaires

Les travaux doivent faire l'objet d'un avis de l'architecte des bâtiments de France.

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Travaux (estimation)	1.547.148	309.429	1.856.577
Total	1.547.148	309.429	1.856.577

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Financements extérieurs	80	1.237.718,40
Total	80	1.237.718,40

Reste à charge collectivité	20	309.429
-----------------------------	----	---------

Objectifs et indicateurs de suivi

- Le remplacement des commandes actuelles (cellule photo-électrique) par des horloges astronomiques permettra un gain de 10% sur la consommation globale d'éclairage.
- Réduction de la puissance d'éclairage une partie de la nuit (23h00 à 5h00 du matin). En réduisant la tension d'alimentation de 30%, la consommation annuelle d'électricité est réduite de 15%.
- Arrêt de l'éclairage une partie de la nuit (23h00 à 5h00 du matin). En réduisant le temps de fonctionnement à 2100 heures, la consommation annuelle d'électricité est réduite de 50%.

Habitat	Amélioration de l'habitat	NANGIS
----------------	----------------------------------	---------------

Fiche Action n°15	Amélioration de l'habitat	
Maître d'ouvrage	Ville de Nangis	

Résumé de l'action

L'action vise à améliorer les habitats du parc privé et à lutter contre l'habitat indigne

Description détaillée

Le programme envisagé est le suivant :

- Traitement des biens en état d'abandon manifeste ou sans maître
- Mise en place d'une opération programmée d'amélioration de l'habitat – renouvellement urbain via une opération de revitalisation de territoire (ORT)
- Nécessité d'adapter les logements afin de permettre le maintien à domicile des habitants. En effet, sur la ville de Nangis il est constaté un vieillissement de la population et les logements ne se trouvent plus adaptés aux besoins.
- Au regard du diagnostic, il est nécessaire de traiter l'habitat indigne ou très dégradé notamment par un volet coercitif afin d'inciter les propriétaires à réaliser des travaux ainsi que de la rénovation énergétique des logements par la mise en place d'une OPAH-RU
- La vacance des logements est aussi importante sur le centre-ville de Nangis du fait de logements qui ne sont plus adaptés mais également de l'importance du nombre de nouvelles constructions individuelles sur la commune et à plus large échelle sur l'ensemble du territoire de la communauté de communes de la Brie Nangissienne

Dispositifs financiers

Le dispositif financier est cours d'élaboration, il est envisagé de solliciter un financement de l'Etat, Région et Département, ANAH...

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
	X	X	X	X

Partenaires

Etat, Région, Département, Communauté de Communes, ANAH...

Financement

Analyse financière en cours.

Objectifs et indicateurs de suivi

Améliorer l'habitat sur la commune.

Cadre de vie	Mare aux Curées	NANGIS
---------------------	------------------------	---------------

Fiche Action n°16	Requalification urbaine du quartier de la Mare aux Curées	
Maître d'ouvrage	Ville de Nangis	

Résumé de l'action

Requalification et rénovation urbaine du quartier de la Mare aux Curées

Description détaillée

Une étude de requalification de ce quartier a été faite en 2019 par un bureau d'études et propose des pistes de requalification. Néanmoins, le coût des travaux et le désengagement du bailleur social et de l'Etat dans ce dossier n'ont pas permis de réaliser les travaux qui sont pourtant nécessaires pour améliorer de manière pérenne la qualité de vie des habitants de ce secteur.

Il s'agit d'un quartier spécifique de la ville de Nangis qui est composé exclusivement de logements à loyers modérés. Le bailleur doit être accompagné au travers sud plan de relance dans la rénovation du quartier.

Les interventions clés définies dans le programme de 2019 sont les suivantes :

- Requalification du pôle comprenant les commerces, les services et les équipements,
- Aménagement urbain du parvis du collège et de l'école des Rossignots,
- Exploiter la réserve foncière au nord-est du quartier,
- Aménager la transition entre le quartier de la Mare aux Curées et le boulevard de Tivoli (mail Couperin),
- Sécurisation des accès aux Dunes,
- Requalification de l'îlot central récréatif (Promenade Ernest Chauvet et rue Saint-Exupéry),
- Réhabilitation du centre médical en vue de réaliser un nouvel équipement public.

La municipalité souhaite un classement de la Mare aux Curées en Quartier Prioritaire de la Ville.

Dispositifs financiers

Le dispositif financier est cours d'élaboration, il est envisagé de solliciter un financement de l'Etat, Région, Département bailleur sociaux, ANAH...

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
	X	X	X	X

Partenaires

Etat, Région, Département bailleur sociaux, ANAH...

Financement

Analyse financière en cours, une estimation, de 11 millions d'euros, a été faite sur les actions portant sur la rénovation des espaces publics

Objectifs et indicateurs de suivi

Espace de qualité, redonner une meilleure mixité sociale à ce quartier, lutte contre la précarité et l'habitat indigne. Classement du Quartier Prioritaire de la Ville.

Thématique	Etude pré-opérationnelle Opération Programmée Amélioration de l'Habitat – Renouvellement Urbain (OPAH-RU)	
-------------------	--	---

Fiche Action n°5.2	Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Renouvellement Urbain Programme Petites Villes de Demain Nangis	
Maître d'ouvrage	Ville de Nangis	

Résumé de l'action

La Ville de Nangis a récemment signé, en partenariat avec l'Etat et la Communauté de Communes de la Brie Nangissienne, la Convention d'adhésion Petites Villes de demain de Nangis (28 mai 2021).

Dans le cadre de ce programme et de la finalisation de la convention-cadre, la Ville de Nangis a retenu la réalisation de diverses études.

La fiche-action 1.1 du Programme Petites Villes de Demain de Nangis correspond à la mise en œuvre d'une OPAH-RU (Axe de rattachement : 1 - Habitat / Redynamiser le cœur de ville et travailler sur son parc de logements).

Le taux de logements sur la Commune de Nangis, ainsi que le nombre de logement potentiellement indignes, incitent à engager le traitement de ces biens avec la mise en place d'une OPAH-RU. Cette opération doit aussi permettre d'adapter les logements pour le maintien à domicile des habitants vieillissants. Elle doit également inciter à avoir recours au volet coercitif afin d'inciter les propriétaires à réaliser les travaux et à s'engager dans la rénovation énergétique des logements.

Description détaillée

Dans le cadre de cette action, la Ville de Nangis vient d'engager une consultation afin de recruter un bureau d'études pour réaliser :

- Phase 1 – étude diagnostic du centre-ville et analyse du territoire
- Phases 2 et 3 : problématisation, définition des enjeux et élaboration d'une stratégie opérationnelle traduite dans une convention partenariale

Cette action de mise en place d'une OPAH-RU au sein de la Ville de Nangis participe à la transition écologique :

- Protéger les populations, atténuer les impacts et accompagner la transformation des modes de vie
- Mobiliser les acteurs à toutes les échelles
- Promouvoir le développement durable au niveau communautaire.

Dispositifs financiers

La Ville de Nangis peut disposer, dans le cadre du Programme Petites Villes de Demain et la mise en œuvre d'une OPAH-RU, du soutien de l'ANAH.

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
X	X			

Partenaires

ANAH

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Etude pré-opérationnelle d'une OPAH-RU portant sur un périmètre de revitalisation	67 525 € €	13 505 €	81 030 €
Total	67 525 €	13 505 €	81 030 €



RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
ANAH	50	33 762,50 €
Total	50	33 762,50 €
Reste à charge collectivité	50	33 762,50 €

Objectifs et indicateurs de suivi

Livraison de diverses propositions de programmation pour laisser les élus municipaux choisir le scénario le mieux adapté au Programme Petites Villes de Demain.

Chiffrage et temporalisation des opérations de mise en œuvre de l'OPAH-RU (conventionnement).

Thématique	Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine Assurer la transition écologique de la Ville de Nangis (Programme Petites Villes de Demain)	
Fiche Action n°4.4	Modernisation du réseau d'éclairage public Programme Petites Villes de Demain Nangis	
Maître d'ouvrage	Ville de Nangis	

Résumé de l'action

La Ville de Nangis a récemment signé, en partenariat avec l'Etat et la Communauté de Communes de la Brie Nangissienne, la Convention d'adhésion Petites Villes de demain de Nangis (28 mai 2021).

Dans le cadre de ce programme, la Ville de Nangis s'engage dans sa transition énergétique et écologique en mettant en œuvre la modernisation du réseau de son éclairage public.

Afin de justifier de la nécessité de cette modification, la Ville de Nangis a procédé à la définition de son Schéma Directeur d'Aménagement Lumière (cabinet TRCS). Le SDAL a permis à la Ville de Nangis d'engager diverses actions :

- Réflexions sur la liaison entre l'urbanisme et les lumières, et sur les applications au sein de la Ville de Nangis (SDAL et PLU) ;
- Propositions de valorisation du patrimoine municipal ;
- Projet de reconstruction de l'éclairage (budgétisation et développement des économies d'énergie).

Le SDAL a permis à la Ville de Nangis d'identifier les actions nécessaires pour assurer sa transition énergétique et écologique :

- Economies d'énergie et développement durable ;
- Remplacement des sources lumineuses obsolètes ;
- Adaptation des puissances et des flux d'éclairage (sécurisation des usagers et des installations) ;
- Prise en compte des temporalités d'éclairage et des rythmes de vie ;
- Cohérences photométriques et respect du ciel nocturne.

Cette modernisation du réseau de l'éclairage public de la Ville de Nangis (mise en œuvre sur un an / 2022-2023) doit entraîner d'importantes économies réalisées sur le coût de l'énergie :

- En 2023 : 551 407 € TTC
- En 2036 : 821 732 € TTC
- En 2040 : 1 134 946 € TTC

Description détaillée

Dans le cadre de cette modernisation du réseau de l'éclairage public, la Ville de Nangis vient de valider les opérations suivantes, conformément aux préconisations issues du SDAL :

- Investissements dans la modernisation des luminaires
- Investissements dans la modification et/ou la peinture des supports
- Investissements dans les travaux nécessaires du Génie Civil
- Investissements dans la modernisation des armoires électriques
- Investissements dans la mise en lumière de la Mairie et de l'église
- Investissements dans la création de cheminements piétonniers au sein du Parc de la Mairie.

Cette action de modernisation du réseau de l'éclairage public (SDAL) sera intégrée dans l'étude prospective sur le développement urbain et le maillage des liaisons douces.

Dispositifs financiers

La Ville de Nangis peut disposer, dans le cadre du Programme Petites Villes de Demain, du soutien de divers partenaires financiers : ETAT [Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) 2022], Département de Seine-et-Marne (Fonds d'Aménagement Communal), Région Île de France (Appel à Projet Modernisation de l'éclairage public) et Europe (FEDER 2021-2027).

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
	X	X		

Partenaires

Europe / Etat / Région Île de France / Département Seine-et-Marne

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Investissements lumineux	1 059 460 €	211 892 €	1 271 352 €
Investissements supports	772 196 €	154 439,20 €	926 635,20 €
Investissements Génie Civil	37 907,20 €	7 581,44 €	45 488,64 €
Modernisation des armoires	100 000 €	20 000 €	120 000 €
Mise en lumière de la Mairie et de l'église	39 850 €	7 970 €	47 820 €
Création de cheminements piétonniers Parc de la Mairie	120 500 €	24 100 €	144 600 €
Total	2 129 913,20 €	425 982,64 €	2 555 895,84 €

RECETTES


Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
FEDER	30 %	638 973,96 €
ETAT (DSIL 2022)	28 %	596 375,70 €
Département (FAC)	4,70 %	100 000 €
Région (AAP Modernisation éclairage public)	7 %	150 000 €
Total	69,70 %	1 485 349,66 €
Reste à charge collectivité	30,30 %	644 563,54 €


Objectifs et indicateurs de suivi

Développement de l'attractivité de la Ville de Nangis

Développement de la fréquentation nocturne du Parc de la Mairie

Niveau des économies réalisées sur le coût de l'énergie dans les années à venir

Thématique	<p align="center"> Objectifs transversaux Redynamiser le cœur de ville et favoriser l'attractivité de la Ville de Nangis Assurer la transition écologique de la Ville de Nangis </p>	
-------------------	---	---

Fiche Action n°0.3	<p align="center"> Etude prospective sur le développement urbain et sur le maillage des liaisons douces Programme Petites Villes de Demain Nangis </p>	
Maître d'ouvrage	<p align="center">Ville de Nangis</p>	

Résumé de l'action

La Ville de Nangis et son tissu urbain restent confrontés au problème de l'organisation et de la traversée du centre-ville. Comme le souligne la Chambre des Métiers et de l'Industrie dans l'étude livrée en 2019, la Ville de Nangis doit améliorer les usages de son centre-ville. Le réseau viaire de la commune n'est plus adapté au mode de vie des Nangissiens et plus largement à celui de la population se déplaçant sur Nangis. Il convient donc de mener une étude prospective sur le développement urbain et le maillage des liaisons douces afin de disposer d'un plan d'actions structurantes.

Description détaillée

L'objectif de l'étude est de construire une stratégie d'aménagement d'ensemble de la Ville de Nangis, en correspondance avec son Programme Petites Villes de Demain. Il s'agit de proposer un projet global qui servira de « plan guide » aux élus de Nangis afin de valider et/ou de modifier, et surtout de hiérarchiser les projets d'aménagements inscrits dans le projet de territoire. Cette étude doit également définir la stratégie urbaine et économique de revitalisation de la Ville de Nangis.

L'objectif est donc de faire en sorte que la Ville de Nangis soit une nouvelle ville, qui plaît et qui attire par sa nouvelle forme et son nouveau dynamisme, une ville dont on parle et qui intéresse, une ville exemplaire dans la reconquête de son centre-ville. La Ville de Nangis, dans le cadre de son Programme Petites Villes de Demain, souhaite mettre en œuvre des actions confirmées pour la reconquête du cœur de ville sur le moyen et long terme. Redonner de l'attractivité à la Ville de Nangis constitue l'objectif prioritaire de la commune afin d'accueillir de nouvelles populations (habitat, commerce, mobilité, espaces publics...).

Dans le cadre du Programme Petites Villes de Demain, 5 grandes zones ont été prédéfinies comme pôles de mise en œuvre des actions : le pôle gare, le secteur des Tanneries, le cœur de ville, les équipements sportifs et la Mare aux Curées.

L'objectif de cette mission est de valider l'intégration de ces 5 zones à la mise en œuvre du Programme Petites Villes de Demain de Nangis. Il est demandé au bureau d'études d'aller au-delà des réflexions menées et de faire des

propositions qu'il jugera avantageuses pour le Programme Petites Villes de demain de Nangis, en concertation avec la Ville de Nangis, y compris en dehors des 5 périmètres prédéfinis.

L'objectif de cette mission est également de proposer, pour chacun des secteurs retenus par les élus :

- Une stratégie d'aménagement afin d'assurer la liaison entre les différents pôles
- Un programme opérationnel qui détaillera chacune des liaisons les procédures à suivre, les travaux à réaliser, les éventuels outils à mettre en place (pour des projets à plus long terme) afin que la Ville de Nangis puisse planifier dans le temps et dans l'espace les actions à engager pour mettre en œuvre le projet
- Les enveloppes budgétaires nécessaires à la réalisation de chacune des actions.

Décomposition de l'étude

Cette étude sera utilement décomposée en 3 phases. Ce découpage a pour objectif de permettre un avancement progressif de l'étude, des consultations et des validations successives par le comité de pilotage.

PHASE 1 : diagnostic global et définition des enjeux

PHASE 2 : élaboration de scénarios d'aménagement

PHASE 3 : Elaboration d'un plan d'action sous la forme d'un plan-guide

Communication et concertation autour du projet

La communication et la concertation sont définies en accord avec la Ville de Nangis, et notamment avec le Service Communication et le Chef de projet Petites Villes de Demain. Un temps de concertation doit être mis en place pour chaque phase de l'étude.

Dispositifs financiers

La Ville de Nangis a sollicité à de multiples reprises la Banque des Territoires pour une prise en charge de l'ingénierie à hauteur de 50%. La Banque des Territoires n'a fait aucun retour jusqu'à la présentation de la prise de relais par la Région Île de France. Sans que l'information ait circulé, depuis le 17 décembre 2021, la Région Île de France est l'intermédiaire de la Banque des Territoires pour mettre en œuvre le Programme Petites Villes de Demain dans les 32 sites PVD des départements de la Seine-et-Marne, des Yvelines et de l'Essonne.

La Ville de Nangis ayant engagé l'étude et ne pouvant se caler sur les modalités de la Région Île de France ne peut bénéficier d'un soutien dans le financement de cette étude...

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
	X			

Partenaires

/

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Etude prospective sur le développement urbain et le maillage des liaisons douces (PVD)	35 470 €	7 094 €	42 564 €
Total	35 470 €	7 094 €	42 564 €

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Total	100 %	35 470 €
Reste à charge collectivité	100 %	35 470 €

Objectifs et indicateurs de suivi

Réaliser un schéma d'aménagement incluant un règlement d'intervention sur les déplacements doux
Reprendre l'ensemble du plan de stationnement
Encourager l'usage des voies douces vers et dans le centre-ville / équiper la voirie de dispositifs incitatifs
Rédiger un schéma directeur de signalétique urbaine
Développer les points de recharge publics pour véhicules électriques.

Thématique	Etude pré-opérationnelle de la réhabilitation des équipements sportifs	
-------------------	---	---

Fiche Action n°5.2	Réhabilitation des équipements sportifs Programme Petites Villes de Demain Nangis	
Maître d'ouvrage	Ville de Nangis	

Résumé de l'action

La Ville de Nangis a récemment signé, en partenariat avec l'Etat et la Communauté de Communes de la Brie Nangissienne, la Convention d'adhésion Petites Villes de demain de Nangis (28 mai 2021).

Dans le cadre de ce programme et de la finalisation de la convention-cadre, la Ville de Nangis a retenu la réalisation de diverses études.

La fiche-action 5.2 du Programme Petites Villes de Demain de Nangis correspond à la réhabilitation des équipements sportifs (Axe de rattachement : 5 - Equipements publics / Favoriser l'attractivité globale de la Ville de Nangis).

La Ville de Nangis dispose effectivement de nombreux équipements sportifs qui répondent aux besoins des associations sportives, ainsi qu'aux établissements scolaires, et touchent un public plus large que la population de Nangis. La construction de ces bâtiments est ancienne. Ils n'ont jamais été rénovés de façon conséquente et ils ne s'inscrivent pas, dans leur fonctionnement actuel, dans la transition écologique.

Description détaillée

Dans le cadre de cette action, la Ville de Nangis vient de passer un marché avec un cabinet (ASCISTE Ingénierie) qui doit réaliser un diagnostic des infrastructures et des équipements sportifs et une programmation.

Le cahier des charges de cette étude implique que l'agence consulte et associe les associations locales et les établissements scolaires au rendu des diagnostics et à la définition de la programmation.

La programmation qui sera retenue par la Ville de Nangis permettra de chiffrer, d'inscrire dans le temps et de réaliser les différentes opérations de réhabilitation et/ou construction d'équipements sportifs.

Pour ce faire, la Ville s'appuie sur deux partenariats importants : le Label terre de jeux 2024 et la Fondation Fair Play For Planet).

Cette action de réhabilitation des équipements sportifs de la Ville de Nangis participe à la transition écologique :

- Eduquer, former et sensibiliser à la transition écologique
- Protéger les populations, atténuer les impacts et accompagner la transformation des modes de vie
- Mobiliser les acteurs à toutes les échelles
- Promouvoir le développement durable au niveau communautaire.

Dispositifs financiers

La Ville de Nangis n'a pas consulté d'éventuels partenaires financiers pour cette étude. Elle ne peut donc pas s'appuyer sur l'aide financière de divers dispositifs.

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
X	X			

Partenaires

/

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Etude diagnostic et programmation équipements sportifs	31 850 €	6 370 €	38 220 €
Total	31 850 €	6 370 €	38 220 €

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Ville de Nangis	100	31 850 €
Total		31 850 €
Reste à charge collectivité		31 850 €

Objectifs et indicateurs de suivi

Livraison de diverses propositions de programmation pour laisser les élus municipaux choisir le scénario le mieux adapté au Programme Petites Villes de Demain.

Chiffrage et temporalisation des opérations de réhabilitation des équipements sportifs.

QUIERS

QUIERS

Thématique	Projet / Orientation	Logo collectivité
Fiche Action n° 3	Intitulé de l'action : Achat machine à pain et distributeur légumes	
Maître d'ouvrage		

Résumé de l'action

Mettre ne place une possibilité pour nos habitants d' avoir accès au circuit court a « domicile » pour une population qui n' a pas toujours la possibilité de se déplacer.

Description détaillée

Mise en place de 2 distributeurs automatiques

Dispositifs financiers

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
	X			

Partenaires

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
			20 000
Total			

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Total		
Reste à charge collectivité		

Objectifs et indicateurs de suivi

QUIERS

Thématique	Projet / Orientation	Logo collectivité
Fiche Action n° 5	Intitulé de l'action : OBTENTION LABEL VILLAGE FLEURI	
Maître d'ouvrage		

Résumé de l'action

Mettre en place un plan complet afin d'obtenir le label village fleuri.

Description détaillée

Mise en fleurs du village, remise en état des 2 lavoirs, mise en place coulée verte entre bourg et hameaux, création parc avec arbres rares.

Dispositifs financiers

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
	X	X	X	X

Partenaires

ID 77

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
			60 000
Total			

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Total		
Reste à charge collectivité		

Objectifs et indicateurs de suivi

QUIERS

Thématique	Projet / Orientation	Logo collectivité
-------------------	-----------------------------	--------------------------

Fiche Action n° 6	Intitulé de l'action : création Maison Assistantes Maternelles	
Maître d'ouvrage		

Résumé de l'action

Création d' un bâtiment MAM

Description détaillée

Créer un espace permettant à des assistantes maternelles de recevoir des enfants dans un lieux commun aux normes.

Dispositifs financiers

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
			X	

Partenaires

CAF

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
			300 000
Total			

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Total		
Reste à charge collectivité		

Objectifs et indicateurs de suivi

QUIERS

Thématique	Projet / Orientation	Logo collectivité
-------------------	-----------------------------	--------------------------

Fiche Action n° 7	Intitulé de l'action : Création d'un « point relai »	
Maître d'ouvrage		

Résumé de l'action

Création d' un bâtiment permettant la vente de première nécessité (pain, eau , pates...)

Description détaillée

Dispositifs financiers

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
				X

Partenaires

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
			100000
Total			

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Total		
Reste à charge collectivité		

Objectifs et indicateurs de suivi

QUIERS

Thématique	Projet / Orientation	Logo collectivité
-------------------	-----------------------------	--------------------------

Fiche Action n° 9	Intitulé de l'action : Création d'un plan sécurité routière	
Maître d'ouvrage		

Résumé de l'action

Mise en place d'un plan complet sur le bourg et les 2 hameaux de sécurité routière.

Description détaillée

Dos d'ânes, chicanes, arrêt de bus...

Dispositifs financiers

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
	X	X	X	X

Partenaires

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
			500 000
Total			

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Total		
Reste à charge collectivité		

Objectifs et indicateurs de suivi

QUIERS

Thématique	Projet / Orientation	Logo collectivité
-------------------	-----------------------------	--------------------------

Fiche Action n° 10	Intitulé de l'action : Création d'un réseau de vidéosurveillance	
Maître d'ouvrage		

Résumé de l'action

Mise en place d'un plan complet sur le bourg et les 2 hameaux de vidéosurveillance (22 caméras)

Description détaillée

Mise en sécurité des points sensibles dans le but de réduire les incivilités (cambriolages, vitesse, dégradations).

Dispositifs financiers

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
	X	X		

Partenaires

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
			50000
Total			

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Total		
Reste à charge collectivité		

Objectifs et indicateurs de suivi

SAINT-OUEN-EN-BRIE

Thématique	Accessibilité, liaisons douces, sécurité Stationnements et circulation	 Saint-Ouen en Brie
-------------------	---	--

Fiche Action n°1	Aménagements Rues de la Mairie et du Monceau
Maître d'ouvrage	Commune de Saint-Ouen en Brie 242, rue de la Mairie 77720

Résumé de l'action

Rues de la Mairie et du Monceau : création de trottoirs, accessibilité, liaisons douces et aménagement sécuritaire (avec enfouissement du réseau de télécommunication sur la partie non encore réalisée)

Tous les travaux d'enfouissements et de réhabilitation des réseaux étant effectués sur ces deux rues, cette opération aura valeur d'achèvements de vingt années de programmes successifs.

Description détaillée

Les deux rues concernées forment l'axe de circulation principal de la commune de Saint-Ouen en Brie, avec passage des lignes régulières Seine & Marne Express, ainsi que les dessertes scolaires. La bande roulement n'a jamais été finalisée et est complètement vétuste. Aucun abord n'est traité en termes de sécurité alors que c'est le chemin principal pour les écoles, la salle polyvalente et les services de la Mairie.

La matérialisation des stationnements sera un atout pour la maîtrise des vitesses observées.

La sécurisation piétons/vélos avec zones 30 pour les trajets domicile/école est une urgence.

Dispositifs financiers

Si partenariat Etat : DSIL

Si partenariat Région IDF : Nouveau Contrat Rural

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
X	X	X		

Partenaires

Ou Etat

Ou Région + département

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Assistance Maîtrise d'ouvrage	30 000.00€	6000.00€	36 000.00€
Levé topographique	4 300.00€	860.00€	5 160.00€
Travaux	730 700.00€	146 140.00€	876 840.00€
Total	765 000.00€	153 000.00€	918 000.00€

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Si DSIL	80%	612 000.00€
Reste à charge collectivité	20%	153 000.00€
Si Nouveau Contrat Rural 1 ^{ère} tranche	70%	370 000.00€ Plafond T1
& Nouveau Contrat Rural 2 ^{nde} tranche	70%	165 500.00€
Total		T1+T2 535 500.00€
Reste à charge collectivité	30%	T1 158 571.42€ + T2 70 928.58€

Objectifs et indicateurs de suivi

Finaliser la modernisation des équipements de voiries et de sécurité tout en mettant aux normes l'accessibilité, cette opération est l'opération finale de réhabilitation du centre bourg sur ces thématiques. L'extension de l'hôtel de ville avec mise aux normes PMR sera achevée en octobre 2021, et donc les rues concernées ne risqueront plus de dégradations liées aux dits travaux avec notamment les circulations d'engins et poids lourds.

Thématique	Maillage vidéo-protection du territoire	 Saint-Ouen en Brie
-------------------	--	--

Fiche Action n°2	Vidéo Protection
Maître d'ouvrage	Commune de Saint-Ouen en Brie 242, rue de la Mairie 77720

Résumé de l'action

La commune de Saint-Ouen en Brie est traversée par la D29, et est située à proximité de la D408, axe Melun/Provins ; en collaboration avec les services de gendarmerie et de la Communauté de Communes de la Brie Nangissienne un maillage pertinent et complémentaire des différentes communes est envisagé en coordination avec les quatre brigades concernées (Mormant, Nangis, Chaumes en Brie & Provins + Service spécialisé de Melun)

Description détaillée

Installation de caméras à plan aux entrées de la commune et caméras VP de reconnaissance plaques d'immatriculation et individus
Lutte contre les dépôts sauvages au point d'apport volontaire, dans les chemins, sur les bords de routes

Dispositifs financiers

Montant +/- 70 000.00€ Ht soit 84 000.00€ TTC

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
	X	X		

Partenaires

Financement : Ou Etat, ou Région + département

Mise en œuvre groupement de gendarmerie de Melun + Brigades concernées + CCBN

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Installation des caméras	70 000.00€	14 000.00€	84 000.00€
Total	70 000.00€	14 000.0€	84 000 .00€

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
DETR	80%	56 000.00€
Total		
Reste à charge collectivité	20%	14 000.00€

Objectifs et indicateurs de suivi

Suivi des infractions, dissuasion, tranquillité des administrés.

Thématique	Equipement culturel, sportif et convivial	 Saint-Ouen en Brie
-------------------	--	--

Fiche Action n°3	Halle loisirs plateau sportif
Maître d'ouvrage	Commune de Saint-Ouen en Brie 242, rue de la Mairie 77720

Résumé de l'action

Offrir la possibilité d'un abri grande capacité (environ 200m²) sur le plateau des Fontenottes, pour gérer les cas d'intempéries lors des manifestations communales, intercommunales, scolaires ou associatives, permettre la tenue de spectacles en extérieur par choix ou pour application de normes sanitaires. Une possibilité de stockage d'éléments nécessaires aux manifestations sera prévue. Permettre un repli en cas de précipitations et une zone ombragée en cas de canicule.

Description détaillée

La halle devra offrir une possibilité de repli ou être une possibilité d'installation pour évènementiels.

Dispositifs financiers

Soit DETR, soit FER, soit Nouveau Contrat Rural

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
		X	X	

Partenaires

Ou Etat

Ou Région + département

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Halle ouverte avec scène	160 000.00€	40 000.00€	200 000.00€
Total	160 000.00€	40 000.00€	200 00.00€

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Subvention Etat ou Région Idf	80%	128 000.00€
Total	80%	128 000.00€
Reste à charge collectivité	20%	32 000.00€

Objectifs et indicateurs de suivi

Facilité la vie du village, la vie associative et scolaire, le lien social, promouvoir culture et activités sportives

Thématique	Sécurité des personnes	
-------------------	-------------------------------	---

Fiche Action n°4	Création d'un parvis d'église et chicane de ralentissement
Maître d'ouvrage	Commune de Saint-Ouen en Brie 242, rue de la Mairie 77720

Résumé de l'action

L'église de Saint-Ouen en Brie a son entrée/sortie qui donne juste en bordure de la rue du Pont d'Ancoeur qui est en fait la D29. Située dans un virage, elle n'offre aucune visibilité aux conducteurs qui souvent sont en vitesse excessive. Lors des mariages ou enterrements, l'agent communal est obligé de mettre des plots au sol sur chaussée, voir de mettre des véhicules en feux de détresse en amont s'il y a une forte fréquentation.

Description détaillée

La mise en place de ce parvis sécurisera les piétons et offrira une possibilité de chicane pour casser les vitesses excessives.

L

Dispositifs financiers

En cours, sachant que la RD29 est une compétence Département

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

Pour mener à bien cette opération, l'acquisition de la grange en ruine qui fait face à l'église offrirait surface et possibilité de dégagement ; la commune bute actuellement sur une recherche de propriétaire infructueuse

2021	2022	2023	2024	2025
			X	X

Partenaires

Ou Etat

Ou Région + département

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
	En cours de chiffrage		
Total			

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Total		
Reste à charge collectivité		T

Objectifs et indicateurs de suivi

Embellissement et sécurisation

Thématique	Liaison douce & sécurité des personnes	 Saint-Ouen en Brie
-------------------	---	--

Fiche Action n°5	Eclairage à détection sur chemin de liaison hameau/bourg
Maître d'ouvrage	Commune de Saint-Ouen en Brie 242, rue de la Mairie 77720

Résumé de l'action

Les bus Seine et Marne Express ne desservent le centre bourg qu'aux heures dites de pointe ; le reste de la journée seul l'arrêt sur la RD408 situé au hameau du Jarrier est desservi. En conséquence nombre d'administrés rejoint le bourg en longeant la départementale et ce, en plus dans le sens même de la circulation. La dangerosité est accentuée en période hivernale avec ces marches en nocturne après les déposes scolaires notamment.

En 2020 la commune a financé en fonds propres la réhabilitation et la stabilisation d'un chemin rural qui est parallèle à la RD408 (environ 800m linéaires) et permet une liaison douce entre bourg et hameau ; le but de cette action est d'y implanter des luminaires à énergie solaires fonctionnant par détection de présence, et permettre ainsi une sécurisation des usagers des bus et autres piétons, offrant de plus une visibilité d'éventuels événements fâcheux à longue distance.

De plus, les abords seront en 2021 aménagés avec réintroduction de biodiversité en partenariat avec la Fédération de Chasse 77, la Région Ile de France et la Communauté Européenne.

Description détaillée

Implantation de 32 luminaires à énergie solaire et détection de présence pour sécurisation des usagers et autres piétons

Dispositifs financiers

En montage prévisionnel

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
	X	X		

Partenaires

Ou Etat

Ou Région + département

Et SDESM

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
32 mats solaires	138 048.00€	27 609.60€	165 657.60€
Total	138 048.00€	27 609.60€	165 657.60€

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
SDESM	50%	69 024.00€
DETR ou Fer	30%	41 414.40€
Total	80%	110438.40€
Reste à charge collectivité	20%	27 609.60€

Objectifs et indicateurs de suivi

Sécurisation des personnes et des biens sur liaison douce

Thématique	Salle des fêtes	 Saint-Ouen en Brie
-------------------	------------------------	--

Fiche Action n°6	
Maître d'ouvrage	Commune de Saint-Ouen en Brie 242, rue de la Mairie 77720

Résumé de l'action

La salle des fêtes Georges Brassens est située en plein centre village, et a un fort taux d'utilisation de part les usages municipaux, associatifs et scolaires. Les usages festifs (noces, baptêmes, anniversaires, etc.) qui en sont faits provoquent régulièrement des nuisances et des problèmes avec les riverains. Aussi est-il proposé que cette salle ne serve qu'aux usages municipaux, associatifs et scolaires, devenant ainsi une réelle salle polyvalente, et qu'une nouvelle salle, de capacité supérieure soit positionnée sur les extérieurs de la zone urbanisée pour limiter ainsi les nuisances et permettre, de plus, des meilleures possibilités de stationnements.

Description détaillée

Salle des fêtes positionnée en extérieur de la zone urbanisée

Dispositifs financiers

En cours de montage

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
				X

Partenaires

Ou Etat

Ou Région + département

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
	En cours de chiffrage		
Total			

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Total		
Reste à charge collectivité		T

Objectifs et indicateurs de suivi

SAINT JUST EN BRIE

Thématique	Projet / Orientation	Logo collectivité
------------	----------------------	-------------------

Fiche Action n°	Intitulé de l'action	
Maitre d'ouvrage	COMMUNE DE SAINT JUST EN BRET	

Resume de l'action

Isolation salle polyvalente

Description detaillee

Dispositifs financiers

DSIL

Calendrier previsionnel (cocher les cases sur les periodes concernees)

2021	2022	2023	2024	2025
→				

Partenaires

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Total			

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Total		
Reste à charge collectivité		

Objectifs et indicateurs de suivi



VERNEUIL L'ETANG

Thématique	Projet / Orientation	Logo collectivité
-------------------	-----------------------------	--------------------------

Fiche Action n°	Intitulé de l'action	
Maître d'ouvrage	Commune de Verneuil l'Etang	

Résumé de l'action

Implantation de panneaux solaires photovoltaïques en toiture de l'école maternelle Lamartine.

Description détaillée

Implantation de panneaux solaires photovoltaïques en toiture de l'école maternelle Lamartine. En effet, ce bâtiment est doté d'un chauffage électrique. Le surplus de production, notamment en période estivale, quand l'école ne fonctionne pas, pourrait utilement être renvoyé dans le réseau Enedis. Ce dispositif pourrait être complété par un échangeur thermodynamique pour la production d'eau chaude.

Dispositifs financiers

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025

Partenaires

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Total			

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Total		
Reste à charge collectivité		

Objectifs et indicateurs de suivi

Thématique	Projet / Orientation	Logo collectivité
-------------------	-----------------------------	--------------------------

Fiche Action n°	Intitulé de l'action	
Maître d'ouvrage	Commune de Verneuil l'Etang	

Résumé de l'action

Implantation de panneaux solaires photovoltaïques en toiture de l'école maternelle Lamartine.

Description détaillée

Implantation de panneaux solaires photovoltaïques en toiture de l'école maternelle Lamartine. En effet, ce bâtiment est doté d'un chauffage électrique. Le surplus de production, notamment en période estivale, quand l'école ne fonctionne pas, pourrait utilement être renvoyé dans le réseau Enedis. Ce dispositif pourrait être complété par un échangeur thermodynamique pour la production d'eau chaude.

Dispositifs financiers

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025

Partenaires

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Total			

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Total		
Reste à charge collectivité		

Objectifs et indicateurs de suivi

VIEUX CHAMPAGNE

Thématique	Projet / Orientation	Logo collectivité
------------	----------------------	-------------------

Fiche Action n°	Intitulé de l'action	
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE VIEUX CHAMPAGNE	

Résumé de l'action

Passage éclairage Public en LED.

Description détaillée

Voir descriptif et dans SDESM.

Dispositifs financiers

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
X				

Partenaires

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Passage à la Technologie LED	32 680 €		
Total			

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Subvention	50%	16.340 €
Total		
Reste à charge collectivité		16.340 €

Objectifs et indicateurs de suivi



Thématique	Projet / Orientation	Logo collectivité
-------------------	-----------------------------	--------------------------

Fiche Action n°	Intitulé de l'action	
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE VIEUX CHAMPAGNE	

Résumé de l'action

Amenagements paysagers et devrasement du canal

Description détaillée

en cours d'étude

Dispositifs financiers

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
← N →				

Partenaires

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Total			

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Total		
Reste à charge collectivité		

Objectifs et indicateurs de suivi



Thématique	Projet / Orientation	Logo collectivité
-------------------	-----------------------------	--------------------------

Fiche Action n°	Intitulé de l'action	
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE VIEUX CHAMPAGNE	

Résumé de l'action

Restauration LAVOIR -

Description détaillée

en cours d'étude

Dispositifs financiers

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
x / x d				

Partenaires

PDI PR

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Total			

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Total		
Reste à charge collectivité		

Objectifs et indicateurs de suivi



Thématique	Projet / Orientation	Logo collectivité
-------------------	-----------------------------	--------------------------

Fiche Action n°	Intitulé de l'action	
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE VIEUX CRAMPAGNE	

Résumé de l'action

Amenagement et Aie de feu

Description détaillée

Voir devis et photos

Dispositifs financiers

- DETR 2021
- fonds de concours
- commune

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
X				

Partenaires

- Département
- CCASN

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Aménagement Aves de Jeux	23.050,00	h. 6.10,00	27.660,00
Total	23.050,00	h. 6.10,00	27.660,00

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
DEFR 2021	36,62%	8.140,00 €
Fonds de Concours	h3,38%	10.000,00 €
Total		
Reste à charge collectivité	20%	h. 6.10,00 €

Objectifs et indicateurs de suivi



Thématique	Projet / Orientation	Logo collectivité
-------------------	-----------------------------	--------------------------

Fiche Action n°	Intitulé de l'action	
Maitre d'ouvrage	COMMUNE DE VIEUX CRAMPAGNE	

Résumé de l'action

VIDÉO SURVEILLANCE

Description détaillée

in cours

Dispositifs financiers

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
	X			

Partenaires

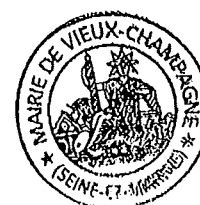
- DETR.
- REGION.

Financement**DEPENSES**


Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Total			

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Total		
Reste à charge collectivité		

Objectifs et indicateurs de suivi

FICHE ACTION

Thématique	TRANSITION ECOLOGIQUE	
-------------------	------------------------------	---

Fiche Action n°1	INSTALLATION D'UNE POMPE A CHALEUR
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE VANVILLE

Résumé de l'action

La commune de VANVILLE connaît une forte consommation d'énergie dû à son système de chauffage défectueux.

Elle prévoit donc d'installer un équipement de type pompe à chaleur afin de réduire la consommation d'énergie de l'école et des locaux de la mairie.

Cet équipement viendra en remplacement de la pompe existante.

Description détaillée

Les travaux consistent à :

- Dépose, enlèvement et mise en décharge d'une pompe à chaleur et ses accessoires ;
- Fourniture et installation d'une pompe à chaleur air/eau 25 Kw ;
- Raccordement électrique ;
- Raccordement hydraulique ;
- Mise en service et réglages.

Dispositifs financiers

- Par délibération en date du 4 novembre 2021 : demande de financement DETR ;
- Par délibération en date du 4 novembre 2021 : demande du Fond d'Equipement Rural 2022 ;
- Inscription de la dépense au budget primitif exercice 2022.

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
	X			

Partenaires

CCBN dans le cadre du CRTE

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Installation pompe à chaleur	18 456,00 €	3 691,20 €	22 147,20 €
Total			

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Subvention DETR		
Subvention FER		
Sous-Total		
Reste à charge collectivité		
Total		18 456,00

Objectifs et indicateurs de suivi

- Réduire la consommation d'énergies des locaux de l'école et de la mairie ;
- Réduire les dépenses de fonctionnement ;
- Valoriser les équipements innovants.

AUBEPIERRE-OZOUER-LE-REPOS

AUBEPIERRE-OZOUER LE REPOS

Thématique	Projet / Orientation	Logo collectivité
-------------------	-----------------------------	--------------------------

Fiche Action n°	Intitulé de l'action	
Maître d'ouvrage		

AGRANDISSEMENT REFECTOIRE (en cours)

Résumé de l'action

Description détaillée

Dispositifs financiers

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
	X			

Partenaires

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Estimation	100 000	20 000	120 000
Total			

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
DETR	?	?
FER	?	?
Total		
Reste à charge collectivité		

Objectifs et indicateurs de suivi

AUBEPIERRE-OZOUER LE REPOS

Thématique	Projet / Orientation	Logo collectivité
-------------------	-----------------------------	--------------------------

Fiche Action n°	Intitulé de l'action	
Maître d'ouvrage		

CREATION CITY-STADE (en cours)

Résumé de l'action

Description détaillée

Dispositifs financiers

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
		X		

AUBEPIERRE-OZOUER LE REPOS

Thématique	Projet / Orientation	Logo collectivité
-------------------	-----------------------------	--------------------------

Fiche Action n°	Intitulé de l'action	
Maître d'ouvrage		

TRAVAUX VOIRIE

Résumé de l'action

Réfection rue de la Mardelle - Yvernailles

Description détaillée

Aménagement de cheminement piéton et PMR et de places de stationnement

Dispositifs financiers

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
X				

Objectifs et indicateurs de suivi

		Reste à charge collectivité
		Total
		F E R
Montant	Taux (% du HT)	Moyens financiers
?	?	

RECETTES

			Total
		80 000	Estimation
Montant TTC	TVA	Montant HT	Nature des dépenses

DEPENSES

Financement

Partenaires

Partenaires

Conseil Départemental

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
	109 700	21 940	131 640
Total			

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
F E R		45 000
Total		45 000
Reste à charge collectivité		86 640

Objectifs et indicateurs de suivi

AUBEPIERRE-OZOUER LE REPOS

Thématique	Projet / Orientation	Logo collectivité
-------------------	-----------------------------	--------------------------

Fiche Action n°	Intitulé de l'action	
Maître d'ouvrage		

EGLISE AUBEPIERRE

Résumé de l'action

RESTAURATION DU CLOCHER

Description détaillée

Maçonnerie Couverture Charpente

Dispositifs financiers

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
X	X			

Partenaires

Financement

DEPENSES


Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
	243 742,57	48 748,51	292 491,08
Total			

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Parlementaire		30 000
Région		60 000
D R A C		70 888
Total		
Reste à charge collectivité		131 603,08

Objectifs et indicateurs de suivi

BREAU

Patrimoine	Eglise, presbytère et lavoir (sites inclus dans itinéraire balade des 3 châteaux) Toiture mairie	
-------------------	--	---

Fiche Action n°1	Travaux toitures
Maître d'ouvrage	Commune de Bréau

Résumé de l'action

Protection du patrimoine sur site classé.

Toit du presbytère de l'église et du lavoir (Actuellement lavoir sécurisé pour risque effondrement)

Nettoyage toit versant nord de la Mairie.

Description détaillée

EGLISE : Remplacement des tuiles endommagées (tuiles plates petit moule) nettoyage et traitement du toit.

PRESBYTERE : Réfection de la toiture (tuiles plates petit moule) découverture arrachage du lattage, dressement du chevonnage. Renfaitages scellés avec crêtes et embarrures ciment. Pose et fourniture de gouttières zinc.

LAVOIR : Toit 4 pentes et faitage central sur 8 poteaux 20x20 chêne. (tuiles plates petit moule)

MAIRIE : nettoyage et traitement toit versant nord

Dispositifs financiers

Budget commune et demande subvention à faire

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
	X			

Partenaires

Financement

DEPENSES (base devis 09-2020)

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Eglise	5 888	1 177	7 065
Presbytère	3 954	791	4 745
Couverture lavoir	48 000	9 600	57 600
Mairie	2 650	530	3 180
Total	60 492	12098	72 590

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
DETR (demande à faire)	50%	30 246
Total		30 246
Reste à charge collectivité		42 344

Objectifs et indicateurs de suivi

Voirie	Chaussées rues de BOMBON, MORMANT, LA CHAPELLE GAUTHIER et FONTAINEBLEAU	
---------------	---	---

Fiche Action n°2	
Maître d'ouvrage	Commune de Bréau –assistance VERDI

Résumé de l'action

Après enfouissement des réseaux électriques et télécommunication (SDESM) en 2019 et 2020

Réfection des trottoirs, et création de places de parking (plan sur 3 ans)

Description détaillée

Reprise complète des trottoirs desservant les habitations, sur une largeur de 1.40m, en enrobé avec bordure.

Création de poches de stationnement en encoche sur trottoirs ou sur accotement, et sur chaussée avec création de chicanes.

Réaménagement de l'arrêt de bus.

Mise en place de dispositif de réduction de la vitesse des automobilistes avec la création d'une écluse en entrée de commune et création d'une zone 30 au carrefour RD57/RD227.

Création d'un mini-giratoire au carrefour RD57/RD227

Dispositifs financiers

Budget commune et demande subvention

2021 : rue de Bombon

2022 : rues de Mormant et la Chapelle Gauthier

2023 : rue de Fontainebleau

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
X	X	X		

Partenaires

Financement


DEPENSES (contrat prestataire en cours de signature)

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Rue de Bombon	182 297	36 459	218 757
Rues de Mormant et la Chapelle Gauthier	230 835	46 167	277 002
Rue de Fontainebleau	251 380	50 276	301 656
Maitrise d'œuvre et assistance à maîtrise d'ouvrage	39 412	7 882	47 294
Total	703 924	140 784	844 709

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
DSIL (2021 N° 4498062) en attente retour	20%	140 784
FER (2021) (confirmé) rue de Bombon	Forfait	45 000
Total		
Reste à charge collectivité		658 925

Objectifs et indicateurs de suivi

Patrimoine	Mairie et salle associative travaux isolation et portes	
-------------------	--	---

Fiche Action n°3	
Maître d'ouvrage	Commune de Bréau

Résumé de l'action

Travaux isolation fenêtres passage en double vitrage.

Remplacement porte entrée avec mise aux normes accès personnes handicapées.

(investissement dans budget commune)

Description détaillée

Changement des fenêtres du bâtiment situé 210 rue de l'école hébergeant la mairie et la salle associative.

Aux fins des travaux ce bâtiment a été divisé en 3 lots appelés :

Lot 1 mairie RDC

Lot 2 mairie 1^{er} étage

Lot 3 salle associative.

Lot 1 : Changement des 4 fenêtres existantes en bois double vantaux avec persiennes par des fenêtres isolantes PVC blanc double vantaux avec parcloles incluses oscillo-battantes. Conservation des persiennes existantes.

Lot 2 : Changement des 4 fenêtres existantes en bois par des fenêtres isolantes PVC blanc double vantaux avec parcloles incluses oscillo-battantes.

Lot 3 : Changement des 4 fenêtres carrées existantes en bois par des fenêtres isolantes PVC blanc d'un seul vantail oscillo-battant entouré de deux châssis fixes avec parcloles incluses.

Changement de la porte fenêtre existante donnant sur cour par porte fenêtres PVC avec parcloles incluses et serrure.

Changement de la porte d'entrée existante par une porte isolante avec serrure, conforme aux normes, pour permettre l'accès aux personnes handicapées. Ouverture à droite depuis l'extérieur. Porte pleine.

Dispositifs financiers

Budget commune et demande fonds de concours CCBN (en cours)

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
X	X			

Partenaires

CCBN

Financement

DEPENSES (base devis)

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Lot 1	2 458	492	2 950
Lot 2	2 425	485	2 910
Lot 3	5 027	1 005	6 032
Total	9 910	1 982	11 892

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Fonds de concours CCBN	80%	7 928
Total		
Reste à charge collectivité		3 964

Objectifs et indicateurs de suivi

URBANISME	Vidéo protection	
------------------	-------------------------	---

Fiche Action n°3	
Maître d'ouvrage	Commune de Bréau

Résumé de l'action

Installation de caméras en entrée/sortie du village

Description détaillée

4 ou 5 caméras

Contacts en cours avec prestataire mission assistance à maîtrise d'ouvrage

Dispositifs financiers

Budget commune et subventions

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
	X			

Partenaires

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Mission assistance	11 900		
Travaux (estimation)	40 000		
Total			

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Total		
Reste à charge collectivité		

Objectifs et indicateurs de suivi

CHATEAUBLEAU

Thématique	Projet / Orientation	CHATEAUBLEAU
-------------------	-----------------------------	---------------------

Fiche Action n°1	Intitulé de l'action	
Maître d'ouvrage MAIRIE CHATEAUBLEAU	VIDEO SURVEILLANCE	

Résumé de l'action

Mise en place de caméras de vidéosurveillance aux entrées, sorties et intersections du village.

Description détaillée

Mise en place de caméras de vidéosurveillance aux entrées, sorties et intersections du village.

Dispositifs financiers

Fonds communaux et DETR 2022

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
	X	X		

Partenaires

Agence Routière Départementale, Gendarmerie, Préfecture, Communes avoisinantes

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Fourniture et installation	80.000,00 €	16.000,00 €	96.000,00 €
Total	80.000,00 €	16.000,00 €	96.000,00 €

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
DETR	50,00%	40.000,00 €
Total	50,00%	40.000,00€
Reste à charge collectivité	50,00%	56.000,00€ T.T.C.

Objectifs et indicateurs de suivi

Mise en service fin 2022 début 2023.

Thématique	Projet / Orientation	CHATEAUBLEAU
-------------------	-----------------------------	---------------------

Fiche Action n°2	Intitulé de l'action	
Maître d'ouvrage MAIRIE CHATEAUBLEAU	LIAISON DOUCE ENTRE LE SITE DU THEATRE GALLO-ROMAIN ET LE SANCTUAIRE DES SOURCES	

Résumé de l'action

Favoriser la liaison entre les 2 sites ANTIQUES (le théâtre Gallo-Romain et le sanctuaire des sources), à l'occasion des ateliers pédagogiques initiés par LA RIOBE ainsi que pour les randonneurs et lors des fêtes Gallo-Romaines.

Description détaillée

Favoriser la liaison entre les 2 sites ANTIQUES (le théâtre Gallo-Romain et le sanctuaire des sources), à l'occasion des ateliers pédagogiques initiés par LA RIOBE ainsi que pour les randonneurs et lors des fêtes Gallo-Romaines.

Dispositifs financiers

Fonds Intercommunaux (projet de territoire).

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
			X	

Partenaires

Région, Département, Intercommunalité, Commune, Associations.

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Acquisition du chemin (1800 m2)	10.000,00 €	2.000,00 €	12.000,00 €
Total	10.000,00 €	2.000,00 €	12.000,00 €

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Intercommunalité	100,00%	12.000,00 €
Total	100,00%	12.000,00€
Reste à charge collectivité	0,00%	0,00 €

Objectifs et indicateurs de suivi

Mise en service 2024.

Thématique	Projet / Orientation	CHATEAUBLEAU
-------------------	-----------------------------	---------------------

Fiche Action n°3	Intitulé de l'action	
Maître d'ouvrage MAIRIE CHATEAUBLEAU	REHABILITATION D'UN ANCIEN MINI-GOLF	

Résumé de l'action

Développement du maillage des équipements sportifs.

Description détaillée

Développement du maillage des équipements sportifs.

Dispositifs financiers

Région, Département, DETR, Fonds Communaux et Intercommunaux.

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
				X

Partenaires

Etat, Région, Département, Intercommunalité, Commune.

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Acquisition et réhabilitation de l'ensemble immobilier	100.000,00 €	20.000,00 €	120.000,00 €
Total	100.000,00 €	20.000,00 €	120.000,00 €

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Etat	20,00%	20.000,00 €
Région	20,00%	20.000,00 €
Département	20,00%	20.000,00 €
Intercommunalité	20,00%	20.000,00 €
Total	80,00%	80.000,00 €
Reste à charge collectivité	20,00%	40.000,00 €

Objectifs et indicateurs de suivi

Mise en service 2025.

Thématique	Projet / Orientation	CHATEAUBLEAU
-------------------	-----------------------------	---------------------

Fiche Action n°4	Intitulé de l'action	
Maître d'ouvrage MAIRIE CHATEAUBLEAU	Création d'un assainissement collectif	

Résumé de l'action

Création d'un assainissement collectif.

Description détaillée

Station d'épuration + réseau eaux usées.

Dispositifs financiers

Agence de l'Eau Seine-Normandie, Département (Direction de l'eau et de l'environnement), Commune.

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
	X	X	X	

Partenaires

Agence de l'Eau Seine-Normandie, Département (Direction de l'eau et de l'environnement), DRAC, Bâtiments de France, Commune.

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Création d'une station d'épuration et création de réseau eaux usées	2.000.000,00 €	400.000,00 €	2.400.000,00€
Total	2.000.000,00 €	400.000,00 €	2.400.000,00€

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Agence de l'eau Seine-Normandie	30,00%	600.000,00€
Département	40,00%	800.000,00€
Commune	30,00%	600.000,00€
Total	100,00%	2.000.000,00€
Reste à charge collectivité		400.000,00 €

Objectifs et indicateurs de suivi

Les études préalables ont été réalisées, nous sommes en attente de l'avis de la DRAC vu la sensibilité archéologique du village. Un réseau ramifié sous pression nous est imposé en le superposant au réseau pluvial existant.

CLOS-FONTAINE

Projet à inscrire dans le CRTE pour la commune de Clos-Fontaine

Transition écologique :

Changement des moyens d'éclairage sur la voie publique

Stratégie bas carbone :

Diagnostic de bâtiments suivi de l'amélioration énergétique

Création de jardin partagé et plantation d'arbres fruitiers partagés

Revitalisation urbaine :

Protection et réhabilitation de l'église

Aménagements pour sécurité routière en traversée de commune sur RD56, au niveau de l'arrêt du bus scolaire et sur les voies communales

Aménagements d'équipements de jeux et sportifs

GASTINS

Thématique	Projet / Orientation	
-------------------	-----------------------------	---

Fiche Action n°1	Intitulé de l'action	
Maître d'ouvrage	MAIRIE DE GASTINS	

Résumé de l'action

RECONSTRUCTION DE LA STATION D'EPURATION ET REHABILITATION
DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT

Description détaillée

Remise aux normes et conformités de la station d'épuration (reconstruction) et réhabilitation partielle du réseau d'assainissement.

Dispositifs financiers

2 385 965.00€ H.T

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
X	X			

Partenaires

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Etudes-AMO-MO- Coordination et travaux	2 385 965.00€	477 193.00€	2 863 158.00€
Total			

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Agence de l'Eau	34%	812 680.00€
Département	21%	508 368.00€
Agence de l'Eau- Emprunt	15%	347 760.00€
BANQUES DES TERRITOIRES Emprunt	26%	617 157.00€
Total	96%	100 000.00€
Reste à charge collectivité	4%	100 000.00€

Objectifs et indicateurs de suivi

Thématique	Projet / Orientation	
-------------------	-----------------------------	---

Fiche Action n°2	Intitulé de l'action	
Maître d'ouvrage	MAIRIE DE GASTINS	

Résumé de l'action

CREATION D'UN TERRAIN MULTISPORTS

Description détaillée

Création d'un city stade et d'un skate park sur le terrain de jeux

Dispositifs financiers

54 770.00€ H.T

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
	X	X		

Partenaires

Financement


DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
City stade	34 980.00€	6 996.00€	41 976.00€
Skate park	19 790.00€	3 958.00€	23 748.00€
Total			65 724.00€

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
En cours d'étude des éligibilités des subventions		
Total		
Reste à charge collectivité		

Objectifs et indicateurs de suivi

Thématique	Projet / Orientation	
-------------------	-----------------------------	---

Fiche Action n°3	Intitulé de l'action	
Maître d'ouvrage	MAIRIE DE GASTINS	

Résumé de l'action

REMISE AUX NORMES ECLAIRAGE SECURITE PLACE EGLISE

Description détaillée

Remise aux normes des éclairages de sécurité autour de la place de l'Eglise.

Dispositifs financiers

En cours d'estimation

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
	X	X		

Partenaires

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Total			

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
En cours d'étude des éligibilités avec le SDESM		
Total		
Reste à charge collectivité		

Objectifs et indicateurs de suivi

Thématique	Projet / Orientation	
-------------------	-----------------------------	---

Fiche Action n°4	Intitulé de l'action	
Maître d'ouvrage	MAIRIE DE GASTINS	

Résumé de l'action

CREATION D'UN PARKING-BOURG CENTRE

Description détaillée

Création d'un parking non résidentiel pour les stationnements des usagers de l'accueil périscolaire, école , mairie, Eglise. Il sera situé sur la place de l'Eglise

Dispositifs financiers

39 624.50€ H.T

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

	2021	2022	2023	2024	2025
X					

Partenaires

Financement

DEPENSES


Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Création d'un parking bourg centre	39 624.50€	7 924.90€	47 549.40€
Total			

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
DETR 2021	80%	31 699.60€
Total	80%	31 699.60€
Reste à charge collectivité		15 849.80€

Objectifs et indicateurs de suivi

LA CHAPELLE-GAUTHIER

Thématique	Projet / Orientation	 <p>DEPARTEMENT DE SAINT-EMMERIE Mairie de La Chapelle-Gauthier 77720 Téléphone 01 64 09 41 16 Téléfax 01 64 09 41 16</p>
-------------------	-----------------------------	--

Fiche Action n°	1 Réfection du château	
Maître d'ouvrage	Commune de La CHAPELLE-GAUTHIER	

Résumé de l'action

Réfection partielle du château

Description détaillée

Château classé monument historique. Restauration de la tour carrée et du logis central du château de la chapelle-Gauthier. Depuis sa construction, le château est passé de main en main et a subi de nombreuses transformations. Bien que classé monument historique en 1989, le château est peu entretenu, faute de moyens.

L'objectif de ce projet est d'assurer la pérennité du château en stoppant l'ensemble des désordres actifs. Ces travaux permettront aussi d'assurer la sécurité du public en traitant les pathologies structurelles du bâtiment et d'ouvrir des pièces aujourd'hui condamnées (étais provisoires empêchant l'usage de certaines pièces).

Ces premiers travaux de restauration et de conservation d'une partie du château (tour carrée et logis central) permettront d'offrir une base saine à la commune de la Chapelle-Gauthier pour y installer les services de la mairie.

Dispositifs financiers

Subvention DSIL relance, région et département accordée

Emprunt commune

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
Mai 2021	Novembre 2022			

Partenaires

Financement



DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
TRAVAUX	2 331 599.77	466 319.95	2 797 919.72
MAITRE D'OEUVRE	161 588.74	32 317.75	193 906.72
Total	2 493 188.51	498 637.7	2 991 826.21

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
DSIL état	70	1 745 232.00
region	8	200 000.00
Départemnt 77	3	90 000.00
Total	81	2 035 232.00
Reste à charge collectivité	19	457 956.51

Objectifs et indicateurs de suivi

Thématique	Projet / Orientation	 <p> <small>DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE</small>  Mairie de La Chapelle Gauthier <small>77729</small> <small>Téléphone 01 61 09 41 45</small> <small>Téléfax 01 61 09 41 45</small> </p>
-------------------	-----------------------------	---

Fiche Action n°	2 / extension du restaurant scolaire
Maître d'ouvrage	Commune de La CHAPELLE-GAUTHIER

Résumé de l'action

Extension du restaurant scolaire

Description détaillée

Extension du restaurant scolaire afin de doubler capacité d'accueil.

Dispositifs financiers

FER

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
Septembre 21	Janvier 2022			

Partenaires

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
TRAVAUX	135 0000	27 000	162 000.00
MAITRE D'OEUVRE	16 200	3 240	19 440
Total	151 200	30 240	181 440

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
FER	27	50 000.00
Total		
Reste à charge collectivité	73	131 440

Objectifs et indicateurs de suivi

Thématique	Projet / Orientation	 <p>DEPARTEMENT DE SUNDY ET MARAIS Mairie de La Chapelle Gauthier 77720 Téléphone 01 64 09 41 14 Téléfax 01 64 09 41 20</p>
-------------------	-----------------------------	--

Fiche Action n°	3/ Réfection rue de Villefermoy, rue du Grippon et rue aux vaches	
Maître d'ouvrage	Commune de La CHAPELLE-GAUTHIER	

Résumé de l'action

Réfection des rue de Villefermoy, rue du Grippon et rue aux vaches

Description détaillée

Dispositifs financiers

Contrat rural

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
+	+			

Partenaires

Département 77 et région ile de France

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
TRAVAUX	854 000	142 333	996 333
MAITRE D'OEUVRE	41 290	8 258	49 548
Total	893 290	150 591	1 045 881

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Département 77	15.7	140 000
Région Ile de france	11.7	105 000
emprunt	72.6	648 290
Total	100	893 290
Reste à charge collectivité		

Objectifs et indicateurs de suivi

Thématique	Projet / Orientation	 <p>DEPARTEMENT DE SAINT-EUMÈNE Mairie de La Chapelle-Gauthier 77720 Téléphone 01 64 09 41 16 Téléfax 01 64 09 41 20</p>
-------------------	-----------------------------	---

Fiche Action n°	3/ Réfection rue de Traveteau	
Maître d'ouvrage	Commune de La CHAPELLE-GAUTHIER	

Résumé de l'action

Réfection de la rue de Traveteau

Description détaillée

Dispositifs financiers

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
+				

Partenaires

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
TRAVAUX	712 500	142500	855 000
MAITRE D'OEUVRE	25 987.50	5 197.5	31 185
Total			886 185

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
emprunt	100	886 185
Total		
Reste à charge collectivité		886 185

Objectifs et indicateurs de suivi

LA CHAPELLE RABLAIS

Thématique	Projet / Orientation	La Chapelle Rablais 
-------------------	-----------------------------	--

Fiche Action n°	Intitulé de l'action	
Maître d'ouvrage		

Résumé de l'action

Une liaison douce entre les deux pôles composants la commune (le hameau et le bourg).

Description détaillée

Notre commune se compose de deux pôles : Le hameau des Montils et le Bourg.

Ces deux pôles sont séparés par une route étroite de 750m environ.

Beaucoup de riverains (marcheurs ou cyclistes) n'ont d'autres choix que cette voie pour les promenades, la marche ou diverses raisons. Cependant cette voie est la même pour les voitures les AutoCars (qui parfois roulent vite) et les engins agricoles.

Le projet serait la réalisation d'un espace réservé et matérialisé et avec un éclairage de nuit pour cette liaison.

Dispositifs financiers

Nous sommes en recherche d'aide et partenariat pour ce projet

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
			(X)	(X)

Partenaires

Partenaire ciblé : ID77

Financement


DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Total			

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Total		
Reste à charge collectivité		

Objectifs et indicateurs de suivi

Thématique	Projet / Orientation	<p style="text-align: center;">La Chapelle Rablais</p> 
-------------------	-----------------------------	---

Fiche Action n°	Intitulé de l'action	
Maître d'ouvrage		

Résumé de l'action

Réhabilitation de nos bâtiments publics méritant des travaux important

Description détaillée

Réfections, isolations, meilleurs gestion de l'énergie et pose de panneau Photo Voltaïque.

La mairie : Isolation, rénovation du système de chauffage

La Salle des fêtes communale : Etanchéité, Isolation, système de chauffage et installation de panneaux photovoltaïques.

Salle des associations : Isolation, rénovation du système de chauffage.

Le but de ces opérations est d'avoir une meilleure maitrise de l'économie d'énergie.

Dispositifs financiers

Nous sommes en recherche d'aide et partenariat pour ce projet

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
(X)	(X)	(X)		

Partenaires

ID77

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Total			

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Total		
Reste à charge collectivité		

Objectifs et indicateurs de suivi

Thématique	Projet / Orientation	<p style="text-align: center;">La Chapelle Rablais</p> 
-------------------	-----------------------------	---

Fiche Action n°	Intitulé de l'action	
Maître d'ouvrage		

Résumé de l'action

Création d'une petite résidence pour seniors autonomes

Description détaillée

Création d'une dizaine de logements (du T1 au T3) pour seniors autonomes. Pour répondre à une demande croissante de nos seniors autonomes, nous avons l'intention de faire cette réalisation.

Dispositifs financiers

Nous sommes en recherche d'aide et partenariat pour ce projet

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
	(X)	(X)	(X)	

Partenaires

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Total			

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Total		
Reste à charge collectivité		

Objectifs et indicateurs de suivi

Thématique	Projet / Orientation	<p>La Chapelle Rablais</p> 
-------------------	-----------------------------	---

Fiche Action n°	Intitulé de l'action	
Maître d'ouvrage		

Résumé de l'action

Création et Réfection des trottoirs d'une grande partie du village.

Description détaillée

Création et réfection des trottoirs pour certaines rues du village

Dispositifs financiers

Nous sommes en recherche d'aide et partenariat pour ce projet

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
			(X)	(X)

Partenaires

Financement

DEPENSES

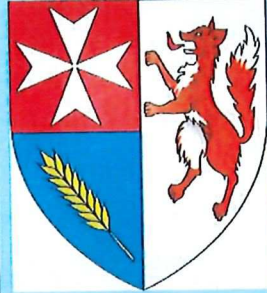
Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Total			

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Total		
Reste à charge collectivité		

Objectifs et indicateurs de suivi

LA CROIX-EN-BRIE

Thématique Rénovation énergétique	Projet / Orientation	
--	-----------------------------	---

Fiche projet n° 01	Rénovation énergétique et thermique de l'école communal	
Maître d'ouvrage	Commune de La Croix-en-Brie	

Résumé de l'action

Réfection de la toiture et remplacement du mode de chauffage

Description détaillée

La toiture de l'école est dans un très mauvais état et nécessite des travaux d'urgence. Il convient donc de procéder à la réfection dans son ensemble (entreprises déjà consultées).

Parallèlement à ces travaux le mode de chauffage devra être repensé.

La chaudière à fioul étant vieillissante. Il convient de mener une étude sur le choix du mode de chauffage afin d'être le plus adapté aux nouvelles réglementations thermiques.

Dispositifs financiers

L'Etat sera sollicité au titre de la DETR, le Département au titre du FER

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

- Consultations des entreprises en 2021
- Début des travaux estimés fin 2021

2021	2022	2023	2024	2025
X	X			

Partenaires

Communauté de Communes, Etat, Département, SDESM

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Réfection de la toiture	150 000	30 000	180 000
Remplacement de la chaudière	30 000	6 000	36 000
Total	180 000	36 000	216 000

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Etat (DETR)	40%	72 000
Département (FER)	30%	54 000
Total	70%	126 000
Reste à charge collectivité	30%	54 000

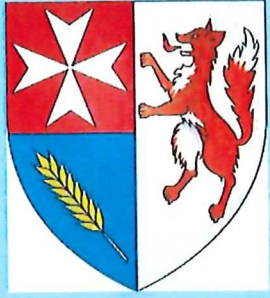
Objectifs et indicateurs de suivi

Objectifs :

- Réduire les consommations énergétiques

Indicateurs :

- Montant de la facture

Thématique Rénovation énergétique	Projet / Orientation	
--	-----------------------------	---

Fiche projet n° 02	Rénovation énergétique de la salle communale (cantine scolaire)	
Maître d'ouvrage	Commune de La Croix-en-Brie	

Résumé de l'action

Remplacement des portes de la salle des fêtes.

Description détaillée

La salle des fêtes est aujourd'hui utilisée tous les midis pour la restauration scolaire.

Les portes sont vieillissantes et non isolantes, il convient de les remplacer afin de diminuer les consommations énergétiques et être en adéquation avec les nouvelles réglementations.

Dispositifs financiers

L'Etat sera sollicité au titre de la DETR, le Département et la Région.

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

- Consultations des entreprises en 2021
- Début des travaux estimés fin 2021

2021	2022	2023	2024	2025
X	X			

Partenaires

Communauté de Communes, Etat, Département, SDESM

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Remplacement des deux portes	20 000	40 00	24 000
Total	20 000	4 000	24 000

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Etat (DETR)	40%	8 000
Département (FER)	30%	6 000
Total	70%	14 000
Reste à charge collectivité	30%	6 000

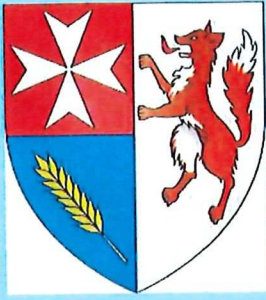
Objectifs et indicateurs de suivi

Objectifs :

- Réduire les consommations énergétiques

Indicateurs :

- Montant de la facture

Thématique Culture / Patrimoine	Projet / Orientation	
--	-----------------------------	---

Fiche projet n° 03	Restauration de l'Eglise	
Maître d'ouvrage	Commune de La Croix-en-Brie	

Résumé de l'action

Travaux de restauration et de valorisation de l'Eglise inscrite au titre des monuments historiques en 1963.

Description détaillée

L'église Saint-Leu ou Saint-Loup de La Croix-en-Brie, datée du XIII^e siècle, est inscrite à l'inventaire des Monuments Historiques en 1963. C'est un vaste édifice à trois nefs, construite par les Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem.

De nombreux travaux doivent être effectués afin dans un premier temps sécuriser le monument puis dans un second temps le valoriser.

L'Eglise



Dispositifs financiers

L'Etat sera sollicité au titre de la DETR.

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

- Réalisation d'un diagnostic de l'état intérieur de l'église en 2021
- Consultations des entreprises en 2022
- Travaux tranche 1 en 2022-2023
- Travaux tranche 2 en 2023-2024

2021	2022	2023	2024	2025
X	X			

Partenaires

Communauté de Communes, Etat, Région, Département, DRAC

Financement

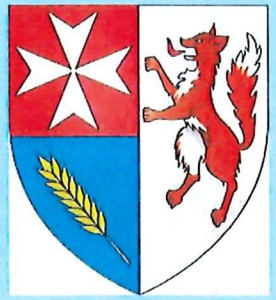
DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Etude préalable	30 000		
Tranche 1 AMO, SPS, travaux	300 000		
Tranche 2	300 000		
Total	630 000		

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Etat (DETR)	80%	504 000

Total	80%	504 000
Reste à charge collectivité	20%	126 000

Thématique Sport	Projet / Orientation	
---------------------------------------	-----------------------------	---

Fiche projet n° 04	Construction d'un city stade	
Maître d'ouvrage	Commune de La Croix-en-Brie	

Résumé de l'action

Achat et installation d'un city stade.

Afin de proposer de nouvelles activités notamment en faveur des jeunes de la commune et de l'intercommunalité, il est proposé d'aménager un city stade en complément des équipements existants dans le parc communal.

Description détaillée

- Consultations des entreprises en 2023,
- Début des travaux estimés courant 2024.

Le parc communal



Dispositifs financiers

L'Etat sera sollicité au titre de la DETR, le Département et la Région.

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
		x	X	

Partenaires

Communauté de Communes, Etat, Région, Département,

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Achat et installation	40 000	8 000	48 000
Total	40 000		

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Etat (DETR)	40%	16 000
Région	30%	12 000
Total	70%	28 000

Reste à charge collectivité	30%	12 000
-----------------------------	-----	--------

Objectifs :

- Proposer un lieu attractif pour les jeunes de la commune et du territoire de la CCBN

Indicateurs :

- Fréquentation du lieu
- Nombre d'animations

MORMANT

Cadre de vie	Création d'un circuit cyclable	Logo collectivité
---------------------	---------------------------------------	--------------------------

Fiche Action n°1	Création de voies douces sur des chemins communaux	
Maître d'ouvrage	Ville de Mormant	

Résumé de l'action

Création d'une boucle cyclable sous forme de voies douces reliant deux hameaux (Lady et Rouvray) au circuit cyclable de la ville de Mormant.

Description détaillée

Mormant dispose d'un circuit de voies communales qui ne sont pas entretenues. Elles sont essentiellement utilisées par les exploitants agricoles.
 Nous nous sommes réunis avec tous les propriétaires terriens concernés et nous envisageons de transformer nos voies communales en liaisons douces.
 Les propriétaires pourraient toujours utiliser ces voies mais ils s'engageraient par convention à les remettre en état si le passage des engins agricoles venaient à les abîmer.

Ce réseau serait réalisé en trois phases : (2 pour Lady et 1 pour Rouvray).
 - transformation d'un chemin de terre d'une distance de 1500 mètres vers Lady.
 - transformation d'un chemin de terre d'une distance de 850 mètres vers Lady.
 - transformation d'un chemin de terre d'une distance de 2200 mètres vers Rouvray.

Dispositifs financiers

Le dispositif financier est cours d'étude.

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
X	X	X		

Partenaires

Etat, Région, Département, CCBN.

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Phase 1	137011	27402	164413
Phase 2	28856	5771	34627
Phase 3	71908	14381	86289
Total	237775	47555	285340

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Financements extérieurs	80	190220
Total	80	190220
Reste à charge collectivité	20	47555

Objectifs et indicateurs de suivi

La ville de Mormant prépare un circuit cyclable dans le bourg central (14 km) en collaboration avec le Département de Seine et Marne.

Cette boucle reliant les 2 hameaux de notre territoire permettrait d'achever notre réseau cyclable.

La politique sportive de notre ville n'est plus à démontrer, elle est un axe majeur de notre engagement municipal. Nous avons reçu le label « Ville Active et Sportive » (2 palmes en 2019).

Nous voudrions que ce réseau soit opérationnel pour les jeux olympiques de Paris en 2024.

Bâtiments	Patrimoine	Logo collectivité
------------------	-------------------	--------------------------

Fiche Action n°2	Rénovation des équipements publics	
Maître d'ouvrage	Ville de Mormant	

Résumé de l'action

Il s'agit ici d'entreprendre une rénovation des bâtiments publics de la ville : écoles, local de la Croix Rouge, du Secours Populaire, ancienne école de Lady, ancien lavoir.

Description détaillée

Les bâtiments feront l'objet d'un diagnostic préalable. Certains bâtiments méritent une isolation extérieure, d'autres, en meulière, devront être isolés par l'intérieur pour ne pas les dénaturer. Nous avons pour projet de faire installer des panneaux solaires sur les bâtiments pour s'approcher d'une auto-suffisance énergétique.

Dispositifs financiers

Le dispositif financier est cours d'élaboration.

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
	X	X	X	X

Partenaires

Etat, Région, Département.

Objectifs et indicateurs de suivi

L'objectif est de permettre une rénovation des équipements publics afin d'engager une transition écologique du bâti communal et de diminuer les frais de fonctionnement.

Patrimoine	Rénovation de la ferme du centre ville	Logo collectivité
-------------------	---	--------------------------

Fiche Action n°3	Réhabilitation d'une maison de Maître en salle des mariages, du conseil municipal et bureaux	
Maître d'ouvrage	Ville de Mormant	

Résumé de l'action

La ville de Mormant a acquis une ferme au centre ville en 2017. La salle des mariages et la salle du conseil municipal qui se trouvent dans la Mairie actuellement sont trop petites et surtout ne sont pas accessibles aux personnes à mobilité réduite. Depuis quelques années, le conseil se réunit à la salle des fêtes.

Il est temps que Mormant se dote d'un équipement plus adapté pour ces événements. Cette partie de la ferme pourrait répondre parfaitement à ces besoins.

L'étage pourrait être utilisé pour installer les bureaux d'une entreprise afin de développer les recettes de la ville.

Description détaillée

Dispositifs financiers

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
x	x			

Partenaires

Etat, Région, Département.

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Total			

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Financements extérieurs	80	
Total	80	
Reste à charge collectivité	20	

Objectifs et indicateurs de suivi

Bâtiments	Changement du système d'éclairage du gymnase T. Parker, de la hall de tennis et du dojo T. Riner	Logo collectivité
------------------	---	--------------------------

Fiche Action n°4	Mise en place d'un éclairage LED	
Maître d'ouvrage	Ville de Mormant	

Résumé de l'action

La ville de Mormant désire s'investir dans la transition écologique et améliorer le confort des utilisateurs de ses installations sportives.

Description détaillée

Dispositifs financiers

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
	X	X		

Partenaires

Etat, Région, Département.

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Salle Parker			
Salle Tennis			
Salle Riner			
Total			

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Financements extérieurs	80	
Total	80	
Reste à charge collectivité	20	

Objectifs et indicateurs de suivi

Patrimoine	Rénovation des églises	Logo collectivité
-------------------	-------------------------------	--------------------------

Fiche Action n°5	Rénovation des églises St Germain de Mormant et St Nicolas de Lady	
Maître d'ouvrage	Ville de Mormant	

Résumé de l'action

Rénovation des églises de notre ville.

Description détaillée

L'église St Germain (centre ville) vient d'obtenir un financement de l'Etat (DSIL) pour la rénovation de son clocher (endommagé par la tempête de grêle de 2014). Nous souhaiterions poursuivre la mise en valeur de ce patrimoine par la rénovation de la toiture du bâtiment.

Parallèlement à cette opération, l'église St Nicolas de Lady (inscrite à l'inventaire supplémentaire des bâtiments historiques) mérite elle aussi

Dispositifs financiers

Le dispositif financier est cours d'élaboration (financement de l'Etat (DETR, DRAC), Région Ile de France et Département de Seine et Marne.

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
X	X			

Partenaires

Etat, Région, Département.

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Etude architecte du patrimoine			
Rénovation du clocher église St Germain			
Rénovation de la toiture église St Germain			
Rénovation église St Nicolas			
Total			

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Financements extérieurs	80	
Total	80	
Reste à charge collectivité	20	

Objectifs et indicateurs de suivi

Le clocher de l'église St Germain va être rénové au cours du 4ème trimestre 2021. Il paraît naturel d'entamer la rénovation de la toiture très rapidement ensuite voire de coordonner les travaux pour que le résultat soit à la hauteur de l'attente des habitants.

L'église St Nicolas de Lady, beaucoup plus petite, mais dont les arches sont classées, sera rénovée dans un second temps.

Cadre de vie	Sécurisation de l'espace public	Logo collectivité
---------------------	--	--------------------------

Fiche Action n°6	Sécurisation des sorties d'école	
Maître d'ouvrage	Ville de Mormant	

Résumé de l'action

Mise en sécurité de l'accès des écoles maternelle et élémentaire conformément aux recommandations du plan vigipirate.

Description détaillée

Aujourd'hui, nous mobilisons des dizaines de barrières pour sécuriser les entrées/sorties des écoles. Nous voulons créer une clôture pérenne, sécurisante sans être angoissante et esthétique. Les écoles sont aussi les lieux d'accueil intercommunaux puisque les centres de loisirs y travaillent. La mise en place d'interphones avec ouverture/fermeture automatique des portails est aussi un élément important. Enfin, il est également nécessaire d'envisager le changement des volets ainsi que la pose de films occultants et d'alarmes visuelles dans les classes pour répondre aux exigences du ministère.

Dispositifs financiers

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
X				

Partenaires

Etat et Education Nationale

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
travaux	94671	18934	113605
Total			

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Financements extérieurs	80	75736
Total	80	75736
Reste à charge collectivité	20	18934

Objectifs et indicateurs de suivi

L'objectif est de sécuriser nos écoles pour la fin de l'année.

Cadre de vie	Sécurisation de l'espace public	Logo collectivité
---------------------	--	--------------------------

Fiche Action n°7	Extension de la Vidéoprotection	
Maître d'ouvrage	Ville de Mormant	

Résumé de l'action

Amélioration du système actuel de vidéoprotection par l'installation de 26 nouvelles caméras.

Description détaillée

La ville de Mormant dispose déjà d'un système de vidéoprotection composé de ...caméras. Nous avons vu l'efficacité de ce dispositif et la gendarmerie a réussi à résoudre de nombreuses affaires grâce à cet équipement. Nous souhaitons poursuivre ces investissements car certaines zones de la ville ne sont pas couvertes.

Dispositifs financiers

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
	X			

Partenaires

Etat et Gendarmerie Nationale

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Acquisition	210500	42100	252600
Total			

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Financements extérieurs	80	168400
Total	80	168400
Reste à charge collectivité	20	42100

Objectifs et indicateurs de suivi

L'objectif à atteindre est que tous les « points sensibles » de la ville soient surveillés par des caméras d'ici à l'année prochaine.

Thématique	Projet / Orientation	
-------------------	-----------------------------	---

Fiche Action n°	<u>Intitulé de l'action</u> : réhabilitation des bâtiments H et I de la ferme du centre (Mormant)- Aménagement d'un bâtiment communal en école de musique et en foyer espace d'attente	
Maître d'ouvrage	Mairie de Mormant	

Résumé de l'action

La commune de Mormant a procédé en 2016 à l'acquisition de la ferme du centre-ville afin d'y réaliser des équipements culturels et des bureaux pour les services administratifs de la Mairie. S'agissant des équipements culturels, sont prévus : une école de musique, un foyer espace d'attente, une médiathèque, un auditorium.

Il s'agit dans un premier temps de réhabiliter deux bâtiments de la ferme en aménageant une école de musique et un foyer espace d'attente.

Description détaillée

La commune de Mormant souhaite démarrer en 2021 l'aménagement de l'école de musique et le foyer espace d'attente. En effet, des locaux devenus trop exigus depuis plusieurs années, sont actuellement mis à disposition de l'école de musique, dont le nombre d'adhérents ne cesse d'augmenter.

Lors de l'aménagement sont prévus :

- Un espace « accueil »
- De grandes salles de pratique musicale en groupe
- Des box de travail individuel
- Des sanitaires

Il faudra procéder à :

- La création d'ouvertures pour la partie école de musique
- La création d'une « faille vitrée vers la cour
- La consolidation de la cheminée
- La prise en compte de l'acoustique

Afin de financer ces différents travaux, un Contrat Régional Territorial a été déposé et signé le 20 décembre 2016.

Une demande de subvention au titre du plan de relance DSIL a été votée au conseil municipal du 1^{er} février 2021.

Dispositifs financiers

Aides publiques :

Etat- Toutes subventions : 638 689,88€ (taux : 47,17%)

Conseil Régional : 435 362,00€ (taux : 32,15%)

Mormant :

Emprunt : 279 965,24€ (taux : 20,68%)

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
X				

Partenaires

- Etat
- Conseil Régional

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Total	1 354 017,12€		1 624 820,54€

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Etat- Toutes subventions	47,17%	638 689,88€

Conseil Régional	32,15%	435 362,00€
Total	79,32%	1 074 051,88€
Reste à charge collectivité	20,68%	279 965,24€

Objectifs et indicateurs de suivi

NANGIS

Cadre de vie	Extension de la Vidéoprotection	NANGIS
---------------------	--	---------------

Fiche Action n°1	Extension de la vidéoprotection	
Maître d'ouvrage	Ville de Nangis	

Résumé de l'action

Extension du dispositif de vidéoprotection par le déploiement de 39 nouvelles caméras.

Description détaillée

La ville de NANGIS dans le cadre de sa politique locale de sûreté souhaite continuer à renforcer les moyens de prévention et de sécurité sur la voie publique communale en complétant son dispositif de vidéoprotection existant (39 caméras) de 39 nouvelles caméras Fixes IP Haute définition, avec éclairage infrarouge (IR) et antivandal (IK10) avec ou sans Visionnage de Plaques d'Immatriculation (VPI) reliées à son Poste de Sécurité Urbain situé dans les locaux de la Mairie dont les accès sont protégés et sécurisés par un système de contrôle d'accès par digicode et détection intrusion.

Dispositifs financiers

L'action a fait l'objet d'une demande de DETR au titre de l'année 2020.

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
X				

Partenaires

Etat et force de l'ordre

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Acquisition et installation des 39 caméras	315.750	63.150	378.900
Total	315.750	63.150	378.900

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
DETR 2020	80	252.600
Total	80	315.750
Reste à charge collectivité	20	63.150

Objectifs et indicateurs de suivi

L'objectif de la commune est que le réseau de vidéoprotection soit déployer avant l'été 2021.

Patrimoine	Eglise Saint-Martin et Saint-Magne	NANGIS
-------------------	---	---------------

Fiche Action n°2	Rénovation de l'église et étude complémentaire (phase 1)	
Maître d'ouvrage	Ville de Nangis	

Résumé de l'action

Réalisation de travaux d'urgence sur l'église et réalisation d'une étude complémentaire sur l'état du monument.

Description détaillée

L'église de Nangis est classée au titre des Monuments Historiques depuis le 28 août 1989, et a fait l'objet d'une étude préalable en 1992. Le programme prévu en 1992 n'a pas été suivi et l'entretien courant n'a pas été réalisé.

Afin de sauvegarder cet édifice, emblématique de la ville, il convient de réaliser des travaux d'urgence sur la toiture afin de pallier les apports en eau dans l'église et garantir la sécurité des occupants. De plus, un complément d'étude doit être réalisé afin d'actualiser l'étude de 1992.

Les travaux d'urgence portent sur :

- Une travée de couverture du bas-côté sud,
- Le démoussage des toitures des bas-côtés et des chapelles rayonnantes,
- Le curage des chéneaux et des descentes de gouttières,
- La remise en continuité des gouttières,
- La création des gouttières des chapelles latérales,
- La pose de protection des personnes à l'aplomb des chutes d'enduit.

Le complément d'étude préalable doit permettre :

- La mise à jour de l'étude de 1992,
- L'évaluation des désordres afin d'envisager un programme de travaux de restauration,
- Faire un état de l'installation électrique, des mesures de prévention civile et l'adaptation de l'édifice aux personnes en situation de handicap.

Dispositifs financiers

L'action a fait l'objet d'une demande de DETR au titre de l'année 2021.

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
X				

Partenaires

Les travaux doivent faire l'objet d'un avis de l'architecte des bâtiments de France.

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Travaux et étude	144.565,90	28 913,18	173.479,08
Total			

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
DETR 2021	80	115.652,72
Total	80	115.652,72
Reste à charge collectivité	20	28.913,18

Objectifs et indicateurs de suivi

L'ensemble des opérations doivent être terminées avant la fin de l'année 2021.

Patrimoine	Eglise Saint-Martin et Saint-Magne	NANGIS
-------------------	---	---------------

Fiche Action n°3	Rénovation de l'église et étude complémentaire (phase 2)	
Maître d'ouvrage	Ville de Nangis	

Résumé de l'action

Réalisation de travaux de rénovation sur l'église phase 2

Description détaillée

L'église de Nangis est classée au titre des Monuments Historiques depuis le 28 août 1989, et a fait l'objet d'une étude préalable en 1992 et une mise à jour en cours de réalisation.

A l'issue des travaux d'urgence et de l'étude complémentaire, la phase consistera à procéder à la rénovation globale du monument.

Dispositifs financiers

Le dispositif financier est cours d'élaboration, il est envisagé de solliciter un financement de l'Etat (DETR, DRAC...), Région et Département.

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
	X	X		

Partenaires

Les travaux doivent faire l'objet d'un avis de l'architecte des bâtiments de France.

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Travaux (estimation)	3.387.227,19	677.445,44	4.064.672,63
Total			

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Financements extérieurs	80	2.709781,76
Total	80	2.709781,76
Reste à charge collectivité	20	677.445,44

Objectifs et indicateurs de suivi

La rénovation de l'église doit se dérouler sur les années 2022 et 2023.

Scolaire	Ecoles maternelle et élémentaires des Roches	NANGIS
-----------------	---	---------------

Fiche Action n°4	Sécurisation de l'accès des écoles élémentaires et maternelles des Roches	
Maître d'ouvrage	Ville de Nangis	

Résumé de l'action

L'action porte sur la mise en sécurité de l'accès des écoles maternelle et élémentaire de l'école des Roches conformément aux recommandations du plan vigipirate et aux instructions ministérielles.

Description détaillée

Création d'une clôture sur le parvis de l'école, en gardant des ouvertures différentes pour l'école, en gardant des ouvertures différentes pour l'école maternelle et élémentaire, un déplacement de l'interphone est également nécessaire. Il est également prévu la pose de films occultants sur les baies vitrés de l'établissement.

Dispositifs financiers

Demande FIPD réalisée au titre de l'année 2021.

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
X				

Partenaires

Service de l'état, établissement scolaire, force de l'ordre

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Travaux (estimation)	42.252,76	8.450,55	50.703,31
Total			

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
FIPD	80	33.802,21
Total	80	33.802,21
Reste à charge collectivité	20	8.450,55

Objectifs et indicateurs de suivi

Réalisation des travaux avant la fin de l'année 2021.

Cadre de vie	Requalification des espaces publics	NANGIS
---------------------	--	---------------

Fiche Action n°5	Requalification de la place Dupont Perrot et de la Halle du marché	
Maître d'ouvrage	Ville de Nangis	

Résumé de l'action

Cette action vise à requalifier cet espace public central et développer l'attractivité du centre-ville

Description détaillée

Cette grande place centrale doit, en priorité être requalifiée afin de retrouver une place et non un parking. Le bâtiment qui, aujourd'hui abrite La Poste se trouve au milieu de cette place et nécessite de gros travaux de réaménagement et d'embellissement intérieur comme extérieur. La place, en elle-même constitue un parking gigantesque et doit être repensé au niveau de la circulation mais également au niveau de son paysagement actuellement inexistant.

Me requalification de cette place participe, intégralement à une nouvelle attractivité du centre-ville de Nangis.

Un plan façade est également en cours d'élaboration sur ce secteur afin de valoriser le patrimoine bâti privé.

Dispositifs financiers

Le dispositif financier est cours d'étude et dépend du programme définitif de requalification.

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
X	X	X		

Partenaires

Le Poste, Etat, commerçants, Département, ANAH.

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Travaux (estimation)	2.344.650	468.930	2.753.580
Total			

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Financements extérieurs	80	1.875.720
Total	80	1.875.720
Reste à charge collectivité	20	468.930

Objectifs et indicateurs de suivi

L'objectif est que cet espace soit requalifié d'ici la fin de l'année 2023. Les indicateurs de réussite reposent un réaménagement de qualité et d'améliorer le cadre de vie des Nangissiens et de son bassin de vie.

Cadre de vie	Requalification des espaces publics	NANGIS
---------------------	--	---------------

Fiche Action n°6	Requalification du pôle gare	
Maître d'ouvrage	Ville de Nangis	

Résumé de l'action

Cette action vise à requalifier cet espace public central et développer l'attractivité du pôle gare

Description détaillée

L'ambition du projet du PDUIF révisé en 2014 est d'offrir aux Franciliens, d'ici 2020, une qualité de service satisfaisante sur toutes les gares, quels que soit leurs niveaux de trafics et leurs positions sur les lignes.

Les pôles sont désormais répartis en 3 catégories (grand pôle de correspondance/pôle de desserte des secteurs denses/pôle d'accès au réseau ferré depuis les bassins de vie) et doivent répondre à des objectifs de qualité de service.

La mise en place d'un comité de pôle doit permettre de définir un programme d'action qui réponde à ces objectifs de manière adaptée au contexte et aux enjeux spécifiques de chaque pôle.

C'est dans ce contexte que la Ville de Nangis a décidé d'engager une démarche de pôle, en associant au comité de pôle (STIF CC Brie Nangissienne, CD77, SNCF, Procars, Transdev).

Le projet prévoit :

- La réalisation d'un parvis sécurisé afin de faciliter les échanges pour les usagers du train et des transports en commun ;
- Des points d'arrêts : 3 points d'arrêts sur voirie et 1 dépose minute / reprise quart d'heure aménagée entre les points d'arrêt et le quai SNCF
- Une entrée Nord du pôle : sur la partie du foncier ferroviaire à l'EST, des places de stationnement et dépose minute / reprise quart d'heure.
- Aménagement de l'avenue du Maréchal Foch face à la gare : requalification de la voirie desservant la gare jusqu'au giratoire à l'ouest.
- Création d'un jalonnement : intervention sur la signalétique, l'information voyageurs en amont et au sein du pôle
- Mise en accessibilité : cheminement modes doux ou renforcées sur l'ensemble du pôle.

Dispositifs financiers

Le dispositif financier est cours d'élaboration, il est envisagé de solliciter un financement de l'Etat, la région, le Département, la communauté de communes de la Brie Nangissienne, SNCF, Ile-de-France Mobilité...

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
X	X	X		

Partenaires

Etat, Région, Ile-de-France Mobilité, Département, Communauté de Communes, SNCF, Procars, Transdev.

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Travaux (estimation)	1.378.520	275.704	1.654.224
Total			

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Financements extérieurs	80	1.102.816
Total	80	1.102.816
Reste à charge collectivité	20	275.704

Objectifs et indicateurs de suivi

Réaménagement du pôle avant la fin 2023

Cadre de vie	Requalification des entrées de ville	NANGIS
---------------------	---	---------------

Fiche Action n°7	Entrée de ville Rue de la Libération	
Maître d'ouvrage	Ville de Nangis	

Résumé de l'action

Cette opération s'inscrit dans le cadre d'une continuité de développement du Centre urbain de Nangis, afin de permettre une revitalisation du centre-ville.

Le projet vise à requalifier un ensemble d'espaces publics. Elle a pour objectif d'améliorer la qualité, la sécurité des espaces publics tout en garantissant l'offre de stationnement et permettre l'accessibilité des abords aux personnes à mobilité réduite (PMR).

Description détaillée

Desservant l'entrée de la Ville de Nangis pour les automobilistes arrivant de Melun, la rue de la Libération est une portion de la route départementale D408, entre l'intersection de la D201/D408 jusqu'à l'avenue Victor Hugo de la Ville de Nangis.

La D408, et notamment, la rue de la libération est un axe principal très empruntée permettant de relier les Villes de MELUN – NANGIS - PROVINS.

Les aménagements existants sont vieillissants et peu qualitatifs : revêtements des sols, mobiliers urbains, espaces verts, réseau d'éclairage aérien. La visibilité des accès au bâti ainsi qu'au droit des garages n'est pas mise en valeur et la lecture du flux piétons n'est pas perceptible. De plus le patrimoine arboré est inexistant. Le site est pauvre en végétation arbustive en entrée de Ville.

Il est à noter que la vitesse des véhicules est excessive car il n'existe aucun aménagement permettant de faire ralentir les automobilistes.

Actuellement, la configuration des rues est à l'origine de certains dysfonctionnements dans les domaines suivants :

- Accessibilité des espaces publics : cheminements de largeur inférieure à 1.40m en de nombreux points,
- Revêtements très dégradés sur la chaussée et sur les trottoirs (affaissement, nids de poules, faïençage,...),
- Structure et revêtement de chaussée présentant des fissures, des affaissements et des défauts d'étanchéité,
- Signalétique horizontale effacé sur certaines portions.
- Un stationnement anarchique
- Une vitesse excessive liée principalement à la linéarité de cette portion de rue.

Dispositifs financiers

Le dispositif financier est cours d'élaboration, il est envisagé de solliciter un financement de l'Etat (DETR) Région et Département.

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
X	X	X		

Partenaires

Etat, Région et Département

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Travaux (estimation)	1.238.748	247.749,60	1.486.498,00
Total			

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Financements extérieurs	80	990.998,40
Total	80	990.998,40
Reste à charge collectivité	20	247.748,60

Objectifs et indicateurs de suivi

Réaménagement de la rue de la Libération avant la fin 2023

Urbanisme	Friches industrielles	NANGIS
------------------	------------------------------	---------------

Fiche Action n°8	Réaménagement des friches industrielles	
Maître d'ouvrage	Ville de Nangis	

Résumé de l'action

Traitement et réaménagement des friches industrielles notamment dans le secteur des Tanneries.

Description détaillée

Traitement (étude de pollution, étude de faisabilité...) de l'ensemble des friches industrielles de la commune et notamment celle du secteur des Tanneries qui est concernée par une orientation d'aménagement et de programme dans le Plan Local d'Urbanisme.

Dispositifs financiers

Le dispositif financier est cours d'élaboration, il est envisagé de solliciter un financement de l'Etat (DETR, DRAC...), Région et Département.

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
	X	X		

Partenaires

Etat, Région et Département.

Financement

En cours d'élaboration

Objectifs et indicateurs de suivi

Indicateurs de réussite : renouvellement urbain de ces secteurs et développement d'activités.

Environnement	Mare Blanche	NANGIS
----------------------	---------------------	---------------

Fiche Action n°9	Valorisation écologique de la Mare Blanche	
Maître d'ouvrage	Ville de Nangis	

Résumé de l'action

L'action consiste à redonner à la Mare Blanche une valeur environnementale et une performance contre les inondations en aval de Nangis.

Description détaillée

Le détail de cette action est en cours d'élaboration. Il convient, avant d'intervenir sur cette zone, que la commune réalise un diagnostic complet de la Mare Blanche afin de connaître l'état de cette dernière et ainsi définir un plan d'action. Selon les premières constatations, la Mare Blanche nécessite une intervention sur la végétation afin de rouvrir ce milieu. Une dépollution est un curage seraient également nécessaire.

Dispositifs financiers

Les dispositifs financiers ne sont pas encore définitifs. Une intervention de l'Agence de l'eau, de l'Etat du département et de la Région est en cours d'analyse.

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
		X	X	

Partenaires

Etat, Région, Département, Communauté de Communes, Agence de l'Eau...

Financement

Analyse financière en cours.

Objectifs et indicateurs de suivi

L'objectif est de redonner une valeur écologique à cette zone humide. L'un des indicateurs de réussite sera la réimplantation et le développement d'une biodiversité

Equipements	Equipement publics patrimoine	NANGIS
--------------------	--------------------------------------	---------------

Fiche Action n°10	Rénovation des équipements publics et du patrimoine	
Maître d'ouvrage	Ville de Nangis	

Résumé de l'action

Cette action consiste à une rénovation de grande ampleur des équipements publics de la ville de Nangis : écoles, équipements sportifs, Mairie...

Description détaillée

Chaque bâtiment fera l'objet d'un diagnostic afin de connaître avec précision les interventions urgentes et besoin en rénovation et entretien.

Les équipements de la commune nécessitent :

- Isolation thermique et phonique,
- Travaux d'étanchéité,
- Mise aux normes PMR,
- Transition écologique (notamment système de chauffage),
- Réorganisation des bâtiments en intérieur pour un meilleur accueil des administrés,
- Travaux d'entretien,

Dispositifs financiers

Le dispositif financier est cours d'élaboration, il est envisagé de solliciter un financement de l'Etat (DETR, DRAC...), Région et Département.

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
	X	X	X	X

Partenaires

Etat, Région et Département.

Financement

Analyse financière en cours.

Objectifs et indicateurs de suivi

Les objectifs sont de permettre une rénovation des équipements publics afin de garantir un accueil de qualité aux différents utilisateurs, de renforcer l'attractivité des infrastructures sportives pour l'ensemble du bassin de vie, engager une transition écologique du bâti communal.

Commerces	Commerces et artisanat	NANGIS
------------------	-------------------------------	---------------

Fiche Action n°11	Revitalisation du commerce et de l'artisanat	
Maître d'ouvrage	Ville de Nangis	

Résumé de l'action

Développer les commerces de centre-ville et redynamiser le cœur de ville

Description détaillée

Les actions de revitalisation du centre-ville feront l'objet d'un diagnostic dans le cadre du programme Petites Villes de Demain. La commune lancera un programme de revitalisation du centre-ville, de soutien (technique et financier) au développement de l'Association des Commerçants, mise en place d'un droit de préemption sur les baux et fonds de commerce

Dispositifs financiers

L'ensemble des dispositifs financiers ne sont pas encore connus, la commune est cours d'élaboration de son programme et en recherche de financement

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
X	X	X	X	X

Partenaires

Etat, Région, Département, Communauté de Communes, Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre des Métiers et de l'Artisanat, Association des commerçants...

Financement

Analyse financière en cours.

Objectifs et indicateurs de suivi

Développement et diversité du commerce de centre-ville.

Cadre de vie	Réseau viaire et liaison douce	NANGIS
---------------------	---------------------------------------	---------------

Fiche Action n°12	Développement des mobilités actives	
Maître d'ouvrage	Ville de Nangis	

Résumé de l'action

L'action consiste à développer l'ensemble des mobilités actives et a créer un réseau de liaison douce.

Description détaillée

Il s'agit là d'un enjeu pour la commune puisque ces voies laissent très peu de marges de manœuvre entre l'alignement des bâtiments au droit de l'espace public, la nécessité de conserver des places de stationnement extérieures très utilisées par les riverains qui pour la plupart ne possèdent pas de places de stationnement privées et la volonté de la municipalité de créer un maillage de liaisons douces permettant l'accès aux équipements publics.

Les équipements sont difficilement accessibles par manque de liaisons douces internes à la commune, de parkings deux roues sécurisés mais également par manque de stationnement dits « minute » et de parvis permettant aux parents et aux élèves une entrée et sortie en toute sécurité, sur les écoles.

Un maillage de l'ensemble de la commune par des liaisons douces doit permettre un déplacement aisé sur l'ensemble de la commune

Dispositifs financiers

Le dispositif financier est cours d'élaboration, il est envisagé de solliciter un financement de l'Etat (DETR, DRAC...), Région et Département.

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
X	X	X	X	

Partenaires

Etat, Région, Département, Communauté de Communes...

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Travaux (estimation)	1.952.955	390.521	2.343.546
Total			

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Financements extérieurs	80	1.562.364
Total	80	1.562.364
Reste à charge collectivité	20	390.591

Objectifs et indicateurs de suivi

Développement des mobilités actives, réduction de l'utilisation des voitures lors des trajets interurbains, augmentation de la sécurité des piétons et des cyclistes.

Environnement	Amélioration du parc d'éclairage public	NANGIS
----------------------	--	---------------

Fiche Action n°13	Rénovation de l'église et étude complémentaire (phase 2)	
Maître d'ouvrage	Ville de Nangis	

Résumé de l'action

Disposant, d'un parc de 1455 point lumineux, la **maîtrise de la consommation énergétique** sur ce poste est un enjeu essentiel pour optimiser le budget d'investissement et de fonctionnement.

Description détaillée

Les pistes envisagées seraient :

- Le remplacement des commandes actuelles (cellule photo-électrique) par des horloges astronomiques permettra un gain de 10% sur la consommation globale d'éclairage.
- Réduction de la puissance d'éclairage une partie de la nuit (23h00 à 5h00 du matin). En réduisant la tension d'alimentation de 30%, la consommation annuelle d'électricité est réduite de 15%.
- Arrêt de l'éclairage une partie de la nuit (23h00 à 5h00 du matin). En réduisant le temps de fonctionnement à 2100 heures, la consommation annuelle d'électricité est réduite de 50%.

Programme des travaux :

-Sur le plan administratif : Une amélioration et négociation sur

- Tarification EDF,
- Puissance souscrite,
- Regroupement de contrat
- Réglage des cellules et horloges,
- Variation de puissance,
- Amélioration du facteur de puissance (cos phi),
- Stabilisation de la tension,
- Technologie des lampes,
- Luminaires : conseils généraux.

-Sur la partie travaux : une modification du parc lumineux ainsi que les équipements associés :

· La sécurité électrique des coffrets : Remplacement urgent des coffrets vétustes, dégradés et dangereux avec l'installation d'horloges astronomiques permettant une meilleure précision des temps d'éclairage ainsi que des réductions et les arrêts sur plage horaire.

· Candélabres avec des ampoules LED : Remplacement des lampes de type à vapeur de mercure (ballons fluo) par des lampes à meilleure efficacité énergétique type LED, générant un gain de 45% sur les consommations pour un même éclairage.

· Définition d'un plan lumineux : Remplacement des luminaires vétustes, ouverts, par des luminaires étanches qui évitent l'empoussièrement et le vieillissement prématuré de la lampe et du luminaire, ce qui permet de conserver une bonne efficacité lumineuse.

Choix du luminaire pour mieux maîtriser le flux lumineux :

- Eclairer la chaussée pas le ciel : efficacité du réflecteur ;
- Privilégier les lampes horizontales (lampes tubulaires) ;
- Eviter la perte de flux liée au vieillissement et propreté du luminaire (indice de protection IP)
- Privilégier les vasques en verre, meilleure dépréciation dans le temps ;

Un entretien régulier : Un manque d'entretien est également la source d'une surconsommation énergétique lié au vieillissement des lampes qui éclaire moins mais surchauffe et consomme plus.

Dispositifs financiers

Le dispositif financier est cours d'élaboration, il est envisagé de solliciter un financement de l'Etat (DETR), Région et Département, ADEME, SDES...

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
	X	X	X	

Partenaires

Les travaux doivent faire l'objet d'un avis de l'architecte des bâtiments de France.

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Travaux (estimation)	1.547.148	309.429	1.856.577
Total	1.547.148	309.429	1.856.577

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Financements extérieurs	80	1.237.718,40
Total	80	1.237.718,40

Reste à charge collectivité	20	309.429
-----------------------------	----	---------

Objectifs et indicateurs de suivi

- Le remplacement des commandes actuelles (cellule photo-électrique) par des horloges astronomiques permettra un gain de 10% sur la consommation globale d'éclairage.
- Réduction de la puissance d'éclairage une partie de la nuit (23h00 à 5h00 du matin). En réduisant la tension d'alimentation de 30%, la consommation annuelle d'électricité est réduite de 15%.
- Arrêt de l'éclairage une partie de la nuit (23h00 à 5h00 du matin). En réduisant le temps de fonctionnement à 2100 heures, la consommation annuelle d'électricité est réduite de 50%.

Habitat	Amélioration de l'habitat	NANGIS
----------------	----------------------------------	---------------

Fiche Action n°15	Amélioration de l'habitat	
Maître d'ouvrage	Ville de Nangis	

Résumé de l'action

L'action vise à améliorer les habitats du parc privé et à lutter contre l'habitat indigne

Description détaillée

Le programme envisagé est le suivant :

- Traitement des biens en état d'abandon manifeste ou sans maître
- Mise en place d'une opération programmée d'amélioration de l'habitat – renouvellement urbain via une opération de revitalisation de territoire (ORT)
- Nécessité d'adapter les logements afin de permettre le maintien à domicile des habitants. En effet, sur la ville de Nangis il est constaté un vieillissement de la population et les logements ne se trouvent plus adaptés aux besoins.
- Au regard du diagnostic, il est nécessaire de traiter l'habitat indigne ou très dégradé notamment par un volet coercitif afin d'inciter les propriétaires à réaliser des travaux ainsi que de la rénovation énergétique des logements par la mise en place d'une OPAH-RU
- La vacance des logements est aussi importante sur le centre-ville de Nangis du fait de logements qui ne sont plus adaptés mais également de l'importance du nombre de nouvelles constructions individuelles sur la commune et à plus large échelle sur l'ensemble du territoire de la communauté de communes de la Brie Nangissienne

Dispositifs financiers

Le dispositif financier est cours d'élaboration, il est envisagé de solliciter un financement de l'Etat, Région et Département, ANAH...

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
	X	X	X	X

Partenaires

Etat, Région, Département, Communauté de Communes, ANAH...

Financement

Analyse financière en cours.

Objectifs et indicateurs de suivi

Améliorer l'habitat sur la commune.

Cadre de vie	Mare aux Curées	NANGIS
---------------------	------------------------	---------------

Fiche Action n°16	Requalification urbaine du quartier de la Mare aux Curées	
Maître d'ouvrage	Ville de Nangis	

Résumé de l'action

Requalification et rénovation urbaine du quartier de la Mare aux Curées

Description détaillée

Une étude de requalification de ce quartier a été faite en 2019 par un bureau d'études et propose des pistes de requalification. Néanmoins, le coût des travaux et le désengagement du bailleur social et de l'Etat dans ce dossier n'ont pas permis de réaliser les travaux qui sont pourtant nécessaire pour améliorer de manière pérenne la qualité de vie des habitants de ce secteur.

Il s'agit d'un quartier spécifique de la ville de Nangis qui est composé exclusivement de logements à loyers modérés. Le bailleur doit être accompagné au travers sud plan de relance dans la rénovation du quartier.

Les interventions clés définies dans le programme de 2019 sont les suivantes :

- Requalification du pôle comprenant les commerces, les services et les équipements,
- Aménagement urbain du parvis du collège et de l'école des Rossignots,
- Exploiter la réserve foncière au nord-est du quartier,
- Aménager la transition entre le quartier de la Mare aux Curées et le boulevard de Tivoli (mail Couperin),
- Sécurisation des accès aux Dunes,
- Requalification de l'îlot central récréatif (Promenade Ernest Chauvet et rue Saint-Exupéry),
- Réhabilitation du centre médical en vue de réaliser un nouvel équipement public.

La municipalité souhaite un classement de la Mare aux Curées en Quartier Prioritaire de la Ville.

Dispositifs financiers

Le dispositif financier est cours d'élaboration, il est envisagé de solliciter un financement de l'Etat, Région, Département bailleur sociaux, ANAH...

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
	X	X	X	X

Partenaires

Etat, Région, Département bailleur sociaux, ANAH...

Financement

Analyse financière en cours, une estimation, de 11 millions d'euros, a été faite sur les actions portant sur la rénovation des espaces publics

Objectifs et indicateurs de suivi

Espace de qualité, redonner une meilleure mixité sociale à ce quartier, lutte contre la précarité et l'habitat indigne. Classement du Quartier Prioritaire de la Ville.

Thématique	Etude pré-opérationnelle Opération Programmée Amélioration de l'Habitat – Renouvellement Urbain (OPAH-RU)	
-------------------	--	---

Fiche Action n°5.2	Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Renouvellement Urbain Programme Petites Villes de Demain Nangis	
Maître d'ouvrage	Ville de Nangis	

Résumé de l'action

La Ville de Nangis a récemment signé, en partenariat avec l'Etat et la Communauté de Communes de la Brie Nangissienne, la Convention d'adhésion Petites Villes de demain de Nangis (28 mai 2021).

Dans le cadre de ce programme et de la finalisation de la convention-cadre, la Ville de Nangis a retenu la réalisation de diverses études.

La fiche-action 1.1 du Programme Petites Villes de Demain de Nangis correspond à la mise en œuvre d'une OPAH-RU (Axe de rattachement : 1 - Habitat / Redynamiser le cœur de ville et travailler sur son parc de logements).

Le taux de logements sur la Commune de Nangis, ainsi que le nombre de logement potentiellement indignes, incitent à engager le traitement de ces biens avec la mise en place d'une OPAH-RU. Cette opération doit aussi permettre d'adapter les logements pour le maintien à domicile des habitants vieillissants. Elle doit également inciter à avoir recours au volet coercitif afin d'inciter les propriétaires à réaliser les travaux et à s'engager dans la rénovation énergétique des logements.

Description détaillée

Dans le cadre de cette action, la Ville de Nangis vient d'engager une consultation afin de recruter un bureau d'études pour réaliser :

- Phase 1 – étude diagnostic du centre-ville et analyse du territoire
- Phases 2 et 3 : problématisation, définition des enjeux et élaboration d'une stratégie opérationnelle traduite dans une convention partenariale

Cette action de mise en place d'une OPAH-RU au sein de la Ville de Nangis participe à la transition écologique :

- Protéger les populations, atténuer les impacts et accompagner la transformation des modes de vie
- Mobiliser les acteurs à toutes les échelles
- Promouvoir le développement durable au niveau communautaire.

Dispositifs financiers

La Ville de Nangis peut disposer, dans le cadre du Programme Petites Villes de Demain et la mise en œuvre d'une OPAH-RU, du soutien de l'ANAH.

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
X	X			

Partenaires

ANAH

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Etude pré-opérationnelle d'une OPAH-RU portant sur un périmètre de revitalisation	67 525 € €	13 505 €	81 030 €
Total	67 525 €	13 505 €	81 030 €



RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
ANAH	50	33 762,50 €
Total	50	33 762,50 €
Reste à charge collectivité	50	33 762,50 €

Objectifs et indicateurs de suivi

Livraison de diverses propositions de programmation pour laisser les élus municipaux choisir le scénario le mieux adapté au Programme Petites Villes de Demain.

Chiffrage et temporalisation des opérations de mise en œuvre de l'OPAH-RU (conventionnement).

Thématique	Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine Assurer la transition écologique de la Ville de Nangis (Programme Petites Villes de Demain)	
Fiche Action n°4.4	Modernisation du réseau d'éclairage public Programme Petites Villes de Demain Nangis	
Maître d'ouvrage	Ville de Nangis	

Résumé de l'action

La Ville de Nangis a récemment signé, en partenariat avec l'Etat et la Communauté de Communes de la Brie Nangissienne, la Convention d'adhésion Petites Villes de demain de Nangis (28 mai 2021).

Dans le cadre de ce programme, la Ville de Nangis s'engage dans sa transition énergétique et écologique en mettant en œuvre la modernisation du réseau de son éclairage public.

Afin de justifier de la nécessité de cette modification, la Ville de Nangis a procédé à la définition de son Schéma Directeur d'Aménagement Lumière (cabinet TRCS). Le SDAL a permis à la Ville de Nangis d'engager diverses actions :

- Réflexions sur la liaison entre l'urbanisme et les lumières, et sur les applications au sein de la Ville de Nangis (SDAL et PLU) ;
- Propositions de valorisation du patrimoine municipal ;
- Projet de reconstruction de l'éclairage (budgétisation et développement des économies d'énergie).

Le SDAL a permis à la Ville de Nangis d'identifier les actions nécessaires pour assurer sa transition énergétique et écologique :

- Economies d'énergie et développement durable ;
- Remplacement des sources lumineuses obsolètes ;
- Adaptation des puissances et des flux d'éclairage (sécurisation des usagers et des installations) ;
- Prise en compte des temporalités d'éclairage et des rythmes de vie ;
- Cohérences photométriques et respect du ciel nocturne.

Cette modernisation du réseau de l'éclairage public de la Ville de Nangis (mise en œuvre sur un an / 2022-2023) doit entraîner d'importantes économies réalisées sur le coût de l'énergie :

- En 2023 : 551 407 € TTC
- En 2036 : 821 732 € TTC
- En 2040 : 1 134 946 € TTC

Description détaillée

Dans le cadre de cette modernisation du réseau de l'éclairage public, la Ville de Nangis vient de valider les opérations suivantes, conformément aux préconisations issues du SDAL :

- Investissements dans la modernisation des luminaires
- Investissements dans la modification et/ou la peinture des supports
- Investissements dans les travaux nécessaires du Génie Civil
- Investissements dans la modernisation des armoires électriques
- Investissements dans la mise en lumière de la Mairie et de l'église
- Investissements dans la création de cheminements piétonniers au sein du Parc de la Mairie.

Cette action de modernisation du réseau de l'éclairage public (SDAL) sera intégrée dans l'étude prospective sur le développement urbain et le maillage des liaisons douces.

Dispositifs financiers

La Ville de Nangis peut disposer, dans le cadre du Programme Petites Villes de Demain, du soutien de divers partenaires financiers : ETAT [Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) 2022], Département de Seine-et-Marne (Fonds d'Aménagement Communal), Région Île de France (Appel à Projet Modernisation de l'éclairage public) et Europe (FEDER 2021-2027).

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
	X	X		

Partenaires

Europe / Etat / Région Île de France / Département Seine-et-Marne

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Investissements lumineux	1 059 460 €	211 892 €	1 271 352 €
Investissements supports	772 196 €	154 439,20 €	926 635,20 €
Investissements Génie Civil	37 907,20 €	7 581,44 €	45 488,64 €
Modernisation des armoires	100 000 €	20 000 €	120 000 €
Mise en lumière de la Mairie et de l'église	39 850 €	7 970 €	47 820 €
Création de cheminements piétonniers Parc de la Mairie	120 500 €	24 100 €	144 600 €
Total	2 129 913,20 €	425 982,64 €	2 555 895,84 €

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
FEDER	30 %	638 973,96 €
ETAT (DSIL 2022)	28 %	596 375,70 €
Département (FAC)	4,70 %	100 000 €
Région (AAP Modernisation éclairage public)	7 %	150 000 €
Total	69,70 %	1 485 349,66 €
Reste à charge collectivité	30,30 %	644 563,54 €


Objectifs et indicateurs de suivi

Développement de l'attractivité de la Ville de Nangis

Développement de la fréquentation nocturne du Parc de la Mairie

Niveau des économies réalisées sur le coût de l'énergie dans les années à venir

Thématique	<p align="center"> Objectifs transversaux Redynamiser le cœur de ville et favoriser l'attractivité de la Ville de Nangis Assurer la transition écologique de la Ville de Nangis </p>	
-------------------	---	---

Fiche Action n°0.3	<p align="center"> Etude prospective sur le développement urbain et sur le maillage des liaisons douces Programme Petites Villes de Demain Nangis </p>	
Maître d'ouvrage	<p align="center">Ville de Nangis</p>	

Résumé de l'action

La Ville de Nangis et son tissu urbain restent confrontés au problème de l'organisation et de la traversée du centre-ville. Comme le souligne la Chambre des Métiers et de l'Industrie dans l'étude livrée en 2019, la Ville de Nangis doit améliorer les usages de son centre-ville. Le réseau viaire de la commune n'est plus adapté au mode de vie des Nangissiens et plus largement à celui de la population se déplaçant sur Nangis. Il convient donc de mener une étude prospective sur le développement urbain et le maillage des liaisons douces afin de disposer d'un plan d'actions structurantes.

Description détaillée

L'objectif de l'étude est de construire une stratégie d'aménagement d'ensemble de la Ville de Nangis, en correspondance avec son Programme Petites Villes de Demain. Il s'agit de proposer un projet global qui servira de « plan guide » aux élus de Nangis afin de valider et/ou de modifier, et surtout de hiérarchiser les projets d'aménagements inscrits dans le projet de territoire. Cette étude doit également définir la stratégie urbaine et économique de revitalisation de la Ville de Nangis.

L'objectif est donc de faire en sorte que la Ville de Nangis soit une nouvelle ville, qui plaît et qui attire par sa nouvelle forme et son nouveau dynamisme, une ville dont on parle et qui intéresse, une ville exemplaire dans la reconquête de son centre-ville. La Ville de Nangis, dans le cadre de son Programme Petites Villes de Demain, souhaite mettre en œuvre des actions confirmées pour la reconquête du cœur de ville sur le moyen et long terme. Redonner de l'attractivité à la Ville de Nangis constitue l'objectif prioritaire de la commune afin d'accueillir de nouvelles populations (habitat, commerce, mobilité, espaces publics...).

Dans le cadre du Programme Petites Villes de Demain, 5 grandes zones ont été prédéfinies comme pôles de mise en œuvre des actions : le pôle gare, le secteur des Tanneries, le cœur de ville, les équipements sportifs et la Mare aux Curées.

L'objectif de cette mission est de valider l'intégration de ces 5 zones à la mise en œuvre du Programme Petites Villes de Demain de Nangis. Il est demandé au bureau d'études d'aller au-delà des réflexions menées et de faire des

propositions qu'il jugera avantageuses pour le Programme Petites Villes de demain de Nangis, en concertation avec la Ville de Nangis, y compris en dehors des 5 périmètres prédéfinis.

L'objectif de cette mission est également de proposer, pour chacun des secteurs retenus par les élus :

- Une stratégie d'aménagement afin d'assurer la liaison entre les différents pôles
- Un programme opérationnel qui détaillera chacune des liaisons les procédures à suivre, les travaux à réaliser, les éventuels outils à mettre en place (pour des projets à plus long terme) afin que la Ville de Nangis puisse planifier dans le temps et dans l'espace les actions à engager pour mettre en œuvre le projet
- Les enveloppes budgétaires nécessaires à la réalisation de chacune des actions.

Décomposition de l'étude

Cette étude sera utilement décomposée en 3 phases. Ce découpage a pour objectif de permettre un avancement progressif de l'étude, des consultations et des validations successives par le comité de pilotage.

PHASE 1 : diagnostic global et définition des enjeux

PHASE 2 : élaboration de scénarios d'aménagement

PHASE 3 : Elaboration d'un plan d'action sous la forme d'un plan-guide

Communication et concertation autour du projet

La communication et la concertation sont définies en accord avec la Ville de Nangis, et notamment avec le Service Communication et le Chef de projet Petites Villes de Demain. Un temps de concertation doit être mis en place pour chaque phase de l'étude.

Dispositifs financiers

La Ville de Nangis a sollicité à de multiples reprises la Banque des Territoires pour une prise en charge de l'ingénierie à hauteur de 50%. La Banque des Territoires n'a fait aucun retour jusqu'à la présentation de la prise de relais par la Région Île de France. Sans que l'information ait circulé, depuis le 17 décembre 2021, la Région Île de France est l'intermédiaire de la Banque des Territoires pour mettre en œuvre le Programme Petites Villes de Demain dans les 32 sites PVD des départements de la Seine-et-Marne, des Yvelines et de l'Essonne.

La Ville de Nangis ayant engagé l'étude et ne pouvant se caler sur les modalités de la Région Île de France ne peut bénéficier d'un soutien dans le financement de cette étude...

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
	X			

Partenaires

/

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Etude prospective sur le développement urbain et le maillage des liaisons douces (PVD)	35 470 €	7 094 €	42 564 €
Total	35 470 €	7 094 €	42 564 €

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Total	100 %	35 470 €
Reste à charge collectivité	100 %	35 470 €

Objectifs et indicateurs de suivi

Réaliser un schéma d'aménagement incluant un règlement d'intervention sur les déplacements doux
Reprendre l'ensemble du plan de stationnement
Encourager l'usage des voies douces vers et dans le centre-ville / équiper la voirie de dispositifs incitatifs
Rédiger un schéma directeur de signalétique urbaine
Développer les points de recharge publics pour véhicules électriques.

Thématique	Etude pré-opérationnelle de la réhabilitation des équipements sportifs	
-------------------	---	---

Fiche Action n°5.2	Réhabilitation des équipements sportifs Programme Petites Villes de Demain Nangis	
Maître d'ouvrage	Ville de Nangis	

Résumé de l'action

La Ville de Nangis a récemment signé, en partenariat avec l'Etat et la Communauté de Communes de la Brie Nangissienne, la Convention d'adhésion Petites Villes de demain de Nangis (28 mai 2021).

Dans le cadre de ce programme et de la finalisation de la convention-cadre, la Ville de Nangis a retenu la réalisation de diverses études.

La fiche-action 5.2 du Programme Petites Villes de Demain de Nangis correspond à la réhabilitation des équipements sportifs (Axe de rattachement : 5 - Equipements publics / Favoriser l'attractivité globale de la Ville de Nangis).

La Ville de Nangis dispose effectivement de nombreux équipements sportifs qui répondent aux besoins des associations sportives, ainsi qu'aux établissements scolaires, et touchent un public plus large que la population de Nangis. La construction de ces bâtiments est ancienne. Ils n'ont jamais été rénovés de façon conséquente et ils ne s'inscrivent pas, dans leur fonctionnement actuel, dans la transition écologique.

Description détaillée

Dans le cadre de cette action, la Ville de Nangis vient de passer un marché avec un cabinet (ASCISTE Ingénierie) qui doit réaliser un diagnostic des infrastructures et des équipements sportifs et une programmation.

Le cahier des charges de cette étude implique que l'agence consulte et associe les associations locales et les établissements scolaires au rendu des diagnostics et à la définition de la programmation.

La programmation qui sera retenue par la Ville de Nangis permettra de chiffrer, d'inscrire dans le temps et de réaliser les différentes opérations de réhabilitation et/ou construction d'équipements sportifs.

Pour ce faire, la Ville s'appuie sur deux partenariats importants : le Label terre de jeux 2024 et la Fondation Fair Play For Planet).

Cette action de réhabilitation des équipements sportifs de la Ville de Nangis participe à la transition écologique :

- Eduquer, former et sensibiliser à la transition écologique
- Protéger les populations, atténuer les impacts et accompagner la transformation des modes de vie
- Mobiliser les acteurs à toutes les échelles
- Promouvoir le développement durable au niveau communautaire.

Dispositifs financiers

La Ville de Nangis n'a pas consulté d'éventuels partenaires financiers pour cette étude. Elle ne peut donc pas s'appuyer sur l'aide financière de divers dispositifs.

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
X	X			

Partenaires

/

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Etude diagnostic et programmation équipements sportifs	31 850 €	6 370 €	38 220 €
Total	31 850 €	6 370 €	38 220 €

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Ville de Nangis	100	31 850 €
Total		31 850 €
Reste à charge collectivité		31 850 €

Objectifs et indicateurs de suivi

Livraison de diverses propositions de programmation pour laisser les élus municipaux choisir le scénario le mieux adapté au Programme Petites Villes de Demain.

Chiffrage et temporalisation des opérations de réhabilitation des équipements sportifs.

QUIERS

QUIERS

Thématique	Projet / Orientation	Logo collectivité
Fiche Action n° 3	Intitulé de l'action : Achat machine à pain et distributeur légumes	
Maître d'ouvrage		

Résumé de l'action

Mettre ne place une possibilité pour nos habitants d' avoir accès au circuit court a « domicile » pour une population qui n' a pas toujours la possibilité de se déplacer.

Description détaillée

Mise en place de 2 distributeurs automatiques

Dispositifs financiers

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
	X			

Partenaires

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
			20 000
Total			

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Total		
Reste à charge collectivité		

Objectifs et indicateurs de suivi

QUIERS

Thématique	Projet / Orientation	Logo collectivité
-------------------	-----------------------------	--------------------------

Fiche Action n° 5	Intitulé de l'action : OBTENTION LABEL VILLAGE FLEURI	
Maître d'ouvrage		

Résumé de l'action

Mettre en place un plan complet afin d'obtenir le label village fleuri.

Description détaillée

Mise en fleurs du village, remise en état des 2 lavoirs, mise en place coulée verte entre bourg et hameaux, création parc avec arbres rares.

Dispositifs financiers

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
	X	X	X	X

Partenaires

ID 77

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
			60 000
Total			

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Total		
Reste à charge collectivité		

Objectifs et indicateurs de suivi

QUIERS

Thématique	Projet / Orientation	Logo collectivité
-------------------	-----------------------------	--------------------------

Fiche Action n° 6	Intitulé de l'action : création Maison Assistantes Maternelles	
Maître d'ouvrage		

Résumé de l'action

Création d' un bâtiment MAM

Description détaillée

Créer un espace permettant à des assistantes maternelles de recevoir des enfants dans un lieux commun aux normes.

Dispositifs financiers

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
			X	

Partenaires

CAF

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
			300 000
Total			

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Total		
Reste à charge collectivité		

Objectifs et indicateurs de suivi

QUIERS

Thématique	Projet / Orientation	Logo collectivité
-------------------	-----------------------------	--------------------------

Fiche Action n° 7	Intitulé de l'action : Création d'un « point relai »	
Maître d'ouvrage		

Résumé de l'action

Création d' un bâtiment permettant la vente de première nécessité (pain, eau , pates...)

Description détaillée

Dispositifs financiers

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
				X

Partenaires

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
			100000
Total			

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Total		
Reste à charge collectivité		

Objectifs et indicateurs de suivi

QUIERS

Thématique	Projet / Orientation	Logo collectivité
-------------------	-----------------------------	--------------------------

Fiche Action n° 9	Intitulé de l'action : Création d'un plan sécurité routière	
Maître d'ouvrage		

Résumé de l'action

Mise en place d'un plan complet sur le bourg et les 2 hameaux de sécurité routière.

Description détaillée

Dos d'ânes, chicanes, arrêt de bus...

Dispositifs financiers

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
	X	X	X	X

Partenaires

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
			500 000
Total			

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Total		
Reste à charge collectivité		

Objectifs et indicateurs de suivi

QUIERS

Thématique	Projet / Orientation	Logo collectivité
-------------------	-----------------------------	--------------------------

Fiche Action n° 10	Intitulé de l'action : Création d'un réseau de vidéosurveillance	
Maître d'ouvrage		

Résumé de l'action

Mise en place d'un plan complet sur le bourg et les 2 hameaux de vidéosurveillance (22 caméras)

Description détaillée

Mise en sécurité des points sensibles dans le but de réduire les incivilités (cambriolages, vitesse, dégradations).

Dispositifs financiers

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
	X	X		

Partenaires

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
			50000
Total			

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Total		
Reste à charge collectivité		

Objectifs et indicateurs de suivi

SAINT-OUEN-EN-BRIE

Thématique	Accessibilité, liaisons douces, sécurité Stationnements et circulation	 Saint-Ouen en Brie
-------------------	---	--

Fiche Action n°1	Aménagements Rues de la Mairie et du Monceau
Maître d'ouvrage	Commune de Saint-Ouen en Brie 242, rue de la Mairie 77720

Résumé de l'action

Rues de la Mairie et du Monceau : création de trottoirs, accessibilité, liaisons douces et aménagement sécuritaire (avec enfouissement du réseau de télécommunication sur la partie non encore réalisée)

Tous les travaux d'enfouissements et de réhabilitation des réseaux étant effectués sur ces deux rues, cette opération aura valeur d'achèvements de vingt années de programmes successifs.

Description détaillée

Les deux rues concernées forment l'axe de circulation principal de la commune de Saint-Ouen en Brie, avec passage des lignes régulières Seine & Marne Express, ainsi que les dessertes scolaires. La bande roulement n'a jamais été finalisée et est complètement vétuste. Aucun abord n'est traité en termes de sécurité alors que c'est le chemin principal pour les écoles, la salle polyvalente et les services de la Mairie.

La matérialisation des stationnements sera un atout pour la maîtrise des vitesses observées.

La sécurisation piétons/vélos avec zones 30 pour les trajets domicile/école est une urgence.

Dispositifs financiers

Si partenariat Etat : DSIL

Si partenariat Région IDF : Nouveau Contrat Rural

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
X	X	X		

Partenaires

Ou Etat

Ou Région + département

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Assistance Maîtrise d'ouvrage	30 000.00€	6000.00€	36 000.00€
Levé topographique	4 300.00€	860.00€	5 160.00€
Travaux	730 700.00€	146 140.00€	876 840.00€
Total	765 000.00€	153 000.00€	918 000.00€

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Si DSIL	80%	612 000.00€
Reste à charge collectivité	20%	153 000.00€
Si Nouveau Contrat Rural 1 ^{ère} tranche	70%	370 000.00€ Plafond T1
& Nouveau Contrat Rural 2 ^{nde} tranche	70%	165 500.00€
Total		T1+T2 535 500.00€
Reste à charge collectivité	30%	T1 158 571.42€ + T2 70 928.58€

Objectifs et indicateurs de suivi

Finaliser la modernisation des équipements de voiries et de sécurité tout en mettant aux normes l'accessibilité, cette opération est l'opération finale de réhabilitation du centre bourg sur ces thématiques. L'extension de l'hôtel de ville avec mise aux normes PMR sera achevée en octobre 2021, et donc les rues concernées ne risqueront plus de dégradations liées aux dits travaux avec notamment les circulations d'engins et poids lourds.

Thématique	Maillage vidéo-protection du territoire	 Saint-Ouen en Brie
-------------------	--	--

Fiche Action n°2	Vidéo Protection
Maître d'ouvrage	Commune de Saint-Ouen en Brie 242, rue de la Mairie 77720

Résumé de l'action

La commune de Saint-Ouen en Brie est traversée par la D29, et est située à proximité de la D408, axe Melun/Provins ; en collaboration avec les services de gendarmerie et de la Communauté de Communes de la Brie Nangissienne un maillage pertinent et complémentaire des différentes communes est envisagé en coordination avec les quatre brigades concernées (Mormant, Nangis, Chaumes en Brie & Provins + Service spécialisé de Melun)

Description détaillée

Installation de caméras à plan aux entrées de la commune et caméras VP de reconnaissance plaques d'immatriculation et individus
Lutte contre les dépôts sauvages au point d'apport volontaire, dans les chemins, sur les bords de routes

Dispositifs financiers

Montant +/- 70 000.00€ Ht soit 84 000.00€ TTC

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
	X	X		

Partenaires

Financement : Ou Etat, ou Région + département

Mise en œuvre groupement de gendarmerie de Melun + Brigades concernées + CCBN

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Installation des caméras	70 000.00€	14 000.00€	84 000.00€
Total	70 000.00€	14 000.0€	84 000 .00€

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
DETR	80%	56 000.00€
Total		
Reste à charge collectivité	20%	14 000.00€

Objectifs et indicateurs de suivi

Suivi des infractions, dissuasion, tranquillité des administrés.

Thématique	Equipement culturel, sportif et convivial	 Saint-Ouen en Brie
-------------------	--	--

Fiche Action n°3	Halle loisirs plateau sportif
Maître d'ouvrage	Commune de Saint-Ouen en Brie 242, rue de la Mairie 77720

Résumé de l'action

Offrir la possibilité d'un abri grande capacité (environ 200m²) sur le plateau des Fontenottes, pour gérer les cas d'intempéries lors des manifestations communales, intercommunales, scolaires ou associatives, permettre la tenue de spectacles en extérieur par choix ou pour application de normes sanitaires. Une possibilité de stockage d'éléments nécessaires aux manifestations sera prévue. Permettre un repli en cas de précipitations et une zone ombragée en cas de canicule.

Description détaillée

La halle devra offrir une possibilité de repli ou être une possibilité d'installation pour évènementiels.

Dispositifs financiers

Soit DETR, soit FER, soit Nouveau Contrat Rural

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
		X	X	

Partenaires

Ou Etat

Ou Région + département

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Halle ouverte avec scène	160 000.00€	40 000.00€	200 000.00€
Total	160 000.00€	40 000.00€	200 00.00€

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Subvention Etat ou Région Idf	80%	128 000.00€
Total	80%	128 000.00€
Reste à charge collectivité	20%	32 000.00€

Objectifs et indicateurs de suivi

Facilité la vie du village, la vie associative et scolaire, le lien social, promouvoir culture et activités sportives

Thématique	Sécurité des personnes	 Saint-Ouen en Brie
-------------------	-------------------------------	--

Fiche Action n°4	Création d'un parvis d'église et chicane de ralentissement
Maître d'ouvrage	Commune de Saint-Ouen en Brie 242, rue de la Mairie 77720

Résumé de l'action

L'église de Saint-Ouen en Brie a son entrée/sortie qui donne juste en bordure de la rue du Pont d'Ancoeur qui est en fait la D29. Située dans un virage, elle n'offre aucune visibilité aux conducteurs qui souvent sont en vitesse excessive. Lors des mariages ou enterrements, l'agent communal est obligé de mettre des plots au sol sur chaussée, voir de mettre des véhicules en feux de détresse en amont s'il y a une forte fréquentation.

Description détaillée

La mise en place de ce parvis sécurisera les piétons et offrira une possibilité de chicane pour casser les vitesses excessives.

L

Dispositifs financiers

En cours, sachant que la RD29 est une compétence Département

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

Pour mener à bien cette opération, l'acquisition de la grange en ruine qui fait face à l'église offrirait surface et possibilité de dégagement ; la commune bute actuellement sur une recherche de propriétaire infructueuse

2021	2022	2023	2024	2025
			X	X

Partenaires

Ou Etat

Ou Région + département

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
	En cours de chiffrage		
Total			

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Total		
Reste à charge collectivité		T

Objectifs et indicateurs de suivi

Embellissement et sécurisation

Thématique	Liaison douce & sécurité des personnes	 Saint-Ouen en Brie
-------------------	---	--

Fiche Action n°5	Eclairage à détection sur chemin de liaison hameau/bourg
Maître d'ouvrage	Commune de Saint-Ouen en Brie 242, rue de la Mairie 77720

Résumé de l'action

Les bus Seine et Marne Express ne desservent le centre bourg qu'aux heures dites de pointe ; le reste de la journée seul l'arrêt sur la RD408 situé au hameau du Jarrier est desservi. En conséquence nombre d'administrés rejoint le bourg en longeant la départementale et ce, en plus dans le sens même de la circulation. La dangerosité est accentuée en période hivernale avec ces marches en nocturne après les déposes scolaires notamment.

En 2020 la commune a financé en fonds propres la réhabilitation et la stabilisation d'un chemin rural qui est parallèle à la RD408 (environ 800m linéaires) et permet une liaison douce entre bourg et hameau ; le but de cette action est d'y implanter des luminaires à énergie solaires fonctionnant par détection de présence, et permettre ainsi une sécurisation des usagers des bus et autres piétons, offrant de plus une visibilité d'éventuels événements fâcheux à longue distance.

De plus, les abords seront en 2021 aménagés avec réintroduction de biodiversité en partenariat avec la Fédération de Chasse 77, la Région Ile de France et la Communauté Européenne.

Description détaillée

Implantation de 32 luminaires à énergie solaire et détection de présence pour sécurisation des usagers et autres piétons

Dispositifs financiers

En montage prévisionnel

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
	X	X		

Partenaires

Ou Etat

Ou Région + département

Et SDESM

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
32 mats solaires	138 048.00€	27 609.60€	165 657.60€
Total	138 048.00€	27 609.60€	165 657.60€

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
SDESM	50%	69 024.00€
DETR ou Fer	30%	41 414.40€
Total	80%	110438.40€
Reste à charge collectivité	20%	27 609.60€

Objectifs et indicateurs de suivi

Sécurisation des personnes et des biens sur liaison douce

Thématique	Salle des fêtes	 Saint-Ouen en Brie
-------------------	------------------------	--

Fiche Action n°6	
Maître d'ouvrage	Commune de Saint-Ouen en Brie 242, rue de la Mairie 77720

Résumé de l'action

La salle des fêtes Georges Brassens est située en plein centre village, et a un fort taux d'utilisation de part les usages municipaux, associatifs et scolaires. Les usages festifs (noces, baptêmes, anniversaires, etc.) qui en sont faits provoquent régulièrement des nuisances et des problèmes avec les riverains. Aussi est-il proposé que cette salle ne serve qu'aux usages municipaux, associatifs et scolaires, devenant ainsi une réelle salle polyvalente, et qu'une nouvelle salle, de capacité supérieure soit positionnée sur les extérieurs de la zone urbanisée pour limiter ainsi les nuisances et permettre, de plus, des meilleures possibilités de stationnements.

Description détaillée

Salle des fêtes positionnée en extérieur de la zone urbanisée

Dispositifs financiers

En cours de montage

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
				X

Partenaires

Ou Etat

Ou Région + département

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
	En cours de chiffrage		
Total			

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Total		
Reste à charge collectivité		T

Objectifs et indicateurs de suivi

SAINT JUST EN BRIE

Thématique	Projet / Orientation	Logo collectivité
------------	----------------------	-------------------

Fiche Action n°	Intitulé de l'action	
Maitre d'ouvrage	COMMUNE DE SAINT JUST EN BRET	

Resume de l'action

Isolation salle polyvalente

Description detaillee

Dispositifs financiers

DSIL

Calendrier previsionnel (cocher les cases sur les periodes concernees)

2021	2022	2023	2024	2025
→				

Partenaires

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Total			

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Total		
Reste à charge collectivité		

Objectifs et indicateurs de suivi



VERNEUIL L'ETANG

Thématique	Projet / Orientation	Logo collectivité
-------------------	-----------------------------	--------------------------

Fiche Action n°	Intitulé de l'action	
Maître d'ouvrage	Commune de Verneuil l'Etang	

Résumé de l'action

Implantation de panneaux solaires photovoltaïques en toiture de l'école maternelle Lamartine.

Description détaillée

Implantation de panneaux solaires photovoltaïques en toiture de l'école maternelle Lamartine. En effet, ce bâtiment est doté d'un chauffage électrique. Le surplus de production, notamment en période estivale, quand l'école ne fonctionne pas, pourrait utilement être renvoyé dans le réseau Enedis. Ce dispositif pourrait être complété par un échangeur thermodynamique pour la production d'eau chaude.

Dispositifs financiers

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025

Partenaires

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Total			

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Total		
Reste à charge collectivité		

Objectifs et indicateurs de suivi

Thématique	Projet / Orientation	Logo collectivité
-------------------	-----------------------------	--------------------------

Fiche Action n°	Intitulé de l'action	
Maître d'ouvrage	Commune de Verneuil l'Etang	

Résumé de l'action

Implantation de panneaux solaires photovoltaïques en toiture de l'école maternelle Lamartine.

Description détaillée

Implantation de panneaux solaires photovoltaïques en toiture de l'école maternelle Lamartine. En effet, ce bâtiment est doté d'un chauffage électrique. Le surplus de production, notamment en période estivale, quand l'école ne fonctionne pas, pourrait utilement être renvoyé dans le réseau Enedis. Ce dispositif pourrait être complété par un échangeur thermodynamique pour la production d'eau chaude.

Dispositifs financiers

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025

Partenaires

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Total			

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Total		
Reste à charge collectivité		

Objectifs et indicateurs de suivi

VIEUX CHAMPAGNE

Thématique	Projet / Orientation	Logo collectivité
------------	----------------------	-------------------

Fiche Action n°	Intitulé de l'action	
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE VIEUX CHAMPAGNE	

Résumé de l'action

Passage éclairage Public en LED.

Description détaillée

Voir descriptif et dans SDESM.

Dispositifs financiers

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
X				

Partenaires

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Passage à la Technologie LED	32 680 €		
Total			

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Subvention	50%	16.340 €
Total		
Reste à charge collectivité		16.340 €

Objectifs et indicateurs de suivi



Thématique	Projet / Orientation	Logo collectivité
-------------------	-----------------------------	--------------------------

Fiche Action n°	Intitulé de l'action	
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE VIEUX CHAMPAGNE	

Résumé de l'action

Amenagements paysagers et devrasement du canal

Description détaillée

en cours d'étude

Dispositifs financiers

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
← N →				

Partenaires

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Total			

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Total		
Reste à charge collectivité		

Objectifs et indicateurs de suivi



Thématique	Projet / Orientation	Logo collectivité
-------------------	-----------------------------	--------------------------

Fiche Action n°	Intitulé de l'action	
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE VIEUX CHAMPAGNE	

Résumé de l'action

Restauration LAVOIR -

Description détaillée

en cours d'étude

Dispositifs financiers

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
X	X			
d				

Partenaires

PDI PR

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Total			

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Total		
Reste à charge collectivité		

Objectifs et indicateurs de suivi



Thématique	Projet / Orientation	Logo collectivité
-------------------	-----------------------------	--------------------------

Fiche Action n°	Intitulé de l'action	
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE VIEUX CRAMPAGNE	

Résumé de l'action

Amenagement et Aie de feu

Description détaillée

Voir devis et photos

Dispositifs financiers

- DETR 2021
- fonds de concours
- commune

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
X				

Partenaires

- Département
- CCASN

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Aménagement Aves de Jeux	23.050,00	h. 6.10,00	27.660,00
Total	23.050,00	h. 6.10,00	27.660,00

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
DEPR 2021	36,62%	8.110,00 €
Fonds de Concours	13,38%	10.000,00 €
Total		
Reste à charge collectivité	20%	h. 6.10,00 €

Objectifs et indicateurs de suivi



Thématique	Projet / Orientation	Logo collectivité
-------------------	-----------------------------	--------------------------

Fiche Action n°	Intitulé de l'action	
Maitre d'ouvrage	COMMUNE DE VIEUX CRAMPAGNE	

Résumé de l'action

VIDÉO SURVEILLANCE

Description détaillée

in cours

Dispositifs financiers

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
	X			

Partenaires

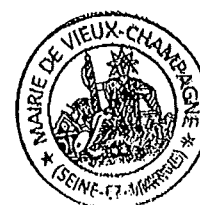
- DETR.
- REGION.

Financement**DEPENSES**


Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Total			

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Total		
Reste à charge collectivité		

Objectifs et indicateurs de suivi

FICHE ACTION

Thématique	TRANSITION ECOLOGIQUE	
-------------------	------------------------------	---

Fiche Action n°1	INSTALLATION D'UNE POMPE A CHALEUR	
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE VANVILLE	

Résumé de l'action

La commune de VANVILLE connaît une forte consommation d'énergie dû à son système de chauffage défectueux.

Elle prévoit donc d'installer un équipement de type pompe à chaleur afin de réduire la consommation d'énergie de l'école et des locaux de la mairie.

Cet équipement viendra en remplacement de la pompe existante.

Description détaillée

Les travaux consistent à :

- Dépose, enlèvement et mise en décharge d'une pompe à chaleur et ses accessoires ;
- Fourniture et installation d'une pompe à chaleur air/eau 25 Kw ;
- Raccordement électrique ;
- Raccordement hydraulique ;
- Mise en service et réglages.

Dispositifs financiers

- Par délibération en date du 4 novembre 2021 : demande de financement DETR ;
- Par délibération en date du 4 novembre 2021 : demande du Fond d'Equipement Rural 2022 ;
- Inscription de la dépense au budget primitif exercice 2022.

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
	X			

Partenaires

CCBN dans le cadre du CRTE

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Installation pompe à chaleur	18 456,00 €	3 691,20 €	22 147,20 €
Total			

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Subvention DETR		
Subvention FER		
Sous-Total		
Reste à charge collectivité		
Total		18 456,00

Objectifs et indicateurs de suivi

- Réduire la consommation d'énergies des locaux de l'école et de la mairie ;
- Réduire les dépenses de fonctionnement ;
- Valoriser les équipements innovants.

Annexe 6 - Liste des projets
CRTE 2021-2026 - Communauté de Communes de la Brie Nangissienne

ANNEXE 6

Collectivités	Projets	Année de réalisation	Orientations stratégiques				PVD
			Accélérer la transition écologique et énergétique	Renforcer la cohésion territoriale et sociale	Adapter l'offre en transports locaux	Renforcer l'attractivité du territoire	
CCBN	SIEGE (Réhabilitation lourde de locaux existants)	2022/2023	x			x	
	Gymnase intercommunal	2022/2025		x		x	
	Construction d'une maison médicale à Mormant	2022/2024		x		x	
	Cuisine centrale	2023/2025	x	x			
	Création de 3 crèches à proximité des 3 gares (Nangis, Verneuil l'Etang et Mormant)	2023/2026		x		x	
Châteaubleau	Assainissement collectif	2022/2024	x				
	Réhabilitation mini-golf	2025		x		x	
	liaison douce entre sites historiques	2024	x		x		
Clos Fontaine	éclairage public	2022	x				
	Rénovation énergétique bâtiments publics	2022	x				
	création de jardins partagés	2022		x			
Fontenailles	Aménagement cyclable	2022	x		x		
	Developpement de la biodiversité	2022	x				
Gastins	Remise aux normes de l'éclairage	2022	x				
La Chapelle-Rablais	Rénovation énergétique bâtiments communaux	2021/2023	x				
	Création liaison douce intra communale	2024/2025	x		x		
Mormant	Réhabilitation batiments communaux	2022/2024	x				
	Réhabilitation de la Ferme Bachelier	2022	x			x	
	Changement de l'éclairage public des installations sportives	2022/2023	x			x	
	Réhabilitation d'un batiment pour l'école de musique	2022	x	x		x	
NANGIS	Etude pré-opérationnelle de l'aménagement de la place Dupont-Perrot et de son quartier proche	2022/2023		x		x	
	Etude pré-opérationnelle de l'aménagement de la gare et de la requalification de l'entrée de ville (RD 619)	2023		x	x		

Annexe 6 - Liste des projets

CRTE 2021-2026 - Communauté de Communes de la Brie Nangissienne

Collectivités	Projets	Année de réalisation	Accélérer la transition écologique et énergétique	Renforcer la cohésion territoriale et sociale	Adapter l'offre en transports locaux	Renforcer l'attractivité du territoire	PVD
	Requalification urbaine de la Mare aux Curées	2023/2026		x			
	Mise en œuvre du maillage des liaisons douces	2024/2026	x		x		
	OPAH-RU	2023/2026	x	x			
	Création d'un campus innovant	2022/2030					
	Modification du réseau d'éclairage public	2022/2024	x				
	Aménagement de la place Dupont-Perrot et de son quartier proche	2023/2024		x		x	
	Aménagement de la gare et de ses accès/Requalification de l'entrée de ville Nord-Ouest	2024/2025		x	x	x	
	Réaménagement des friches du secteur des Tanneries	2025/2026		x		x	
	Rénovation énergétique des équipements publics	2023/2026	x				
	Requalification urbaine du quartier de la Mare aux Curées	2023/2026		x		x	
	Mise en place d'un distributeur de pain et légumes				x		
	Création Maison assistantes maternelles	2024			X		
	Label village fleuri	2022	x			x	
	Implantation d'un espace France Services	2023			x		
Réhabilitation des équipements sportifs	2023/2025		x		x		
Saint-Just-en-Brie	Isolation salle polyvalente	2022	x				
Verneuil l'Etang	Implantation de panneaux solaires toiture école maternelle		x				
Vieux-Champagne	Aménagement paysagers et dévasement du canal	2022	x			x	

ANNEXE 10

N° ADE	AIE COTE	N° ACTION	DESCRIP ACTION	NDA	COUT		FRANCSMENTS SOLICITES															MISE EN OEUVRE								
					COUT TTC	DISPOTS	ETAT		CEBN			DEPARTEMENT			AUTRES			FONDS PROPRES			SUBVENTIONS ACCORDEES									
							MONTANT	PART	MONTANT	PART	FONDS DE CONSOLIDATION	MONTANT	PART	MONTANT	PART	MONTANT	PART	CONTRIBUTIONS	MONTANT	PART	NDVA	ETAT	CEBN	DEPARTEMENT	AUTRES	MONTANT	PART	MONTANT	PART	
1	ACCEPER LA TENDANCE ECONOMIQUE ET TRIBUTAIRE	1.1	Restauration énergétique changement des appareils motor	FONTENEALES	17.200,00 €																									
		1.2	Restauration énergétique Equipement des locaux sports	FONTENEALES	42.527,00 €																									
		1.3	Restauration énergétique de l'eau conversion du mode de chauffage local	LA CROIX EN BIE	180.000,00 €																									
		1.4	Restauration énergétique de suite communs	LA CROIX EN BIE	20.000,00 €																									
		1.5	Installation d'un éclairage à diodes sur la place de la place Beugnot	SAINTE EN BIE	1.500,00 €																									
		1.6	Restauration électrique Conversion à la technologie LED	VELLE CHAMPAGNE	10.000,00 €																									
		1.7	Restauration électrique de la mise aux normes et de son réseau	GRANDPULTS BAULTY CARBOS	10.000,00 €																									
		1.8	Isolation thermique maitre et salle associative	BREAU	9.000,00 €																									
		1.9	Modernisation de l'éclairage public	NANGS																										
		1.10	Création d'un village administratif	CEBN																										
		1.11	Assainissement collectif	CHATEAUBEAU																										
		1.12	Eclairage public	CLER FONTAINE																										
		1.13	Restauration électrique	CLER FONTAINE																										
		1.14	Etiquetage de la bibliothèque	FONTENEALES																										
		1.15	Rendre aux normes de l'éclairage	GAESTIS																										
		1.16	Restauration électrique des bâtiments communaux	LA CHAPELLE BAULAS																										
		1.17	Réhabilitation des bâtiments communaux	MORNAU																										
		1.18	Réhabilitation de la Ferme Baulet	MORNAU																										
		1.19	Changement de l'éclairage public des installations sportives	MORNAU																										
		1.20	Restauration électrique des équipements publics	NANGS																										
1.21	Réhabilitation des équipements sportifs	NANGS																												
1.22	Isolation salle polyvalente	SAINTE EN BIE																												
1.23	Implantation de panneaux solaires auto alimentés	VERMOREL YVANG																												
1.24	Installation pompe à chaleur maitre et eau	VAREILLE																												
1.25	Aménagement paysage et abaissement de terrain	VELLE CHAMPAGNE	18.000,00 €																											
2	RENFORCER LA COHESION TERRITORIALE ET SERVIS	2.1	Opération intercommunale	CEBN																										
		2.2	Construction d'une maison isolée	CEBN																										
		2.3	Cantine scolaire	CEBN																										
		2.4	Création de structures petites sections	CEBN																										
		2.5	Création de jardins potagers	CLER FONTAINE																										
		2.6	Réhabilitation d'un bâtiment pour école de musique	MORNAU																										
		2.7	Etude pré opérationnelle aménagement de la place Diogenes Permet et de son quartier proche	NANGS																										
		2.8	Etude pré opérationnelle de l'aménagement de la gare et de la requalification de l'axe de ville (RD 626)	NANGS																										
		2.9	Requalification urbaine de la Merne aux Courtes	NANGS																										
		2.10	Mise en place d'un distributeur de pain et de légumes	NANGS																										
		2.11	Création d'une maison existante autoalimentée	NANGS																										
		2.12	Implantation d'un espace France Service	NANGS																										
		2.13	Etude pré opérationnelle OFAN RU	NANGS	17.500,00 €																									
		2.14	OFAN RU	NANGS																										
		2.15	Aménagement de la place Diogenes Permet et de son quartier proche	NANGS																										
2.16	Installation d'un plateau multi sports et sports dans l'emprise de la Merne aux Asselliers	GRANDPULTS BAULTY CARBOS	80.000,00 €																											
2.17	Transformation d'un terrain de sport en stade multi sportif	MORNAU	100.000,00 €																											
2.18	Aménagement de la gare et de la requalification de l'axe de ville (RD 626)	NANGS																												
3	DEVELOPPER LA MOBILITE	3.1	Lieux de passage entre villages	CHATEAUBEAU																										
		3.2	Aménagement cyclable	FONTENEALES																										
		3.3	Création de bureaux locaux intercommunales	LA CHAPELLE BAULAS																										
		3.4	Mise en œuvre de matériel des locaux communaux	NANGS																										
		3.5	Création d'une boucle cyclable	MORNAU	137.700,00 €																									
4	RENFORCER L'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE	4.1	Réhabilitation du mini golf	CHATEAUBEAU																										
		4.2	Réaménagement des friches de secteur des Fontaines	NANGS																										
		4.3	Lacit Village Sport	NANGS																										
5	PVD																													

TOTAL 290 573,02 € 7 928,00 € 384 402,02 € 761 015,05 €